

REPUBLIQUE DU NIGER  
-----  
FRATERNITE- TRAVAIL- PROGRES  
-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE  
-----

PROGRAMME DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION AU  
NIGER (PDDE)  
2<sup>ème</sup> Phase : 2008-2010

Composante : Qualité

I. Contexte.....	5
• Enseignement du cycle de base 1 : .....	5
• Education non formelle.....	5
• Au préscolaire.....	6
• Enseignement du cycle de base 1.....	6
• Education non formelle.....	7
II. Contraintes majeures.....	8
III. Objectifs.....	10
IV. Les indicateurs.....	11
V. Les axes stratégiques.....	11
Sous composante 1: Refondation des curricula.....	16
I. Contexte et problèmes.....	16
II. Objectif de la sous composante.....	16
III. Contenu de la sous composante.....	17
IV. Tableau des responsabilités et obligations.....	25
V. Programmation physique des activités.....	29
VI. Programmation financière (en milliers de FCFA).....	37
Sous-composante 2 : Formation initiale et continue des enseignants et encadreurs.....	45
Volet 1 : Formation initiale.....	45
I. Contexte et problèmes.....	45
II. Objectif du volet.....	45
III. Stratégies opérationnelles.....	46
IV. Contenu du volet.....	46
V. Attributions et obligations des acteurs.....	47
Volet 2 : Formation continue des enseignants.....	48
I. Contexte et problèmes.....	48
II. Objectif du volet.....	48
III. Stratégie opérationnelle.....	49
IV. Contenu des actions.....	49
V. Attributions et obligations des acteurs.....	52
VI. Programmation physique des activités.....	54
VII. Programmation financière (en milliers de FCFA).....	56
Sous-composante 3 : Evaluation, Examens et Concours.....	60
Volet 1 : Examens et concours.....	60
I. Contexte et problèmes.....	60
II. Objectif du volet.....	60
III. Modalités de mise en œuvre.....	60
IV. Programmation physique des activités.....	61
Volet 2 : Suivi et évaluation des acquis scolaires.....	62

I. Contexte et problèmes .....	62
II. Objectif du volet .....	62
III. Stratégies opérationnelles .....	62
IV. Contenu du volet .....	63
V. Attributions et obligations des acteurs .....	64
VI. Programmation physique des activités .....	65
VII. Programmation financière (en milliers de FCFA).....	66
<b>Sous composante 4 : Innovation Pédagogique.....</b>	<b>67</b>
<b>Volet 1 : Ecoles Rurales Alternative .....</b>	<b>67</b>
I. Contexte et problèmes .....	67
II. Objectifs du volet .....	67
III. Contenu du volet.....	67
IV. Attributions et obligations des acteurs .....	70
V. Programmation physique des activités .....	71
VI. Programmation financière (en milliers de FCFA).....	72
<b>Volet 2 : Amélioration des apprentissages instrumentaux de base.....</b>	<b>74</b>
I. Contexte et problèmes .....	74
II. Objectifs de l'Initiative.....	75
III. Stratégies de mise en œuvre.....	75
IV. Contenu du volet.....	76
V. Attributions et obligations des acteurs .....	78
VI. Programmation physique des activités .....	79
VII. Programmation financière (en milliers de F CFA).....	80
<b>Volet 3 : Education en matière d'Environnement et de Population (EmEP)....</b>	<b>81</b>
I. Contexte.....	81
II. Objectif du volet .....	81
III. Contenu du volet.....	81
IV. Attributions et obligations des acteurs. ....	86
V. Programmation physique des activités .....	87
<b>Volet 4 : Santé/nutrition/sida .....</b>	<b>96</b>
IV. Attributions et obligations des acteurs .....	99
V. Programmation physique des activités .....	100
VI. Programmation financière (en milliers de FCFA).....	102
<b>Sous composante 5 : Matériels pédagogiques .....</b>	<b>104</b>
I. Contexte et problèmes .....	104
II. Objectif de la sous composante.....	104
III. Stratégies opérationnelles .....	104
IV. Contenu de la sous composante.....	104
V. Tableau des responsabilités et obligations.....	108
VI. Programmation physique des activités .....	110
VI. Programmation financière (en milliers de FCFA).....	112

<b>Sous-composante 1 : Formation et Suivi Evaluation.....</b>	<b>116</b>
<b>I. Contexte et problèmes .....</b>	<b>116</b>
<b>II. Objectif de la sous-composante .....</b>	<b>116</b>
De manières spécifiques il s'agira de: .....	116
<b>III. Contenu de la sous composante .....</b>	<b>117</b>
<b>IV. Attributions et obligations des acteurs .....</b>	<b>119</b>
<b>V. Programmation physique des recrutements .....</b>	<b>121</b>
<b>VI. Programmation financière (en milliers de FCFA).....</b>	<b>123</b>
<b>Sous-composante 2 : Documentation et Matériel Pédagogique.....</b>	<b>126</b>
<b>I. Contexte et problèmes .....</b>	<b>126</b>
<b>II. Objectif de la sous-composante .....</b>	<b>126</b>
<b>III. Contenu de la sous composante .....</b>	<b>126</b>
<b>IV. Attributions et obligations des acteurs .....</b>	<b>128</b>
<b>VI. Programmation physique des activités .....</b>	<b>129</b>
<b>VII. Programmation financière (en milliers de FCFA).....</b>	<b>131</b>
<b>Budget total composante Qualité (en milliers de FCFA).....</b>	<b>135</b>

## I. Contexte

En 2003, le Niger, en cohérence avec sa stratégie de réduction de la pauvreté et conformément aux engagements souscrits sur le plan international, a élaboré un Programme Décennal de Développement du secteur de l'Education (PDDE). Ce programme structuré autour de trois composantes (Accès, Qualité et Développement Institutionnel) vise l'universalisation d'un enseignement primaire de qualité et la réduction de moitié du taux d'analphabétisme à l'horizon 2015. Le processus de mise en œuvre du PDDE comporte trois phases dont la première couvre la période 2004-2007.

En matière de qualité, la première phase du programme visait les objectifs suivants :

- **Au préscolaire :**
  - assurer la maîtrise des compétences de base du préscolaire à au moins 80 % des enfants dès la mise en œuvre de la réforme.
  
- **Enseignement du cycle de base 1 :**
  - porter le taux de survie global en sixième année d'études (CM2) de 57 % en 2002 à 74 % en 2007 ;
  - réduire le pourcentage des redoublants de 10 % en 2002 à 8 % en 2007 ;
  - porter les taux moyens de réussite au CM : pour le français de 42,5% en 2002 à 50% en 2007 ; pour les mathématiques de 52,4% en 2002 à 65% en 2007 ; et pour les sciences de 48,46% en 2002 à 62% en 2007 ;
  - porter le taux moyen de réussite au CFEPD et au CEPEFA de 33 % en 2002 à 50 % en 2007 ;
  - porter le taux d'achèvement du cycle de base 1 de 24,2% en 2002 à 59% en 2007.
  
- **Education non formelle**
  - faire passer la proportion de la population ayant suivi avec succès les cycles entiers d'alphabétisation de 47% en 2002 à 60% en 2007.

Au terme de la première phase du programme, le bilan de la mise en œuvre fait apparaître les constats suivants :

- **Au préscolaire**

L'objectif visé d'assurer à au moins 80% des enfants de ce groupe d'âge la maîtrise des compétences de base nécessaires pour favoriser l'acquisition des apprentissages instrumentaux de base à l'école primaire ne peut être mesuré. Les moyens pour l'atteinte de cet objectif n'ont pas été mobilisés et les outils de mesure de cet indicateur n'ont pas été développés.

- **Enseignement du cycle de base 1**

Le niveau de réalisation des indicateurs retenus pour la mesure des performances du cycle de base 1 en matière de qualité se présente comme suit :

- **Taux d'achèvement**

Sur la période 2004-2007, le taux d'achèvement au primaire a connu une progression significative passant de 32,2% en 2004 à 39,8% en 2006 soit un gain de 7,6 points pourcentage. Cependant, l'objectif visé sur la période (59% en 2007) n'a pas été atteint. Les filles présentent un taux d'achèvement plus faible que les garçons (30,9 contre 48,8).

L'écart entre filles et garçons sur la période s'est aggravé (15,4 en 2004 contre 17,9 en 2006).

Les disparités entre les régions pour ce qui est du taux d'achèvement se sont aggravées. En dehors de la communauté urbaine de Niamey, l'écart entre la région ayant le taux d'achèvement le plus faible (Zinder) et celle ayant le taux le plus élevé (Dosso) était de 15 points en 2004. En 2006, cet écart est de 21 points entre ces deux régions.

- **Pourcentage de redoublants et Taux de rendement**

L'objectif visé sur la période, était de réduire le pourcentage des redoublants de 10% à 8%. Cet objectif a été largement atteint dès 2005 (5% de redoublants). Le pourcentage de redoublants est particulièrement important au CM2 où les redoublants représentent 16% des effectifs en 2006. Les redoublements sont plus marqués chez les filles que chez les garçons (17% contre 15%).

Le taux de survie au cycle de base 1 est de manière générale faible. Ainsi :

- sur 100 élèves inscrits au CI seulement 56 parviennent en cinquième année d'études (CM1). Le taux de survie au CM1 a connu une baisse sensible entre 2003 et 2006 ; passant de 69% à 56% ;

- Le taux de survie au CM2 est particulièrement faible. Sur deux (2) élèves inscrits au CI un seul parvient au CM2. Ainsi, l'objectif visé de porter le taux de survie au CM2 à 74% en 2007 n'a pas été atteint. On observe par ailleurs une baisse sensible de ce taux entre 2003 et 2006 (13 points d'écart) ;
- Le coefficient d'efficacité du système mesuré au CM2 est estimé à 49% ; ce qui signifie que pour produire un diplômé du cycle de base 1, il faudrait recruter un peu plus de deux élèves au CI. Les filles réussissent moins bien que les garçons dans le système (leur coefficient d'efficacité est de 45% contre 51% pour les garçons) ;
- Sur 1000 élèves inscrits au CI, 360 obtiennent le CFEPD et seulement 241 sans redoublement.

- **Niveau des apprentissages des élèves**

Les deux enquêtes de suivi des acquis scolaires mettent toutes en évidence la faiblesse des performances des élèves en mathématiques et en français et ce quel que soit le niveau.

En français, l'enquête de 2005 révèle que seulement 54% des élèves de CP obtiennent une note supérieure ou égale à la moyenne. La proportion des élèves en situation d'échec s'accroît dans les autres sous cycles (61% au CE et 68% au CM).

En mathématiques, quelque soit le niveau, plus de la moitié des élèves sont en situation d'échec, avec plus de 70% au CM.

- **Education non formelle**

Deux indicateurs ont été retenus pour l'évaluation de la qualité du sous programme Education Non Formelle : le taux d'abandon et le taux de réussite au test de fin de campagne.

- **Taux d'abandon**

Entre 2004 et 2006, le taux d'abandon dans les centres d'alphabétisation a augmenté de manière sensible passant de 26,2% en 2004 à 27,9% en moyenne sur la période. Ce taux est plus important chez les hommes que chez les femmes (26,4% contre 30,5% en moyenne)

- **Taux de réussite**

Les résultats en terme de réussite sont très insuffisants. En moyenne 47,3% des adultes testés ne sont pas admis aux tests de fin de campagne. L'écart entre femmes et hommes est faible (49,8% contre 50,2% pour les hommes en moyenne).

## **II. Contraintes majeures**

La faiblesse des performances observées au niveau de cette composante est liée à certaines contraintes notamment :

- **Au niveau du préscolaire :**

### **Le faible niveau de qualification des éducateurs**

Les éducateurs du préscolaire sont recrutés parmi les enseignants du cycle de base 1 sans une formation préalable les préparant à la prise en charge de la petite enfance. L'encadrement des éducateurs est assuré par des conseillers pédagogiques ou des instituteurs du primaire qui, dans la majorité des cas, n'ont pas les compétences requises au regard des besoins spécifiques de l'enseignement préscolaire.

### **La pauvreté de l'environnement pédagogique**

La majorité des établissements du préscolaire notamment ceux du public sont dans une situation de dénuement pour ce qui est des intrants pédagogiques. Les manuels scolaires spécifiques au sous secteur et le matériel ludo-éducatif sont quasi inexistant dans la plupart des écoles.

Des programmes spécifiques ont été élaborés en 1988 pour les établissements du préscolaire, malheureusement le matériel didactique de support n'a pas été produit et les éducateurs n'ont pas été formés dans l'esprit de ces programmes.

Les normes environnementales indispensables à l'implantation de ce type d'établissement ne sont pas toujours respectées : absence de latrines et de points d'eau, espace scolaire non clôturé, etc.

- **Au niveau du cycle de base 1**

### **L'insuffisance des ressources financières mobilisées en faveur de la composante qualité :**

L'analyse des dépenses effectives du programme sur la période 2004-2006 fait apparaître un sous financement de la composante « Qualité ». Sur un montant de 129,105 milliards de FCFA de dépenses effectuées sur la période, seulement 15,130 milliards de FCFA ont été consacrées à la composante qualité soit 11,7%.



L'option retenue de faire des CAPED des structures d'encadrement de proximité des enseignants ne s'est pas traduite dans les faits. Sur une programmation de 3,02 milliards de FCFA pour la subvention aux activités de ces structures, seulement 566,220 millions de FCFA ont été effectivement mis à disposition, soit un taux d'exécution de 18,7%.

La refondation des curricula qui devrait fédérer toutes les actions visant l'amélioration de la pertinence et de la qualité des apprentissages des élèves n'a pas été effective ; les financements requis n'ayant pas été mobilisés.

### **L'inefficacité de la gestion des ressources humaines**

Pour l'amélioration de la formation continue des enseignants, le PDDE avait retenu en terme d'encadrement du personnel enseignant des ratios d'1 inspecteur pour 300 enseignants et 1 conseiller pédagogique pour 144 enseignants. L'analyse du niveau d'exécution du programme de formation révèle que les objectifs visés ont été pour l'essentiel atteints ; cependant, cela ne se traduit pas par une amélioration du niveau d'encadrement des enseignants. Des inspecteurs et conseillers pédagogiques formés pour le besoin d'encadrement se retrouvent dans l'administration centrale et les centres urbains, entraînant une prolifération des conseillers pédagogiques faisant fonction sur le terrain (108 sur 220 soit 49% des effectifs).

Le problème lié à la gestion des enseignants contractuels (abandons de poste, grèves et absentéisme) affecte aussi les performances du système.

### **L'inadéquation de la stratégie de formation initiale des enseignants**

La politique visant à améliorer l'offre d'éducation a conduit le ministère à effectuer des choix en matière de formation initiale qui ont affecté la qualité de la prestation des enseignants et celle des apprentissages des élèves :

- réduction à un an de la durée de formation des enseignants ;
- professionnalisation des programmes de formation, alors que la majorité des élèves-maîtres ont de faibles performances dans les apprentissages instrumentaux de base ;
- stratégie d'inscription à titre privé dans les ENI ayant entraîné une augmentation fulgurante des effectifs, détériorant du coup la qualité de la formation ;
- formation avant emploi de courte durée pour faire face à la forte demande d'éducation.

### **La faible performance du dispositif de formation continue des enseignants**

Des dysfonctionnements ont été observés quant à l'encadrement pédagogique des enseignants dus principalement à l'insuffisance et à la mauvaise utilisation des moyens mis à la disposition des services déconcentrés.

Le fonctionnement des CAPEP chargées de la formation de proximité des enseignants présente certaines faiblesses : manque de pertinence des thèmes de formation, insuffisance du niveau d'encadrement pédagogique, irrégularité dans la tenue des sessions, etc.

La stratégie retenue de renforcer les capacités des directions scolaires n'a pas été mise en place. Le ministère ne dispose pas à ce jour de texte fixant les normes en matière de recrutement des directeurs d'écoles et leur plan de formation n'a pas été élaboré.

### **La dégradation de l'environnement pédagogique dans les écoles**

La massification du système ces dernières années a entraîné la dégradation des conditions de travail des enseignants et des élèves : prolifération des classes sous paillotes, insuffisance du mobilier scolaire et des supports pédagogiques.

- **Au niveau de l'éducation non formelle**

### **L'inadaptation des programmes d'apprentissage aux besoins des apprenants**

Le manque de pertinence des programmes au regard des besoins et des caractéristiques des groupes cibles a entraîné des taux d'abandon élevés et un faible intérêt des communautés pour les services offerts.

### **La faiblesse des capacités des acteurs**

L'option retenue par le ministère : exécution des programmes par les opérateurs privés a été faite dans les conditions où ceux-ci dans la majorité des cas n'avaient pas les compétences requises. Les structures déconcentrées du MEN chargées du suivi et de l'évaluation des programmes n'ont pas été formées à leur rôle de contrôle de qualité des services offerts.

## **III. Objectifs**

L'objectif général visé par cette composante dans la deuxième phase du programme est de contribuer à l'amélioration de la qualité des apprentissages des apprenants.

De manière spécifique, il s'agira de :

### **3.1. Au préscolaire :**

- assurer la maîtrise des compétences de base du préscolaire à au moins 80% des enfants à l'horizon 2010.

### **3.2. Au cycle de base I :**

- porter le taux de survie global en sixième année d'études (CM2) de 52% en 2006 à 66% en 2010 ;
- porter les taux moyens de réussite au CM : pour le français de xxx% en 2005 à xx% en 2010 ; pour les mathématiques de xxx% en 2005 à xxx% en 2010 ; et pour les sciences de xxx% en 2005 à xxx% en 2010 ;
- porter le taux moyen de réussite au CFEPD et au CEPEFA de 44% en 2006 à 60% en 2010 ;
- porter le taux d'achèvement du cycle de base 1 de 40% en 2006 à 50% en 2010.

### **3.3. Au niveau du non formel :**

- faire passer la proportion de la population ayant suivi avec succès les cycles entiers d'alphabétisation de 38% en 2006 à 75% en 2010.

## **IV. Les indicateurs**

### **4.1. Au préscolaire**

- proportion d'enfants qui réussissent aux tests de fin de cycle.

### **4.2. Au cycle de base I**

- Taux de survie global en sixième année d'études (CM2) ;
- Pourcentage des redoublants au primaire ;
- Taux d'achèvement au cycle de base 1 ;
- Taux de réussite au CM : en français, en mathématiques et en science ;
- Taux de réussite au CFEPD et au CEPEFA.

### **4.3. Au non formel**

- Proportion de la population ayant suivi avec succès les cycles entiers d'alphabétisation ;
- Proportion des femmes ayant suivi avec succès les cycles entiers d'alphabétisation.

## **V. Les axes stratégiques**

Pour l'atteinte des objectifs ci-dessus énoncés, les stratégies suivantes seront mises en œuvre.

- **Au préscolaire**

### **Amélioration de l'encadrement pédagogique**

Pour l'amélioration de la qualité de l'encadrement de la petite enfance, il est prévu vers la fin de la seconde phase du PDDE la mise en place d'une filière de formation des éducateurs du préscolaire dans une des écoles normales. En attendant la création de cette filière, des sessions de formation avant emploi des éducateurs seront organisées dans une ENI par les inspectrices du préscolaire sur une durée de deux (2) mois.

### **Révision des programmes du préscolaire**

Des programmes d'études du préscolaire ont été élaborés dans le cadre de la réforme générale des programmes de 1988. Au terme de vingt ans de mise en œuvre ces programmes devraient être revisités pour une meilleure prise en compte des acquisitions nécessaires au développement psycho-affectif de l'enfant et à sa préparation aux apprentissages ultérieurs.

Des supports pédagogiques et ludo-éducatifs d'accompagnement seront produits et les éducateurs formés à la mise en œuvre de ce programme.

### **Amélioration de l'environnement pédagogique des établissements**

Pour améliorer l'environnement pédagogique des établissements du préscolaire, des normes seront définies en matière de matériels pédagogiques et ludo-éducatifs individuels et collectifs.

Tous les établissements du préscolaire seront dotés de latrines, de points d'eau et de murs de clôture.

### **Mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation**

Il s'agit de procéder à des évaluations périodiques des élèves en terme d'aptitudes physiques, cognitives et socio-affectives, en vue de repérer les déficiences et les troubles du développement et d'apporter les remédiations nécessaires. Des instruments (tests standardisés) seront élaborés à cet effet et périodiquement administrés à chaque niveau d'apprentissage.

- **Au cycle de base 1**

### **Amélioration de la formation initiale des enseignants :**

Les différentes évaluations des acquis scolaires ont mis en évidence que les élèves nigériens présentent de faibles performances et ce, quel que soit la

discipline ou le niveau concerné. La non maîtrise par les enseignants des disciplines enseignées à l'école primaire est un des déterminants des échecs scolaires constatés. Afin d'améliorer les performances des établissements de formation initiale des enseignants, les mesures suivantes seront mises en œuvre dans la deuxième phase du programme :

- le réaménagement des programmes des ENI pour y introduire les disciplines de culture générale en particulier la langue et les mathématiques ;
- la révision de la durée de formation dans les ENI à raison d'une année pour les instituteurs et deux (2) ans pour les instituteurs adjoints ;
- l'élaboration d'un plan de formation à l'intention des formateurs des ENI et des enseignants des écoles annexes ;
- la dotation des ENI en manuels scolaires, ouvrages de référence et supports pédagogiques.

### **Amélioration de la formation continue des enseignants**

Au terme de la 1<sup>ère</sup> phase du programme, certains constats s'imposent :

- les subventions aux CAPED ont été allouées de manière parcimonieuse, à peine 18,7% des besoins ont été satisfaits ;
- l'encadrement des CAPED par les responsables des secteurs pédagogiques n'a pas été effectif, l'auto formation tant décriée persiste ;
- les thèmes abordés pendant les sessions des CAPED se limitent aux plans de préparation de leçons, occultant par voie de conséquence la dimension pédagogique de la formation continue.

Dans la perspective de l'amélioration de la formation continue des enseignants, les mesures suivantes seront prises :

- l'évaluation de la pertinence des CAPED comme structures de formation continue des enseignants avec pour objectif de stabiliser le modèle de formation continue des enseignants et d'harmoniser les interventions ;
- l'élaboration des critères de désignation des directeurs d'école et d'un plan de formation pour ces derniers afin d'en faire les premiers acteurs de l'encadrement de proximité des enseignants ;
- le renforcement des capacités des CP et IEB en didactique disciplinaire et en suivi-évaluation.

## **Accélération du processus de refondation des curricula**

La refondation des curricula est le noyau fédérateur de toutes les activités visant l'amélioration des performances du système. Malheureusement, ce volet a accusé un très grand retard, faute de financement, ce qui limite l'impact des autres volets de la composante « Qualité ». L'option retenue pour cette phase dans l'optique d'impulser la réforme curriculaire est de sécuriser et diversifier les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

- **Au niveau de l'éducation non formelle**

### **Renforcement des capacités des acteurs**

Le constat établi dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du faire faire est le faible niveau des capacités des acteurs : opérateurs privés et services de la DGENF. L'option retenue pour cette phase est de responsabiliser le CFCA dans le programme de renforcement des capacités de ces acteurs.

### **Amélioration des programmes de formation des adultes**

Pour améliorer la pertinence et la qualité des programmes d'alphabétisation et de formation des adultes :

- la DGENF devra proposer aux opérateurs privés un cadre curriculaire de référence qui s'imposera à tous les intervenants. Elle devra aussi élaborer les outils de suivi et de contrôle de qualité des services offerts.
- les opérateurs privés auront en charge l'élaboration des programmes d'études selon les caractéristiques et les besoins des groupes cibles à former et la production des supports pédagogiques.

### **Développement d'un environnement lettré**

Dans le cadre de la post alphabétisation, le développement d'un environnement lettré se fera à travers : (i) la production de livres en langues nationales et leur édition, (ii) la transcription en langues nationales des mentions figurant sur les pièces d'état civil, les panneaux et affiches et (iii) la traduction des documents administratifs en langues nationales.

**SOUS PROGRAMME I : ENSEIGNEMENT DE BASE 1**

## Sous composante 1 : Refondation des curricula

### I. Contexte et problèmes

Le PDDE avait retenu la refondation des curricula comme noyau fédérateur de tous les processus intervenant dans l'amélioration de l'efficacité du système éducatif et la qualité des apprentissages. La mise en œuvre de ce volet couvre le préscolaire, les cycles de base 1 et 2 et l'éducation non formelle.

Au terme de la première phase du PDDE, les actions suivantes ont été réalisées :

- la mise en place et la formation des organes chargés de l'orientation et de l'élaboration des curricula aux niveaux national, régional et sous régional pour toutes les composantes de l'éducation de base ;
- la réalisation des études de base pour l'élaboration du document cadre d'orientation des curricula ;
- l'élaboration du document cadre d'orientation des curricula.

Les problèmes en rapport avec le financement ont entravé l'atteinte des objectifs assignés à ce volet dans la première phase.

### II. Objectif de la sous composante

De manière générale, l'objectif visé sur la période est de poursuivre le processus de refondation des curricula.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Renforcer les capacités des cadres en charge du pilotage de la réforme ;
- Elaborer les programmes d'études des cycles de base 1 et 2 et du non formel ;
- Finaliser la description des cinq autres langues nationales (arabe, buduma, gulfancema, tasawaq et tubu) ;
- Expérimenter et généraliser les curricula du non formel ;
- Expérimenter et généraliser les programmes du premier sous-cycle CI/CP;
- Préparer l'expérimentation des programmes du deuxième sous-cycle CE1/CE2 ;
- Expérimenter et généraliser les programmes du premier sous-cycle de base 2 (6è/5è) ;
- Préparer l'expérimentation des programmes du second sous-cycle de base 2 (4è/3è).



### **III. Contenu de la sous composante**

#### **Action 1 : Equipement du Secrétariat Technique Permanent (STP) en matériels de fonctionnement**

Pour rendre le travail des équipes curriculaires plus performant, il est envisagé de doter le Secrétariat Technique Permanent (STP) et la Commission Nationale d'Orientation des Curricula en ouvrages de référence.

#### **Action 2 : Adoption du document cadre d'orientation des curricula**

Ce document servira de base à toutes les activités relatives à l'élaboration et à l'implantation des curricula. Les activités préalables (analyse des documents de politique éducative, organisation des fora sur les attentes vis-à-vis de l'école, diagnostic de l'existant, étude d'identification des besoins en hygiène et assainissement) ont été déjà réalisées.

Un projet de document cadre d'orientation des curricula a été élaboré avec l'accompagnement scientifique et technique d'un consultant. Ce document sera soumis aux autorités compétentes pour approbation.

#### **Action 3 : Prise en compte de la dimension genre dans l'élaboration des curricula**

Une grille d'analyse des stéréotypes sexistes sera élaborée par les directions en charge du curriculum en collaboration avec la Direction de la Promotion de la Scolarisation des Filles. Cette grille servira d'outil de référence dans le processus d'élaboration des différentes composantes du curriculum.

#### **Action 4 : Sensibilisation des acteurs et partenaires à la refondation des curricula.**

Un document de sensibilisation sera rédigé par les directions en charge des curricula. Il servira de base aux coordinations régionales, sous- régionales pour l'élaboration de leur plan de communication. Ce document portera aussi bien sur l'approche par compétence que sur l'enseignement bilingue. Des ateliers de sensibilisation seront organisés au niveau national, régional et sous régional. Des messages radiophoniques seront élaborés et diffusés au niveau national, régional et sous régional. Des débats radiotélévisés seront aussi organisés autour de l'enseignement bilingue.

#### **Action 5 : Formation /accompagnement des membres des équipes techniques nationales à l'élaboration des curricula.**

Les formations des membres des équipes techniques seront assurées par une équipe de consultants. Ces formations se feront de manière périodique (visite

trimestrielle d'une durée d'environ deux semaines chacune) en fonction du rythme de production des équipes curriculaires.

**Action 6 : Formation des équipes techniques sous régionales à l'élaboration des modules optionnels**

Le Secrétariat Technique Permanent (STP) des Curricula aura en charge la formation des équipes techniques sous régionales pour l'élaboration des modules optionnels et la formation des acteurs de l'expérimentation.

**Action 7 : Formation des membres des comités scientifiques de validation**

La formation des membres des comités scientifiques de validation sera assurée par une équipe de consultants. Cette formation sera axée sur le cadre théorique d'élaboration des curricula centrés sur les compétences et les approches méthodologiques préconisées dans le cadre de cette approche.

**Action 8 : Elaboration des programmes d'étude du cycle de base 1,2 et du non formel**

Les équipes techniques nationales d'élaboration des Curricula (ETEC) seront chargées de la rédaction des programmes d'étude sous la supervision du STP et l'accompagnement technique de l'équipe de consultants.

**Action 9 : Validation des programmes d'étude du cycle de base 1,2 et du non formel**

Une fois élaborée, les programmes d'étude des cycles de base 1 et 2 et du non formel seront validés par le Comité Scientifique de Validation.

**Action 10 : Formation des équipes chargées de l'adaptation des curricula en Arabe et Langues Nationales**

En collaboration avec la DEB1, la DPAFA, la DEA et l'INDRAP, il est envisagé la mise en place d'équipes légères (5 par langue) dans toutes les langues nationales pour assurer la réadaptation des curricula dans la perspective du bilinguisme (français-arabe et français-langues nationales). Ces différentes équipes devront bénéficier des mêmes formations que les équipes curriculaires nationales pour mieux les outiller à réussir leur mission de réadaptation du nouveau curriculum.

**Action 11 : Elaboration d'un document de stratégie pour l'expérimentation et la généralisation du curriculum**

Ce document doit prendre en compte, la production de matériel didactique de support, la sensibilisation des acteurs, la stratégie de formation des encadreurs, formateurs et enseignants chargés de l'expérimentation, de l'extension et

généralisation. Un expert international et des consultants nationaux seront recrutés pour l'élaboration dudit document.

**Action 12. Rédaction des outils pédagogiques pour le sous-cycle CI/CP**

Les équipes techniques nationales d'élaboration des curricula seront chargées d'élaborer les cahiers de charge techniques et pédagogiques des manuels et autres supports. En collaboration avec la DRFM, un avis d'appel d'offre sera lancé par les directions nationales en charge des curricula pour la rédaction des manuscrits. Les équipes techniques sous régionales seront chargées d'élaborer les modules optionnels spécifiques à leur zone.

**Action 13. Adaptation des programmes d'études et des outils du sous-cycle CI/CP en arabe et dans les cinq (5) langues nationales déjà expérimentées.**

Les programmes et les outils une fois élaborés seront adaptés en arabe (Franco arabe) et dans les 5 langues nationales déjà expérimentées (Fulfuldé, Haoussa, Kanuri, Tamajaq, Zarma-Sonay). Les équipes bilingues mises en place seront chargées de cette adaptation.

**Action 14. Identification des écoles par langues pour la phase de l'expérimentation**

Les directions en charge du curriculum identifieront les écoles pilotes pour la phase expérimentale. Le choix de la langue médium doit faire l'objet de l'adhésion des communautés. Des missions d'identification et de sensibilisation seront organisées à cet effet.

**Action 15. Elaboration d'un répertoire des enseignants et encadreurs par langues nationales maîtrisées**

En collaboration avec la DSI et les IEB, les directions en charge du curriculum élaboreront un répertoire des enseignants et encadreurs par langues maîtrisées. A cet effet le canevas des rapports de rentrée et de fin d'année sera modifié pour prendre en compte la dimension langue maîtrisée.

**Action 16. Formation des acteurs chargés de l'expérimentation du sous-cycle CI/CP**

L'expérimentation sera effectuée sur un échantillon de 60 écoles (10 écoles par langues enseignées et 10 franco arabe) La formation des acteurs de l'expérimentation s'effectuera selon les modalités suivantes : les Equipes Techniques d'Elaboration des Curricula seront chargées de la formation des membres des équipes sous régionales, des Inspecteurs, conseillers pédagogiques

et des enseignants. Un accent particulier sera mis sur la linguistique générale et appliquée.

**Action 17. Suivi de l'expérimentation du sous-cycle CI/CP**

Le processus de l'expérimentation sera supervisé par le secrétariat technique permanent, les Coordinations Régionales des Curricula et les Equipes Techniques Sous Régionales d'Elaboration des Curricula. Un guide sera produit à l'intention des structures chargées de l'expérimentation. Chaque structure chargée de la supervision fournira un rapport à la structure hiérarchique supérieure.

**Action 18. Evaluation de l'expérimentation et correction des outils du sous-cycle CI/CP**

Au terme de l'expérimentation, une évaluation sera conduite et concernera uniquement le programme du sous-cycle CI/CP. Les modules, les manuels et autres outils pédagogiques seront corrigés et vulgarisés en vue de la généralisation.

**Action 19. Formation des encadreurs et enseignants pour la généralisation des programmes du sous -cycle CI/CP**

A l'issue de l'expérimentation et de la correction des outils l'ensemble des enseignants détenant les sous-cycle CI/CP, les directeurs d'écoles et les encadreurs pédagogiques seront formés à la maîtrise du programme.

**Action 20. Renforcement de capacité des acteurs pour l'expérimentation/généralisation de l'enseignement bilingue**

Les acteurs chargés de la mise en œuvre du programme du sous cycle CI/CP seront formés en système d'écriture en langue nationale, méthodologie d'enseignement bilingue et en didactique des disciplines enseignées.

**Action 21. Expérimentation du curriculum du non formel.**

Un échantillon de 15 structures sera concerné par cette expérimentation. La durée de l'expérimentation est d'une campagne pour les centres d'alphabétisation et une année scolaire pour les CFDC et les Ecoles Coraniques Rénovées.

**Action 22. Suivi de l'expérimentation du curriculum du non formel**

Des structures de suivi de l'expérimentation seront mises en place au niveau national, régional et sous régional. Le STP élaborera des outils de suivi et des sessions de formations seront organisées à l'intention des membres des différentes structures de suivi. Les activités de supervision seront menées au niveau national par le STP (1 mission par trimestre). Les coordinations régionales

superviseront l'expérimentation au niveau des régions et produiront des rapports trimestriels de suivi évaluation (1 mission par trimestre). Les équipes techniques sous régionales assureront la supervision des centres d'alphabétisation. Ils doivent adresser un rapport mensuel de suivi évaluation aux coordinations régionales (1 visite par mois).

### **Action 23. Evaluation de l'expérimentation et correction des outils du non formel**

Au terme de l'expérimentation, une évaluation sera conduite et concernera l'ensemble du programme du non formel. Les modules, les livrets et autres outils d'accompagnement seront corrigés et vulgarisés en vue de la généralisation.

### **Action 24. Généralisation du curriculum du non formel**

Dans le non formel la généralisation du curriculum interviendra dès la validation de l'expérimentation, la correction des outils et la formation des acteurs, en ce qui concerne les CFDC et les écoles coraniques rénovées. Dans le domaine de l'alphabétisation, les opérateurs privés auront en charge l'exécution du programme.

### **Action 25. Développement d'un environnement lettré bilingue**

C'est une action essentielle qui permet de renforcer les acquisitions de lecture et d'écriture réalisées en salle de classe. Elle permet également de rapprocher les communautés de l'école en rendant pratique et utilitaire le processus d'alphabétisation

### **Action 26. Rédaction des outils pédagogiques pour le sous-cycle CE1/CE2**

Les équipes techniques nationales d'élaboration des curricula seront chargées d'élaborer les cahiers de charge techniques et pédagogiques des manuels et autres supports. En collaboration avec la DRFM, un avis d'appel d'offre sera lancé par les directions nationales en charge des curricula pour la rédaction des manuscrits. Les équipes techniques sous régionales seront chargées d'élaborer les modules optionnels spécifiques à leurs zones.

### **Action 27. Adaptation des programmes d'études et des outils du sous-cycle CE1/CE2 en arabe et dans les cinq (5) langues déjà expérimentées**

Les programmes et les outils une fois élaborés seront adaptés en arabe (Franco arabe) et dans les langues nationales (Fulfuldé, Haoussa, Kanuri, Tamajaq, Zarma-Sonray). Les équipes bilingues mises en place seront chargées de cette adaptation.

### **Action 28. Formation des acteurs chargés de l'expérimentation du sous-cycle CE1/CE2**

L'expérimentation sera effectuée dans les mêmes écoles ciblées par l'expérimentation du sous-cycle CI/CP.). La formation des acteurs de l'expérimentation s'effectuera selon les modalités suivantes : les Equipes Techniques d'Elaboration des Curricula seront chargées du recyclage des membres des équipes sous régionales, des Inspecteurs, conseillers pédagogiques. Ces derniers formeront à leur tour les enseignants. Un accent particulier sera mis sur la linguistique générale et appliquée.

### **Action 29. Suivi et évaluation des activités de terrain.**

Des missions de suivi et évaluation des activités seront organisées au niveau national, régional et sous régional. Des outils de suivi seront élaborés à cet effet.

### **Action 30. Rédaction des outils pédagogiques pour le sous-cycle de base 2 (6ème /5ème)**

Les équipes techniques nationales d'élaboration des curricula seront chargées d'élaborer les guides d'accompagnement, les cahiers de charge techniques et pédagogiques des manuels et autres supports. Un avis d'appel d'offre sera lancé par les directions nationales en charge des curricula pour la rédaction des manuels. Les équipes techniques sous régionales seront chargées d'élaborer les modules optionnels spécifiques à leur zone.

### **Action 31. Elaboration d'un document de stratégie pour l'expérimentation et la généralisation du curriculum**

Ce document prendra en compte, la production de matériel didactique, la sensibilisation des acteurs, la stratégie de formation des encadreurs, formateurs et enseignants chargés de l'expérimentation, de l'extension et généralisation. Les directions en charge du curriculum recruteront un expert international qui accompagnera l'équipe technique nationale d'élaboration des curricula pour l'élaboration dudit document.

### **Action 32. Identification des établissements pour la phase de l'expérimentation**

Les directions en charge du curriculum identifieront les établissements pilotes pour la phase expérimentale. Des missions d'identification et de sensibilisation seront organisées à cet effet.

**Action 33. Formation des acteurs chargés de l'expérimentation du sous-cycle de base 2 (6ème/5ème)**

L'expérimentation sera effectuée sur un échantillon de 20 établissements (14 collèges d'enseignement général, 3 complexes d'enseignement secondaire, 2 collèges franco arabe et 1 complexe d'enseignement secondaire franco arabe). La formation des acteurs de l'expérimentation s'effectuera selon les modalités suivantes : les Equipes Techniques d'Elaboration des Curricula seront chargées de la formation des membres des équipes sous régionales , des Inspecteurs , des conseillers pédagogiques et des enseignants. Trois modules de formation seront rédigés à cet effet : formation des ETSREC, formation des inspecteurs et CP, formation des enseignants expérimentateurs.

**Action 34 Suivi de l'expérimentation du sous-cycle de base 2 (6ème/5ème)**

Le processus de l'expérimentation sera supervisé par le secrétariat technique permanent, Les équipes techniques nationales d'élaboration des curricula, les Coordinations Régionales des Curricula, les Equipes Techniques Sous Régionales d'Elaboration des Curricula. Un guide sera produit à l'intention des structures chargées de l'expérimentation. Chaque structure chargée de la supervision fournira un rapport à la structure hiérarchique supérieure.

**Action 35. Evaluation de l'expérimentation et adaptation des outils du sous-cycle de base 2 (6ème/5ème)**

Au terme de l'expérimentation, une évaluation sera conduite par une équipe d'acteurs des structures chargées du suivi de l'expérimentation, accompagnée par un expert. Cette évaluation concernera uniquement le programme du sous-cycle de base 2 (6ème /5ème). Les modules, les manuels et autres outils pédagogiques seront amendés et vulgarisés en vue de la généralisation.

**Action 36. Formation des encadreurs et enseignants pour la généralisation des programmes du sous-cycle de base 2 (6ème/5ème)**

A l'issue de l'expérimentation et de l'amendement des outils, l'ensemble des enseignants détenant les sous-cycles de base 2 (6ème /5ème), les chefs des unités pédagogique, les chefs d'établissement et les encadreurs pédagogiques seront formés à la maîtrise du programme

**Action 37. Rédaction des outils pédagogiques pour le sous-cycle de base 2 (4ème /3ème)**

Les équipes techniques nationales d'élaboration des curricula seront chargées d'élaborer les guides d'accompagnement, les cahiers de charge techniques et pédagogiques des manuels et autres supports. Un avis d'appel d'offre sera lancé

par les directions nationales en charge des curricula pour la rédaction des manuels. Les équipes techniques sous régionales seront chargées d'élaborer les modules optionnels spécifiques à leur zone.

**Action 38. Formation des acteurs chargés de l'expérimentation du sous-cycle (4ème /3ème)**

L'expérimentation sera effectuée dans les mêmes établissements ciblés par l'expérimentation du sous-cycle de base 2 (6ème/5ème). La formation des acteurs de l'expérimentation s'effectuera selon les modalités suivantes : les Equipes Techniques d'Elaboration des Curricula seront chargées du recyclage des membres des équipes sous régionales, des Inspecteurs, conseillers pédagogiques. Ces derniers formeront à leur tour les enseignants.

**Action 39. Description des 5 langues non encore enseignées**

Le Niger compte officiellement dix langues, dont 5 sont déjà enseignées. Il s'agit de les prendre en compte dans le processus de généralisation de l'enseignement bilingue. Pour ce faire il y a lieu de recruter 5 spécialistes en langue pour mener des études qui permettront de prendre des arrêtés pour leurs orthographes. Un atelier de validation sera organisé et le matériel didactique et outils de référence dans les 5 langues produits.

**Action 40. Formation des acteurs chargés de l'expérimentation du non formel**

Les encadreurs et observateurs seront formés au curriculum et aux outils produits dans le cadre de l'expérimentation. Les Equipes Techniques d'Elaboration des Curricula du non formel seront chargées de la formation des encadreurs et observateurs qui, à leur tour formeront les alphabétiseurs, .

**Action 41. Rédaction des livrets, modules et autres outils d'accompagnement pour l'expérimentation au non formel**

Trois modules et trois guides de formation seront produits par les équipes techniques nationales d'élaboration des curricula du non formel. Ces outils serviront pour la formation des encadreurs et des formateurs.



## IV. Tableau des responsabilités et obligations

Acteurs	Attributions	Responsabilités
<b>Equipement du Secrétariat Technique Permanent (STP) en matériels de fonctionnement</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	Définition des spécifications techniques des ouvrages à acquérir
DRFM	Gestion des ressources matérielles et financières du MEN.	Elaboration des DAO, acquisition et mise en place des ouvrages.
<b>Adoption du document cadre d'orientation des curricula</b>		
MEN	Définition et mise en œuvre de la politique nationale de l'éducation	Soumission du document cadre au gouvernement pour adoption.
<b>Prise en compte des nouveaux contenus (genre, hygiène, environnement, EMP/EVF) dans l'élaboration des curricula</b>		
DPSF	Promotion de la scolarisation des filles.	Elaboration d'une grille d'analyse des stéréotypes sexistes dans les différentes composantes du curriculum.
DCIP	Coordination des activités d'intégration des thèmes d'Hygiène et assainissement dans les curricula	Mise en œuvre du projet promotion de l'Hygiène et Assainissement
<b>Sensibilisation des acteurs et partenaires à la refondation des curricula.</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	-Elaboration du document de sensibilisation ; -Organisation des ateliers de sensibilisation ; - Production des messages radiophoniques - Préparation des débats radio-télévisés
<b>Formation /accompagnement des membres des équipes techniques nationales à l'élaboration des curricula</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	- Elaboration des TDR pour le recrutement du consultant. - Organisation des formations.
<b>Formation des équipes techniques sous régionales à l'élaboration des modules optionnels</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	- Elaboration des TDR des formations. - Organisation des formations
<b>Formation des membres des comités scientifiques de validation</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	- Elaboration des TDR pour le recrutement du consultant. - Organisation des formations
<b>Elaboration des programmes d'étude des cycles de base 1,2 et du non formel</b>		
ETEC	Elaboration des programmes d'études	Rédaction des programmes d'études des cycles de base 1et 2 et du non formel.
<b>Validation des programmes d'étude des cycles de base 1,2 et du non formel</b>		
CSV	Validation scientifique des programmes d'études.	Validation des programmes d'études des cycles de base 1et 2 et du non formel.
<b>Formation des équipes chargées de l'adaptation des curricula en Arabe et Langues Nationales</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	- Mise en place des équipes chargées de réadapter les curricula dans les langues nationales. - Formation des membres des équipes.

<b>Elaboration d'un document de stratégie pour l'expérimentation et la généralisation du curriculum</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	- Elaboration des TDR pour le recrutement de l'expert international et des consultants nationaux. - Organisation de l'atelier de validation du document de stratégie.
<b>Rédaction des outils pédagogiques pour le sous-cycle CI/CP</b>		
ETEC	Elaboration des programmes d'études	Elaboration des cahiers de charges techniques et pédagogiques, des manuels et supports pédagogiques.
DRFM	Gestion des ressources matérielles et financières du MEN.	Elaboration des DAO pour la sélection des rédacteurs de manuscrits.
ETSREC	Elaboration des programmes sous régionaux.	Elaboration des modules optionnels
<b>Adaptation des programmes d'études et des outils du sous-cycle CI/CP en arabe et dans les cinq (5) langues déjà expérimentées</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	Coordination de l'adaptation des programmes et outils pédagogiques en langues nationales.
<b>Formation des acteurs chargés de l'expérimentation du sous-cycle CI/CP</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	Elaboration des TDR des formations
ETEC	Elaboration des programmes d'études	Formation des membres des équipes sous régionales.
ETSREC	Elaboration des programmes sous régionaux.	Formation des enseignants expérimentateurs.
<b>Rédaction des outils pédagogiques pour le sous-cycle CE1/CE2</b>		
ETEC	Elaboration des programmes d'études	Elaboration des cahiers de charges techniques et pédagogiques, des manuels et supports pédagogiques.
DRFM	Gestion des ressources matérielles et financières du MEN.	Elaboration des DAO pour la sélection des rédacteurs de manuscrits.
ETSREC	Elaboration des programmes sous régionaux.	Elaboration des modules optionnels
<b>Expérimentation du curriculum du non formel</b>		
DPAFA	Elaboration et suivi-évaluation des curricula du non formel	- identification des centres pour l'expérimentation ; - formation des acteurs pour l'expérimentation.
<b>Suivi de l'expérimentation du curriculum du non formel</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	- élaboration des outils de suivi ; - formation des structures locales de suivi ; - supervision de l'expérimentation.
CRC	Coordination des activités de développement des curricula au niveau régional	supervision de l'expérimentation au niveau régional

ETSREC	Elaboration et suivi des programmes au niveau sous régional	- supervision des centres d'alphabétisation ; - élaboration des rapports mensuels de suivi-évaluation de l'expérimentation
<b>Evaluation de l'expérimentation et correction des outils du non formel</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	- élaboration des TDR pour l'évaluation de l'expérimentation ; - recrutement du consultant ; - organisation de l'atelier de correction des curricula expérimentés.
<b>Généralisation du curriculum du non formel</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	- formation des acteurs pour la généralisation ; - supervision du processus de généralisation
<b>Développement d'un environnement lettré bilingue</b>		
DDMP	Gestion de la documentation et du matériel pédagogique du non formel	- identification des besoins ; - élaboration des TDR des ouvrages et du matériel à acquérir
DRFM	Gestion des ressources matérielles et financières du MEN.	Elaboration des DAO pour l'acquisition des ouvrages et du matériel.
<b>Rédaction des outils pédagogiques pour le sous-cycle CE1/CE2</b>		
ETEC	Elaboration des programmes d'études	Elaboration des cahiers de charges techniques et pédagogiques, des manuels et supports pédagogiques.
DRFM	Gestion des ressources matérielles et financières du MEN.	Elaboration des DAO pour la sélection des rédacteurs de manuscrits.
ETSREC	Elaboration des programmes sous régionaux.	Elaboration des modules optionnels
<b>Adaptation des programmes d'études et des outils du sous-cycle CE1/CE2 en arabe et dans les cinq (5) langues déjà expérimentées</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	Coordination de l'adaptation des programmes et outils pédagogiques en langues nationales.
<b>Formation des acteurs chargés de l'expérimentation du sous-cycle CE1/CE2</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	Elaboration des TDR des formations
ETEC	Elaboration des programmes d'études	Formation des membres des équipes sous régionales.
ETSREC	Elaboration des programmes sous régionaux.	Formation des enseignants expérimentateurs.
<b>Rédaction des outils pédagogiques pour le sous-cycle de base 2 (6ème /5ème)</b>		
ETEC 2 <sup>nd</sup> bloc	Elaboration des curricula du cycle de base 2	Elaboration des cahiers de charges techniques et pédagogiques, des manuels et supports pédagogiques.
DRFM	Gestion des ressources matérielles et financières du MEN.	Elaboration des DAO pour la sélection des rédacteurs de manuscrits.
<b>Elaboration d'un document de stratégie pour l'expérimentation et la généralisation du curriculum</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	Elaboration des TDR pour le recrutement du consultant chargé d'accompagner l'EETEC ;

ETEC	Elaboration des programmes d'études	Elaboration du document de stratégie
<b>Identification des établissements pour la phase de l'expérimentation</b>		
CRC	Coordination des activités de développement des curricula au niveau régional	- identification des établissements pilotes ; - sensibilisation des acteurs.
<b>Formation des acteurs chargés de l'expérimentation du sous-cycle de base 2 (6ème/5ème)</b>		
ETEC Base 2	Elaboration des programmes d'études	- Elaboration des TDR des formations ; - Formation des ETSREC, des encadreurs pédagogiques et des enseignants expérimentateurs.
<b>Suivi de l'expérimentation du sous-cycle de base 2 (6ème/5ème)</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	- élaboration du guide pour le suivi de l'expérimentation ; - supervision de l'expérimentation.
CRC	Coordination des activités de développement des curricula au niveau régional	suivi de l'expérimentation au niveau régional
ETSREC	Elaboration des programmes sous régionaux.	suivi de l'expérimentation au niveau sous régional
<b>Evaluation de l'expérimentation et adaptation des outils du sous-cycle de base 2 (6ème/5ème)</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	- Elaboration des TDR pour le recrutement du consultant chargé de l'évaluation ; - Organisation des ateliers de validation et de correction des outils ; - Reproduction des outils corrigés.
<b>Formation des encadreurs et enseignants pour la généralisation des programmes du sous-cycle de base 2 (6ème/5ème)</b>		
ETSREC base 2	Elaboration des programmes sous régionaux.	Formation des acteurs de la généralisation
<b>Rédaction des outils pédagogiques pour le sous-cycle de base 2 (4ème /3ème)</b>		
ETEC Base 2	Elaboration des programmes d'études	élaboration des guides d'accompagnement et des cahiers de charges techniques et pédagogiques, des manuels et autres supports ;
DRFM	Gestion des ressources matérielles et financières du MEN.	Elaboration des DAO pour la sélection des rédacteurs de manuscrits.
ETSREC base 2	Elaboration des programmes sous régionaux.	Elaboration des modules optionnels
<b>Formation des acteurs chargés de l'expérimentation du sous-cycle (4ème /3ème)</b>		
ETEC Base 2	Elaboration des programmes d'études	Recyclage des membres des ETSREC, des Inspecteurs et Conseillers pédagogiques
ETSREC base 2	Elaboration des programmes sous régionaux.	Formation des enseignants expérimentateurs
<b>Suivi et évaluation des activités de terrain</b>		
STP	Coordination des activités de développement des curricula	- Elaboration des outils de suivi évaluation ; - Suivi au niveau national
ETSREC	Elaboration des programmes sous régionaux.	Suivi au niveau sous régional.

## V. Programmation physique des activités

Actions	Activités	Période		
		2008	2009	2010
Equippedement du Secrétariat Technique Permanent (STP) en matériels de fonctionnement	Identification des besoins			
	Définition des spécifications techniques du matériel			
	Elaboration des DAO			
	Acquisition et mise en place du matériel.			
Adoption et édition du document cadre d'orientation des curricula	Adoption du document cadre			
	Elaboration du DAO			
	Edition et reproduction du document.			
Prise en compte des nouveaux contenus (dimension genre ; hygiène, assainissement, EMP/EVF) dans l'élaboration des curricula.	Elaboration de la grille d'analyse			
	Atelier de validation de la grille			
	Intégration des thèmes d'hygiène et assainissement			
Sensibilisation des acteurs et partenaires à la refondation des curricula	Elaboration du plan et des supports de communication.			
	Formation des acteurs à l'outil de sensibilisation.			
	Organisation des activités d'IEC.			
	Elaboration et diffusion des messages audiovisuels sur l'enseignement bilingue.			
	Organisation des débats radio-télévisés.			
	Création et animation d'un journal sur la réforme			
Formation /accompagnement des membres des équipes techniques nationales à l'élaboration des curricula	Signature d'une convention de partenariat avec l'observatoire des réformes éducatives			
	Recrutement du consultant.			
	Rédaction des programmes.			
	Suivi de la rédaction des programmes par l'équipe de consultants.			
Formation des équipes techniques sous régionales à	Elaboration des TDR des formations.			
	Organisation des formations.			

l'élaboration des modules optionnels	Elaboration des modules.			
Formation des membres des comités scientifiques de validation	Elaboration des TDR.			
	Recrutement des consultants.			
	Organisation des formations.			
Elaboration des programmes d'étude des cycles de base 1,2 et du non formel	Rédaction des programmes.			
Validation des programmes d'étude des cycles de base 1,2 et du non formel	Elaboration des TDR des ateliers de validation			
	Organisation des ateliers			
Formation des équipes chargées de l'adaptation des curricula en Arabe et Langues Nationales	Elaboration des TDR pour le recrutement des consultants			
	Mise en place des équipes d'adaptation.			
	Recrutement des consultants			
	Organisation des ateliers			
	Description linguistique (phonologie et grammaire) des cinq autres langues nationales.			
	Production de matériels didactiques et outils de références dans les cinq autres langues (guides, manuels, dictionnaires et lexiques)			
Elaboration d'un document de stratégie pour l'expérimentation et la généralisation du curriculum	Elaboration des TDR pour le recrutement de l'expert international et des consultants nationaux.			
	Recrutement des consultants			
	Validation du document			
Elaboration d'un répertoire des enseignants et encadreurs par langue nationale maîtrisée.	Elaboration du répertoire			
Identification des écoles par langue pour la phase de l'expérimentation du sous cycle CI-CP.	Identification des écoles par langue			
Rédaction des outils pédagogiques pour le sous-cycle CI/CP	Elaboration des cahiers de charges techniques et pédagogiques			
	Elaboration des DAO			

	Sélection des manuscrits			
Adaptation des programmes d'études et des outils du sous-cycle CI/CP en arabe et dans les cinq (5) langues déjà expérimentées	Elaboration des TDR			
	Organisation des ateliers d'adaptation des programmes			
	Organisation des ateliers d'adaptation des outils pédagogiques.			
Identification des écoles par langues pour la phase de l'expérimentation	Etablissement de la liste des écoles par langues			
Elaboration d'un répertoire des enseignants et encadreurs par langues nationales maîtrisées	Mise en place d'une base de données des enseignants et encadreurs selon la langue nationale maîtrisée			
Formation des acteurs chargés de l'expérimentation du sous-cycle CI/CP	Elaboration des TDR			
	Elaboration des modules			
	Reproduction des modules			
	Organisation des ateliers de formation.			
Suivi de l'expérimentation du sous cycle CI-CP	Rédaction du guide de suivi			
	Reproduction du guide de suivi			
	Organisation de 6 missions de supervision par les ETEC			
	Organisation de 4 missions de supervision par les CRC			
	Organisation de 6 missions de supervision par les ETSREC			
	Organisation de missions de supervision par les chefs secteurs pédagogiques des écoles expérimentales			
Evaluation de l'expérimentation et correction des outils du sous cycle CI-CP	Evaluation interne de l'expérimentation			
	Correction des outils			
Formation des encadreurs et enseignants pour la généralisation au sous du cycle CI-CP	Révision des modules de formation			
	Reproduction des modules de formation			
	Organisation des ateliers de formation des encadreurs			
	Organisation des ateliers de formation des enseignants			

Description linguistique (phonologie et grammaire) des cinq autres langues nationales non expérimentées	Prise en charge des spécialistes en langue			
	Fonctionnement de l'équipe			
	Organisation de 5 ateliers de validation			
	Production de matériels didactiques et outils de références dans les cinq autres langues (guides, manuels, dictionnaires et lexiques)			
<b>Expérimentation du 1<sup>er</sup> sous cycle de base 2, (6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>)</b>				
Rédaction des outils pédagogiques pour le sous-cycle 6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> .	Elaboration des cahiers de charges techniques et pédagogiques			
	Elaboration des DAO			
	Sélection des manuscrits			
Formation des acteurs chargés de l'expérimentation du sous-cycle 6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup>	Elaboration des TDR			
	Elaboration des modules			
	Reproduction des modules			
	Organisation de 3 ateliers de formation.			
Suivi de l'expérimentation du sous cycle 6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup>	Rédaction du guide de suivi			
	Reproduction du guide de suivi			
	Organisation de 6 missions de supervision par les ETEC			
	Organisation de 4 missions de supervision par les CRC			
	Organisation de 6 missions de supervision par les ETSREC			
	Organisation de missions de supervision par les chefs secteurs pédagogiques des écoles expérimentales			
Evaluation de l'expérimentation et correction des outils du sous cycle 6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup>	Evaluation interne de l'expérimentation			
	Correction des outils			
Formation des encadreurs et enseignants pour la généralisation au sous du cycle 6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup>	Révision des modules de formation			
	Reproduction des modules de formation			
	Organisation des ateliers de formation des encadreurs			



	Organisation des ateliers de formation des enseignants			
Rédaction des livrets, modules et autres outils d'accompagnement pour l'expérimentation au Non Formel	Elaboration de 3 modules et 3 guides de formation pour encadreurs et formateurs			
	Reproduction des modules et guides			
	Reproduction des outils pédagogiques			
	Reproduction du programme			
Formation des acteurs chargés de l'expérimentation au NF	Formation des encadreurs observateurs			
Expérimentation du curriculum du non formel	Identification des centres d'expérimentation			
	Elaboration de 3 modules et 3 guides de formation pour encadreurs et formateurs			
	Reproduction des modules et guides			
	Formation des encadreurs observateurs			
	Reproduction des outils pédagogiques			
	Reproduction du programme			
Suivi de l'expérimentation du curriculum au non formel	Organisation d'une mission de supervision (DPAFA, ETEC).			
	Organisation de 6 missions de supervision par les encadreurs observateurs des sous régions			
	Organisation de 2 missions de supervision des CRC.			
Evaluation de l'expérimentation et correction des outils au non formel	Elaboration des TDR de l'atelier			
	Organisation de l'atelier			
	Correction des outils pédagogiques d'accompagnement			
Généralisation du curriculum du non formel	Reproduction des programmes			
	Reproduction des livrets et guides			
	Formation des encadreurs			
	Formation des opérateurs privés			
Développement d'un environnement lettré bilingue	Elaboration des DAO			
	Acquisition de matériels récréatifs pour enfants et adultes			

	Appui à la presse villageoise bilingue			
Rédaction des outils pédagogiques pour le sous-cycle CE1/CE2	Elaboration des cahiers de charges techniques et pédagogiques			
	Elaboration des DAO			
	Sélection des manuscrits			
Adaptation des programmes d'études et des outils du sous-cycle CE1/CE2 en arabe et dans les cinq (5) langues déjà expérimentées	Elaboration des TDR			
	Organisation des ateliers d'adaptation des programmes			
	Organisation des ateliers d'adaptation des outils pédagogiques			
Formation des acteurs chargés de l'expérimentation du sous-cycle CE1/CE2	Elaboration des TDR			
	Elaboration des modules			
	Reproduction des modules			
	Organisation de 3 ateliers de formation.			
Rédaction des outils pédagogiques pour le sous-cycle de base 2 (6ème /5ème)	Elaboration des cahiers de charges techniques et pédagogiques			
	Sélection des manuscrits			
Identification des établissements pour la phase de l'expérimentation (6ème /5ème)	Choix des établissements			
Formation des acteurs chargés de l'expérimentation du sous-cycle de base 2 (6ème/5ème)	Elaboration des TDR			
	Elaboration des modules			
	Reproduction des modules			
	Organisation de 3 ateliers de formation.			
Suivi de l'expérimentation du sous-cycle de base 2 (6ème/5ème)	Rédaction du guide de suivi			
	Reproduction du guide de suivi			
	Organisation de 4 missions de supervision par les ETEC			
	Organisation de 4 missions de supervision par les CRC			
	Organisation de 6 missions de supervision par les ETSREC			
	Organisation de missions de supervision par les chefs secteurs pédagogiques des écoles expérimentales			

Evaluation de l'expérimentation et adaptation des outils du sous-cycle de base 2 (6ème/5ème)	Evaluation interne de l'expérimentation			
	Correction des outils			
Formation des encadreurs et enseignants pour la généralisation des programmes du sous-cycle de base 2 (6ème/5ème)	Révision des modules de formation			
	Reproduction des modules de formation			
	Organisation des ateliers de formation des encadreurs			
	Organisation des ateliers de formation des enseignants			
	Evaluation interne de l'expérimentation			
Rédaction des outils pédagogiques pour le sous-cycle de base 2 (4ème /3ème)				
Suivi de l'expérimentation du sous cycle 6ème-5ème	Rédaction du guide de suivi			
	Reproduction du guide de suivi			
	Organisation de 4 missions de supervision par les ETEC			
	Organisation de 4 missions de supervision par les CRC			
	Organisation de 6 missions de supervision par les ETSREC			
	Organisation de missions de supervision par les chefs secteurs pédagogiques des écoles expérimentales			
Evaluation de l'expérimentation et correction des outils du sous cycle 6ème-5ème	Evaluation interne de l'expérimentation			
	Correction des outils			
Formation des encadreurs et enseignants pour la généralisation au sous du cycle 6ème-5ème	Révision des modules de formation			
	Reproduction des modules de formation			
	Organisation des ateliers de formation des encadreurs			
	Organisation des ateliers de formation des enseignants			
Formation des acteurs chargés	Reproduction des modules			

de l'expérimentation du sous-cycle (4ème /3ème)	Organisation atelier de formation des ETSREC (6 pers./domaine pendant 15 jours)			
	Organisation atelier de formation des inspecteurs et CP (300 pers pendant 5 jours)			
	Organisation atelier de formation des enseignants (340 pers pendant 45 jours)			
Rédaction des outils pédagogiques pour le sous cycle de base 2 (4ème /3ème)	Elaboration des cahiers de charge techniques et pédagogiques			
	Rédaction des guides et autres outils pour l'expérimentation			
	Atelier de validation des supports pédagogiques et outils			
	Prise en charge des rédacteurs des 3 modules de formation			

## VI. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions	Activités	Unité	Qté/Nbre	Coût unitaire	Coût total	Répartition des coûts par année:		
						2008	2009	2010
Adoption et édition du document cadre d'orientation des curricula	Edition et reproduction du document.	1	2000	2	4000	4000	0	0
Prise en compte de la dimension genre dans l'élaboration des curricula.	Elaboration de la grille d'analyse	H/J	10	100	1000	1000	0	0
	Atelier de validation de la grille	1	1	FF	1500	1500	0	0
Prise en compte de la dimension hygiène dans l'élaboration des curricula.	Mise en œuvre du projet "Insertion des thèmes d'Hygiène et Assainissement "	1	1	FF	300000	180000	120000	0
Sensibilisation des acteurs et partenaires à la refondation des curricula	Elaboration du plan et des supports de communication.	H/J	150	10	1500	1500	0	0
	Formation des acteurs à l'outil de sensibilisation.	H/J	4155	10	41550	41550	0	0
	Organisation des activités d'IEC.	1	52	1000	52000	52000	0	0
	Elaboration et diffusion des messages audiovisuels sur l'enseignement bilingue.	1	5	2500	12500	12500	0	0
	Organisation des débats radio-télévisés.	1	4	1785	7140	3570	3570	0
	Création et animation d'un journal sur la réforme	1	6	2000	12000	6000	6000	0

Formation /accompagnement des membres des équipes techniques nationales à l'élaboration des curricula	Signature d'une convention de partenariat avec l'observatoire des réformes éducatives	1	2	4500	9000	9000	0	0
	2ème atelier méthodologique	1	1	35711	35711	35711	0	0
	Suivi de la rédaction des programmes par l'équipe de consultants.	1	3	53088	159264		159264	0
Formation des équipes techniques sous régionales à l'élaboration des modules optionnels	Organisation des formations.	5	6600	33000	33000	33000	0	0
	Elaboration des modules optionnels	H/J	1500	100	150000	150000	0	0
Formation des membres des comités scientifiques de validation	Recrutement des consultants.	1	10	500	5000	5000	0	0
	Organisation des formations.	H/J	530	10,2	5406	5406	0	0
Elaboration des programmes d'étude des cycles de base 1,2 et du non formel	Rédaction des programmes.	184	10	150	276000	276000	0	0
	Fonctionnement des équipes de rédaction des programmes	1	10	1000	10000	10000	0	0
	Fonctionnement des équipes de rédaction des modules	52	3	300	46800	46800	0	0
Validation des programmes d'étude des cycles de base 1,2 et du non formel	Organisation des ateliers	H/J	4770	5	23850	23850	0	0
Formation des équipes chargées de l'adaptation des curricula en arabe et en LN	recrutement de 2 consultants pour la formation des équipes	H/J	20	500	10000	10000	0	0
	organisation de l'atelier de formation	H/J	400	23,2	9280	9280	0	0
Elaboration d'un document de stratégie	Recrutement des consultants	1	5	1440	7200	7200	0	0
	Validation du document	1	1	10000	10000	10000	0	0

pour l'expérimentation et la généralisation du curriculum	édition du document de stratégie	1	2000	1250	2500	2500	0	0
	édition de dépliants	1	10000	0,2	2000	2000	0	0
Identification des écoles par langue pour la phase de l'expérimentation du sous cycle CI-CP.	missions d'identification des écoles par langue	1	6	2000	12000	12000	0	0
Rédaction des outils pédagogiques pour le sous-cycle CI/CP	Elaboration des cahiers de charges techniques et pédagogiques	H/J	150	5	7500	0	7500	0
	acquisition des manuscrits (DAO)	FF	FF	1E+05	100000	0	100000	0
Adaptation des programmes d'études et des outils du sous-cycle CI/CP en arabe et dans les cinq (5) langues déjà expérimentées	Organisation des ateliers d'adaptation des programmes	H/J	2400	5	12000	0	12000	0
	Organisation des ateliers d'adaptation des outils pédagogiques.	H/J	1200	5	6000	0	6000	0
	Fonctionnement des ateliers	1	3	1000	3000	0	3000	0
Formation des acteurs chargés de l'expérimentation du sous-cycle CI/CP	Elaboration des modules	1	25	300	7500	0	7500	0
	Reproduction des modules	5	150	1	750	0	750	0
	Organisation de 5 ateliers de formation.	1	5	2400	12000	0	12000	0
Suivi de l'expérimentation du sous cycle CI-CP	Rédaction du guide de suivi	H/J	50	10	500	0	500	0
	Reproduction du guide de suivi	1	300	0,2	600	0	600	0
	Organisation de 6 missions de supervision par les ETEC	1	30	2400	72000	0	72000	0
	Organisation de 4 missions de supervision par les CRC	1	20	500	10000	0	10000	0
	Organisation de 6 missions de supervision par les ETSREC	1	36	230	8280	0	8280	0

	Organisation de missions de supervision par les chefs secteurs pédagogiques des écoles expérimentales	1	108	62,5	6750	0	6750	0
Evaluation de l'expérimentation et correction des outils du sous cycle CI-CP	Evaluation interne de l'expérimentation	1	2400	10	24000	0	24000	0
	Correction des outils	1	1	23140	23140	0	23140	0
Formation des encadreurs et enseignants pour la généralisation au sous du cycle CI-CP	Révision des modules de formation	1	5	200	1000	0	1000	0
	Reproduction des modules de formation	1	5	1000	5000	0	5000	0
	Organisation de ateliers (5) de formation des encadreurs	1	5	2400	12000	0	12000	0
	Organisation des ateliers de formation des enseignants (30J)		12000	60	720000	0	720000	0
Description linguistique (phonologie et grammaire) des 5 langues non encore	Prise en charge des spécialistes en langue	H/J	9000	10	90000	45000	45000	0
	Fonctionnement de l'équipe	1	12	1000	12000	6000	6000	0
	Organisation de 5 ateliers de validation	1	5	5000	25000	12500	12500	0
	Production de matériels didactiques et outils de références dans les cinq autres langues (guides, manuels, dictionnaires et lexiques)	5	4	5000	100000	50000	50000	0
<b>Sous total 1</b>					<b>2499221</b>	<b>1064867</b>	<b>1434354</b>	<b>0</b>
Expérimentation du 1 <sup>er</sup> sous cycle de base 2, (6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> )						0	0	0
Rédaction des outils pédagogiques pour le	Elaboration des cahiers de charges techniques et pédagogiques	H/J	150	5	7500		7500	0



sous-cycle 6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> .	Sélection des manuscrits	FF	FF	1E+05	100000		100000	0
Formation des acteurs chargés de l'expérimentation du sous-cycle 6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup>	Elaboration des TDR	1	3	200	600		600	0
	Elaboration des modules	3	300	2	1800		1800	0
	Reproduction des modules	3	300	2	1800		1800	0
	Organisation de 3 ateliers de formation.	1	340	60	20400		20400	0
Suivi de l'expérimentation du sous cycle 6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup>	Rédaction du guide de suivi	H/J	50	10	500		500	0
	Reproduction du guide de suivi	FF	FF	600	600		600	0
	Organisation de 4 missions de supervision par les ETEC	1	24	2400	57600		57600	0
	Organisation de 4 missions de supervision par les CRC	1	15	480	7200		7200	0
	Organisation de 6 missions de supervision par les ETSREC	1	36	360	12960		12960	0
	Organisation de missions de supervision par les chefs secteurs pédagogiques des écoles expérimentales	1	20	1200	24000		24000	0
Evaluation de l'expérimentation et correction des outils du sous cycle 6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup>	Evaluation interne de l'expérimentation	1	2400	10	24000		24000	0
	Correction des outils	1	1	24000	24000		24000	0
Formation des encadreurs et enseignants pour la généralisation au sous du cycle 6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup>	Révision des modules de formation	1	3	200	600		600	0
	Reproduction des modules de formation	1	3	1000	3000		3000	0
	Organisation des ateliers de formation des encadreurs	H/J	4800	15	72000		72000	0
	Organisation des ateliers de formation des enseignants	1	4000	60	240000		240000	0
Rédaction des outils	Elaboration des cahiers de charge	H/J	150	5	7500	-		7500

pédagogiques pour le sous-cycle de base 2 (4 <sup>ème</sup> /3 <sup>ème</sup> )	techniques et pédagogiques							
	Rédaction des guides et autres outils pour l'expérimentation	1	46	10000	460000			460000
	Atelier de validation des supports pédagogiques et outils	1	1	18000	18000			18000
	Prise en charge des rédacteurs des 3 modules de formation	1	3	200	600			600
Formation des acteurs chargés de l'expérimentation du sous-cycle de base 2 (4 <sup>ème</sup> /3 <sup>ème</sup> )	Reproduction des modules	3	300	2	1800			1800
	Organisation atelier de formation des ETSREC (6pers. /domaine pendant 15 jours)	1	1	13500	13500			13500
	Organisation atelier de formation des inspecteurs et CP (300 pers pendant 5 jours)	1	1	37500	37500			37500
	Organisation atelier de formation des enseignants (340 pers pendant 45 jours)	1	1	3E+05	306000			306000
<b>Sous total 2</b>					<b>1443460</b>	<b>0</b>	<b>598560</b>	<b>844900</b>
Expérimentation du curriculum du non formel	Elaboration de 3 modules et 3 guides de formation pour encadreurs et formateurs	1	6	200	1200	1200	0	0
	Reproduction des modules et guides	1	300	2	600	600	0	0
	Formation des encadreurs observateurs	1	2	1288	2576	2576	0	0
	Reproduction des outils pédagogiques	1	4500	2	9000	9000	0	0
	Reproduction du programme	1	40	2	80	80	0	0

Suivi de l'expérimentation du curriculum au non formel	Organisation d'une mission de supervision (DPAFA, ETEC).	1	2	3000	3000	3000	0	0
	Organisation de 6 missions de supervision par les encadreurs observateurs des sous régions	2	6	600	7200	7200	0	0
	Organisation de 2 missions de supervision des CRC.	1	2	700	1400	1400	0	0
Evaluation de l'expérimentation et correction des outils au non formel	Evaluation interne de l'expérimentation	H/J	2400	10	24000	24000	0	0
	Correction des outils	1	1	23140	23140	23140	0	0
Généralisation du curriculum du non formel	Reproduction des programmes	2	2500	2	10000	10000	0	0
	Reproduction des livrets	3	20000	0,5	30000	30000	0	0
	Reproduction des guides	3	3000	0,5	4500	4500	0	0
	Formation des encadreurs	H/J	1375	10	13750	13750	0	0
	Formation des opérateurs privés	1	2500	45	112000	112000	0	0
<b>Sous total 3</b>					<b>242446</b>	<b>242446</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Rédaction des outils pédagogiques pour le sous-cycle CE1/CE2	Elaboration des cahiers de charges techniques et pédagogiques	H/J	150	5	7500	0	7500	0
	Sélection des manuscrits	FF	FF	60000	60000	0	60000	0
Adaptation des programmes d'études et des outils du sous-cycle CE1/CE2 en arabe et dans les cinq (5) langues déjà expérimentées	Organisation des ateliers d'adaptation des programmes	H/J	2400	6	14400	0	14400	0
	Organisation des ateliers d'adaptation des outils pédagogiques	H/J	1200	6	7200	0	7200	0
Formation des acteurs chargés de	Elaboration des modules	1	3	200	600	0	600	0
	Reproduction des modules	3	300	2	1800	0	1800	0

l'expérimentation du sous-cycle CE1/CE2	Organisation de 5 ateliers de formation.	1	5	18911	94555	0	94555	0
Développement d'un environnement lettré bilingue	Acquisition de matériels récréatifs pour enfants et adultes	1	10456	50	522800	0		522800
	Appui à la presse villageoise bilingue	2	forfait	500	1000	0		1000
	Organisation de concours littéraire dans toutes les langues	1	16	500	8000	0		8000
	Organisation d'ateliers sous régionaux d'écriture en langue	1	104	500	52000	0		52000
<b>Sous total 4</b>					<b>769855</b>	<b>0</b>	<b>186055</b>	<b>583800</b>
<b>Total</b>					<b>4 954 982</b>	<b>1 307 313</b>	<b>2 218 969</b>	<b>1 428 700</b>

## **Sous-composante 2 : Formation initiale et continue des enseignants et encadreurs**

### **Volet 1 : Formation initiale**

#### **I. Contexte et problèmes**

Dans la première phase de mise en œuvre du PDDE, les interventions pour l'amélioration de la formation initiale des enseignants se sont focalisées autour des axes suivants : (i) l'élaboration et l'adoption des textes réglementaires transformant les ENI en EPA ; (ii) l'augmentation des capacités d'accueil et l'amélioration de l'environnement pédagogique des ENI ; et (iii) le renforcement de l'encadrement pédagogique par l'affectation d'inspecteurs et conseillers pédagogiques et leur formation en conséquence.

Les changements ci-dessus énoncés ont permis d'améliorer sensiblement la qualité de l'encadrement pédagogique des élèves maîtres. Cependant, certaines contraintes persistent, notamment :

- le faible niveau de départ des élèves maîtres en particulier la non maîtrise des disciplines enseignées à l'école primaire ;
- l'inadéquation du programme de formation au profil d'entrée de ces élèves ;
- l'inadéquation du profil des encadreurs avec les tâches de formation des formateurs dans les ENI.

#### **II. Objectif du volet**

L'objectif général de ce volet est d'améliorer la qualité de la formation initiale des enseignants du préscolaire et du cycle de base 1 en mettant un accent particulier sur la maîtrise des contenus à enseigner et le caractère professionnel des enseignements.

De manière spécifique il s'agira de :

- Réviser le programme de formation initiale pour assurer le développement de compétences attendues chez les futurs enseignants de l'Éducation de Base ;
- Renforcer les capacités des encadreurs des ENI et des enseignants des écoles annexes pour leur permettre de mieux assumer leurs fonctions.

### **III. Stratégies opérationnelles**

Pour atteindre les objectifs énoncés ci-dessus, la mise en œuvre du volet sera basée sur les stratégies suivantes :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de formation initiale et continue des enseignants ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des compétences des encadreurs des ENI et des enseignants des écoles annexes.

### **IV. Contenu du volet**

#### **Action 1 : Révision et développement des programmes de formation initiale des élèves maîtres.**

Dans le cadre de la politique visant la promotion de la formation initiale des enseignants, le MEN envisage la révision des programmes en vigueur et ce dans le souci d'en améliorer la pertinence et la qualité (introduction des apprentissages disciplinaires et augmentation de deux ans de la durée de la formation des Instituteurs Adjoints).

La révision de ces programmes se basera sur la définition préalable d'un référentiel de compétences de l'enseignant du primaire.

#### **Action 2 : Élaboration d'un programme d'études pour la formation initiale des éducateurs du préscolaire**

Il est programmé dans la deuxième phase du PDDE l'implantation d'une filière de formation des éducateurs du préscolaire dans une des ENI. Des programmes d'études basés sur la définition préalable des référentiels de compétences de l'éducateur du préscolaire seront élaborés dans le cadre de la création de cette filière.

#### **Action 3 : Amélioration de l'environnement pédagogique des Écoles normales**

Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement pédagogique des ENI, des bibliothèques et salles de micro enseignement ont été implantées dans chaque ENI. Pour rendre ces structures fonctionnelles, elles seront dotées d'ouvrages de référence et d'équipements.

#### **Action 4. Formation initiale de 42 enseignants pour aveugles**

La prise en charge des enfants à handicap visuel requiert un personnel compétent et spécialisé. Ce personnel sera choisi dans le corps enseignant du cycle de base1 et bénéficiera d'une spécialisation de 3 mois. Des consultants nationaux seront recrutés pour assurer cette formation.

#### **Action 5. Formation initiale de 10 enseignants et 5 encadreurs pour sourds**

La prise en charge des enfants à handicap auditif requiert un personnel compétent et spécialisé. Ce personnel sera choisi dans le corps enseignant du cycle de base1 et bénéficiera d'une spécialisation de 3 mois. Un consultant sous-régional sera recruté pour assurer cette formation.

### **V. Attributions et obligations des acteurs**

<b>Acteurs</b>	<b>Attributions</b>	<b>Responsabilités</b>
<b>Révision et développement des programmes de formation initiale des élèves maîtres.</b>		
DFIC	Mise en œuvre de la politique de la formation initiale	- Organisation des activités de révision des programmes d'études des ENI
<b>Élaboration d'un programme d'études pour la formation initiale des éducateurs du préscolaire</b>		
DEB1	Mise en œuvre de la politique de promotion de la petite enfance	Organisation des activités d'élaboration des programmes d'études pour la formation initiale des éducateurs du préscolaire
<b>Amélioration de l'environnement pédagogique des Écoles normales</b>		
DFIC	Mise en œuvre de la politique de la formation initiale	définition des spécifications techniques des ouvrages et matériels à acquérir
DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN	- Elaboration du DAO, - Acquisition et mise en place des ouvrages et matériels
<b>Formation initiale de 42 enseignants pour aveugles</b>		
DEB1	Mise en œuvre de la politique de promotion de l'enseignement spécial	- Identification des besoins - Elaboration des TDR pour le recrutement des consultants - Organisation de la formation
<b>Formation initiale de 10 enseignants et 5 encadreurs pour sourds</b>		
DEB1	Mise en œuvre de la politique de promotion de l'enseignement spécial	- Identification des besoins - Elaboration des TDR pour le recrutement des consultants - Organisation de la formation

## **Volet 2 : Formation continue des enseignants**

### **I. Contexte et problèmes**

La première phase du PDDE a initié le processus de refondation du système de formation continue des éducateurs du préscolaire et des enseignants du cycle de base 1. La réforme de la formation continue couvrait les axes suivants : (i) le renforcement du niveau d'encadrement des éducateurs et des enseignants par la définition de normes en matière de ratios d'encadrement ; (ii) la dynamisation des CAPED par l'amélioration du contenu de leurs sessions et le financement de leurs activités ; (iii) le renforcement des compétences des directeurs d'écoles chargés de l'encadrement de proximité des enseignants et (iv) la mise en place d'un programme de formation des encadreurs pédagogiques.

Malgré les imperfections constatées (faible niveau de financement des activités et manque de pertinence des thèmes développés lors des sessions des CAPED, non mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des directeurs d'écoles), ce nouveau dispositif a permis une meilleure visibilité des actions de formation continue.

### **II. Objectif du volet**

L'objectif général visé est de renforcer les compétences professionnelles des enseignants de l'Éducation Nationale en exercice.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Renforcer les capacités des structures chargées de la formation continue des enseignants pour leur permettre de mieux assumer leur fonction de formation continue ;
- Renforcer les compétences des encadreurs pédagogiques pour une mise en œuvre efficace et efficiente de la programmation de formation continue des enseignants ;
- Renforcer les compétences des enseignants en exercice, à travers des activités de formation continue en privilégiant une approche d'accompagnement personnalisé.



### **III. Stratégie opérationnelle**

Au regard des faiblesses observées dans le fonctionnement de la stratégie de formation continue des enseignants, une évaluation de la pertinence du dispositif actuel (en particulier les CAPED) sera réalisée. Les résultats de cette évaluation serviront de base pour la définition d'un nouveau dispositif ou l'amélioration de l'existant.

Le dispositif à mettre en place devra nécessairement être centré autour des directions scolaires comme premier pôle d'encadrement de proximité des enseignants. Il devra en outre, préciser les modalités d'implication des ENI dans la formation continue des enseignants.

### **IV. Contenu des actions**

#### **Action 1 : Révision du dispositif de formation continue des enseignants**

Un consultant sera recruté pour l'évaluation du dispositif actuel de formation continue des enseignants en particulier les CAPED dans ce dispositif.

L'objectif visé étant de proposer un nouveau dispositif prenant en compte le rôle de la direction scolaire et des structures de formation initiale dans la formation continue des enseignants. Les résultats de l'étude seront partagés avec tous les acteurs.

#### **Action 2 : Elaboration d'un programme de formation continue des enseignants**

Pour améliorer les prestations des enseignants du terrain, un programme de formation sera élaboré à partir de deux sources principales : (i) l'exploitation des résultats de l'évaluation des acquis scolaires et (ii) l'identification des besoins complémentaires de formation à partir d'une enquête nationale. Sur la base des besoins identifiés, des modules de formation seront élaborés, validés et proposés aux structures de formation continue.

#### **Action 3 : Renforcement des compétences des encadreurs des écoles normales et des enseignants des écoles annexes.**

Cette action vise à améliorer les prestations des encadreurs des ENI et des enseignants des écoles annexes.

Dans cette perspective, un référentiel de compétences sera élaboré pour la formation des encadreurs des écoles normales. Sur la base de ce référentiel, des modules de formation seront élaborés et un programme de renforcement des compétences sera mis en œuvre.

Le renforcement des compétences des enseignants des écoles annexes, quant à lui, portera principalement sur l'encadrement des élèves maîtres et l'animation pédagogique.

**Action 4 : Développement d'un programme et de modules de formation continue pour les éducateurs et éducatrices du préscolaire**

Dans le cadre de la mise en place d'une filière de formation des éducateurs du préscolaire, un référentiel de compétences sera développé et un programme de formation initiale sera élaboré.

Sur la base du référentiel de compétence conçu, un programme de formation avant emploi et continue sera élaboré par la structure centrale en charge du préscolaire. Des modules de formation seront élaborés et utilisés comme supports de formation notamment au cours des formations avant emploi et continues.

**Action 5 : Définition des fonctions et des critères de nomination des directeurs d'école.**

Compte tenu du rôle central que la direction scolaire est appelée à jouer dans l'encadrement des enseignants et la gestion des établissements, la nécessité s'impose de définir clairement les fonctions et attributions et de déterminer des critères objectifs de nomination des directeurs d'école.

Un comité sera mis en place pour la définition des fonctions et attributions des directeurs d'école. Ce comité proposera en outre, des critères objectifs pour la nomination de ces directeurs.

Les travaux du comité seront validés par les acteurs du système et un texte réglementaire sera pris en conséquence.

**Action 6 : Renforcement des compétences des directeurs d'école.**

Cette action vise à combler les lacunes observées pour les Directeurs d'école et à développer un programme de renforcement des compétences pour ce public cible.

Une analyse préliminaire a fait ressortir deux types de besoins pour ce public cible. Le premier besoin s'adresse aux nouveaux directeurs d'école qui sont nommés chaque année. Ces nouveaux directeurs ne reçoivent aucune formation à leurs nouveaux rôles. Le deuxième besoin consistera en un renforcement de compétences centré principalement sur leurs rôles et tâches. Les besoins de renforcement à ce niveau touchent, entre autres, l'encadrement pédagogique, la didactique des disciplines et l'évaluation des apprentissages.

### **Action 7. Formation continue de 1700 éducateurs du préscolaire**

Cette formation vise à renforcer les compétences des éducateurs dans le domaine de la prise en charge de la petite enfance : confection du matériel ludo éducatif, activités d'enseignement et d'apprentissage. Les modules seront élaborés par la division pour servir de base à la formation. La division de l'éducation de la petite enfance aura en charge l'organisation des ateliers régionaux d'une durée de 10 jours chacun.

### **Action 8. Formation continue de 45 enseignants et encadreurs pour sourds**

Cette formation se déroulera sous forme de séminaire prenant appui sur des exposés théoriques, des supports documentaires, des discussions, des études de cas, des échanges d'expériences et des exercices d'apprentissage de langue de signes. Un consultant sera recruté pour assurer cette formation d'une durée de 15 jours.

### **Action 9. Formation continue de 50 enseignants et encadreurs pour aveugles**

Cette formation se déroulera sous forme de séminaire prenant appui sur des exposés théoriques, des supports documentaires, des discussions, des études de cas, des échanges d'expériences, des exercices d'apprentissage de braille et de mobilité orientation. La formation d'une durée de 15 jours sera assurée par cinq personnes ressources dont un cadre du PRAHN.

### **Action 10. Formation en cours d'emploi de 600 enseignants des écoles bilingues**

Les enseignants des écoles bilingues hors zone SOUTEBA ne bénéficient plus de formation en cours d'emploi ni de suivi. Il s'agit de renforcer leur compétence dans le domaine de la transcription et de l'orthographe de la langue ainsi que de la didactique des langues nationales.

La division enseignement bilingue sera chargée d'élaborer les termes de référence et d'assurer cette formation d'une durée de deux semaines.

### **Action 11. Formation de 150 inspecteurs et 150 conseillers pédagogiques en transcription, orthographe et en didactique des langues nationales enseignées**

Cette formation concernera les encadreurs des zones d'implantation des écoles bilingues. Outre la formation dans les domaines spécifiques de la langue et de la didactique des langues, il s'agira de renforcer leur compétence dans le domaine du suivi évaluation.

La division enseignement bilingue sera chargée d'élaborer les termes de référence et d'assurer cette formation d'une durée de deux semaines.

## **Action 12 : Développement d'une base de données informatisées pour la coordination et le suivi des activités et résultats de la formation continue.**

L'objectif de cette action est de doter la DFIC et les DREN d'un système fonctionnel de collecte et de traitement de l'information sur la formation continue tant des enseignants que des personnels des structures impliquées en formation continue.

Le bien-fondé du développement de cette action repose en grande partie sur le fait que les niveaux central et régional ne disposent pas d'historiques sur les formations reçues par les enseignants et encadreurs. L'information existante sur la formation continue est morcelée, dispersée dans différents rapports de formation.

La mise en place de bases de données fonctionnelles au niveau des DREN et au niveau national aurait l'avantage de pouvoir dresser, d'une part, un portrait régional plus précis des compétences et de besoins des enseignants (qui ferait l'objet d'une synthèse nationale au niveau de la DFIC), d'autre part, de pouvoir faire un suivi individualisé du cheminement de la formation continue de chaque enseignant et de chaque encadreur.

Cette base de données sera développée en étroite collaboration avec la DRH afin de constituer une base de données unique pour tous les personnels du MEN.

## **V. Attributions et obligations des acteurs**

<b>Acteurs</b>	<b>Attributions</b>	<b>Responsabilités</b>
<b>Révision du dispositif de formation continue des enseignants</b>		
DFIC	Mise en œuvre de la politique de la formation continue	<ul style="list-style-type: none"><li>- Elaboration des TDR de l'évaluation</li><li>- Organisation de l'atelier de validation</li></ul>
<b>Elaboration d'un programme de formation continue des enseignants</b>		
DFIC	Mise en œuvre de la politique de la formation continue	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identification des besoins de formation ;</li><li>- Elaboration des modules de formation;</li><li>- Organisation de l'atelier de validation des modules de formation</li></ul>
<b>Renforcement des compétences des encadreurs des écoles normales et des enseignants des écoles annexes</b>		
DFIC	Mise en œuvre de la politique de la formation continue	<ul style="list-style-type: none"><li>- Elaboration du référentiel de compétences ;</li><li>- Elaboration des modules pour la formation des encadreurs et des enseignants des écoles annexes ;</li></ul>
<b>Développement de modules de formation continue pour les éducateurs et éducatrices du préscolaire</b>		
DEB1	Mise en œuvre de la politique de	<ul style="list-style-type: none"><li>- organisation de l'atelier pour la définition du</li></ul>

	promotion de la petite enfance	référentiel de compétences et l'élaboration des modules de formation continue et avant emploi des éducateurs du préscolaire ; - organisation des ateliers de formation;
<b>Définition des fonctions et des critères de nomination des directeurs d'école</b>		
DFIC	Mise en œuvre de la politique de la formation continue	- mise en place du comité chargé de la définition des fonctions et des critères de nomination des directeurs d'école ; - organisation d'un atelier de validation du document produit par le comité.
<b>Renforcement des compétences des directeurs d'école</b>		
DFIC	Mise en œuvre de la politique de la formation continue	- identification des besoins de formation ; - élaboration des modules de formation; - organisation des ateliers de formation
<b>Formation continue de 1700 éducateurs du préscolaire</b>		
DEB1	Mise en œuvre de la politique de promotion de la petite enfance	- identification des besoins de formation ; - élaboration des modules de formation; - organisation des ateliers de formation
<b>Formation continue de 45 enseignants et encadreurs pour sourds</b>		
DEB1	Mise en œuvre de la politique de promotion de l'enseignement spécial	- élaboration des TDR pour le recrutement d'un consultant ; - organisation des ateliers de formation.
<b>Formation continue de 50 enseignants et encadreurs pour aveugles</b>		
DEB1	Mise en œuvre de la politique de promotion de l'enseignement spécial	- élaboration des TDR pour le recrutement personnes ressources ; - organisation de l'atelier de formation.
<b>Formation en cours d'emploi de 600 enseignants des écoles bilingues</b>		
DEB1	Mise en œuvre de la politique de promotion de l'enseignement bilingue	- élaboration des TDR de la formation - organisation des ateliers de formation
<b>Formation de 150 inspecteurs et 150 conseillers pédagogiques en transcription, orthographe et en didactique des langues nationales enseignées</b>		
DEB1	Mise en œuvre de la politique de promotion de l'enseignement bilingue	- élaboration des TDR de la formation - organisation des ateliers de formation
<b>Développement d'une base de données informatisées pour la coordination et le suivi des activités et résultats de la formation continue</b>		
DFIC	Mise en œuvre de la politique de la formation continue	mise en œuvre de la base de données en collaboration avec la DSI et la DRH

## VI. Programmation physique des activités

Actions	Activités	Période		
		2008	2009	2010
<b>Formation Initiale</b>				
Révision et développement des programmes de formation initiale des élèves maîtres.	Révision des programmes d'études des ENI (1)			
	Révision des programmes d'études des ENI (2)			
Élaboration d'un programme d'études pour la formation initiale des éducateurs du préscolaire	Elaboration du référentiel de compétences des éducateurs du préscolaire			
	Elaboration des programmes d'études pour la formation initiale des éducateurs du préscolaire			
Amélioration de l'environnement pédagogique des Écoles normales	Définition des spécifications techniques des ouvrages et matériels à acquérir			
	Elaboration des DAO			
	Acquisition et mise en place des ouvrages et matériels			
Formation initiale de 42 enseignants pour aveugles	Identification des besoins			
	Elaboration des TDR pour le recrutement des consultants			
	Formation des enseignants			
Formation initiale de 10 enseignants et 5 encadreurs pour sourds	Identification des besoins			
	Elaboration des TDR pour le recrutement des consultants			
	Formation des enseignants et encadreurs			
<b>Formation continue</b>				
Révision du dispositif de formation continue des enseignants	Elaboration des TDR de l'évaluation			
	Recrutement du consultant			
	Organisation de l'atelier de validation du nouveau dispositif			
Elaboration d'un programme de formation continue des enseignants	Identification des besoins			
	Elaboration des modules de formation			
	Organisation de l'atelier de validation des modules			
Renforcement des compétences des encadreurs des écoles normales et des enseignants des écoles annexes	Elaboration du référentiel de compétences			
	Elaboration des modules pour la formation des encadreurs et des enseignants des écoles annexes			
Développement d'un programme et de modules	Elaboration du référentiel de compétences			

de formation continue pour les éducateurs et éducatrices du préscolaire	Elaboration des modules pour la formation continue et avant emploi des encadreurs du préscolaire			
	Formation des encadreurs du préscolaire			
Définition des fonctions et des critères de nomination des directeurs d'école	Mise en place du comité chargé de la définition des fonctions et des critères de nomination des directeurs d'école			
	Organisation de l'atelier de validation du document produit par le comité			
Renforcement des compétences des directeurs d'école	Identification des besoins de formation			
	Elaboration des modules			
	Formation des directeurs d'écoles			
Formation continue de 1700 éducateurs du préscolaire	Identification des besoins de formation			
	Elaboration des modules			
	Formation des éducateurs			
Formation continue de 45 enseignants et encadreurs pour sourds	Elaboration des TDR pour le recrutement d'un consultant			
	Formation des enseignants et encadreurs			
Formation continue de 50 enseignants et encadreurs pour aveugles	Elaboration des TDR pour le recrutement des personnes ressources			
	Formation des encadreurs et enseignants			
Formation en cours d'emploi de 600 enseignants des écoles bilingues	Elaboration des TDR de la formation			
	Formation des enseignants			
Formation de 150 inspecteurs et 150 conseillers pédagogiques en Transcription, orthographe et en didactique des langues nationales enseignées	Elaboration des TDR de la formation			
	Formation des conseillers pédagogiques			
Développement d'une base de données informatisées pour la coordination et le suivi des activités et résultats de la formation continue	Identification des besoins			
	Mise en place de la base de données			

## VII. Programmation financière (en milliers de FCFA).

Actions	Activités	Unité	Qté/ Nbre	Coût unitaire	Coût total	Répartition des coûts		
						2008	2009	2010
Révision des programmes de formation initiale des élèves maîtres.	Prise en charge du groupe de travail	part	1050	20	21 000	21 000		
	Transports participants	part	50	15	750	750		
	Pause café	pause	1050	1	1 050	1 050		
	reproduction des documents	doc	300	2	600	600		
Sous total 1					23 400	23 400		
Elaboration d'un programme de formation initiale des éducateurs du préscolaire	Honoraires du consultant	consul	60	120	7 200		7 200	
	Perdiems consultant	consul	60	57	3 420		3 420	
	Transport consultant (avion - aller/retour)	trans	1	2000	2 000		2 000	
	Prise en charge équipe (3 personnes)	pers	180	10	1 800		1 800	
	Validation des programmes d'étude	atelier	1	2000	2 000		2 000	
	Formation des formateurs	atelier	1	3000	3 000		3 000	
Sous total 2					19 420		19 420	
Amélioration de l'environnement pédagogique des Écoles normales	Documentation (500 ouvrages par ENI)	ouvrage	2500	10	25 000	25 000		
Sous total 3					25 000	25 000		
Formation initiale de 42 enseignants pour aveugles	Formateurs	form	240	10	2400	2400		
	Atelier de formation	atelier	2520	5,3	13356	13356		
Sous total 4					15756	15756		
Formation initiale de 10 enseignants et 5 encadreurs pour	Perdiems participants	Parti	900	5	4 500	4 500		
	Perdiems Formateurs	Form	240	10	2 400	2 400		



sourds	Transports participants	Partic	30	11	324	324		
	Perdiems consultant	Consul	60		1	1		
	Carburant Consultant	Forfait	Forfait		25	500	500	
				150	150	150		
Sous total 5					8 874	8 874		
Elaboration d'un guide de langue de signes Tome 2 et 3 (ens spécialisé)	Prise en charge Personnes ressources	pers	2	400	800		400	400
	Prise en charge des participants	part			24			
	Prise en charge des consultants	Consul	2	500	1 000		500	500
Sous total 6					26 527	0	13 264	13 264
<b>Sous total formation initiale</b>					<b>118 977</b>	<b>73 030</b>	<b>32 684</b>	<b>13 264</b>
Révision du dispositif de formation continue des enseignants	Recrutement du consultant	cons	1	17 000	17 000	17 000		
	Organisation de l'atelier de validation du nouveau dispositif	1	1	6 305	6 305	6 305		
	Reproduction du document	1	1	500	500	500		
Sous total 1					23 805	23 805	-	-
Elaboration d'un plan de formation continue des enseignants et encadreurs	Etude sur les besoins en formation des enseignants et encadreurs							
	Prise en charge du consultant national	consul	60	120	7 200			
	Validation du programme de formation	atelier	1	6 305	6 305			
	Reproduction du programme	doc	200	1	200			
Sous total 2					13 705			
Mise en œuvre du plan de formation continue des enseignants	Elaboration des modules de formation	atelier	2	6 600	13 200	6 600	6 600	

et encadreurs	Organisation d'ateliers annuels de formation des inspecteurs et conseillers pédagogiques	atelier	2	61 874	123 748		61 874	61 874
	Organisation d'ateliers annuels de formation des directeurs d'écoles	atelier	2	635 000	1 270 000		635 000	635 000
Sous total 3					1 406 948	6 600	703 474	696 874
Formation des encadreurs des écoles normales en évaluation pédagogique	Recrutement du consultant	cons	1	17 000	17 000	17 000		
	Organisation de l'atelier de formation	1	1	9 000	9 000	9 000		
Sous total 4					26 000	26 000	-	-
Définition des fonctions et des critères de nomination des directeurs d'école	Atelier de validation du document produit par le comité	1	1	1000	1 000	1 000		
Sous total 5					1 000	1 000	-	-
Formation continue de 1700 éducateurs du préscolaire	Elaboration des modules	format				13 840	17 300	17 300
	Formation des éducateurs	Atelier	1		275 940	81 140	97 400	97 400
Sous total 6					275 940	94 980	114 700	114 700
Formation continue de 45 enseignants et encadreurs pour sourds	Consultant	consult	1	525	525	525		
	Formation des enseignants et encadreurs	atelier	1	9 753	9 753	9 753		
Sous total 7					10 278	10 278	-	-
Formation continue de 50 enseignants et encadreurs pour aveugles	Personnes ressources	form	60	20	1 200	1 200		
	Formation des encadreurs et enseignants	atelier	1	9 487	9 487,2	9 487,2		
Sous total 8					10 687,2	10 687,2	-	-

Formation en cours d'emploi de 600 enseignants des écoles bilingues	Elaboration et reproduction des modules	mod		4 260	4 260	4 260		
	Formation des enseignants	atelier	3	128 910	128 910	42 970	42 970	42 970
Sous total 9					133 170	47 230	42 970	42 970
Formation de 150 inspecteurs et 150 conseillers pédagogiques en Transcription, orthographe et en didactique des langues nationales enseignées	Elaboration et reproduction des modules	mod		3 600	3 600	3 600		
	Formateurs	form	30	420	12 600	4 200	4 200	4 200
	Formation des inspecteurs et conseillers pédagogiques	atelier	300	233	69 855	23 285	23 285	23 285
Sous total 10					86 055	31 085	27 485	27 485
Développement d'une base de données informatisées pour la coordination et le suivi des activités et résultats de la formation continue	Identification des besoins	1	1	30 000	30 000	30 000		
	Mise en place de la base de données	1	1	23 750	23 750	23 750		
Sous total 11					53 750	53 750	-	-
<b>Sous total formation Continue</b>					2 041 338	305 415	888 629	882 029
<b>TOTAL GENERAL</b>					2 160 315	378 445	921 313	895 293

## Sous-composante 3 : Evaluation, Examens et Concours

### Volet 1 : Examens et concours

Ce volet couvre l'organisation des examens scolaires et les concours professionnels.

#### I. Contexte et problèmes

Ce volet a essentiellement trait à la mobilisation des ressources et à l'organisation pratique des examens et concours.

Les contraintes majeures liées à l'organisation de ces activités sont relatives : (i) à l'insuffisance des moyens mobilisés au regard des besoins, (ii) manque de clartés dans les textes règlementant l'organisation matérielle des examens et concours et (iii) l'insuffisance de l'exploitation des résultats des examens scolaires.

#### II. Objectif du volet

L'objectif général visé est d'organiser dans les meilleures conditions les examens scolaires et concours professionnels.

De manière spécifique, il s'agit de :

- inventorier les effectifs des candidats et les centres des examens scolaires et concours professionnels ;
- déterminer les besoins nécessaires à l'organisation des examens et concours;
- organiser les examens et concours professionnels;

#### III. Modalités de mise en œuvre

L'organisation des examens et concours professionnels s'effectue selon les opérations suivantes ;

##### ▪ Pour les examens scolaires :

**La phase préparatoire** : elle consiste en l'envoi de correspondances aux IEB, IEFA et DREBA en vue d'obtenir la situation des effectifs des candidats, des centres d'examens, des besoins en feuilles de composition, PV et entêtes d'une part, et d'autre part les propositions des sujets d'examens et des prévisions financières. Cela permet à la DEEC de lancer les commandes en fournitures et matériels nécessaires à l'organisation des examens.

**La phase d'organisation pratique** : c'est la mise en œuvre du processus de choix des sujets, de saisie, de reprographie et de mise en place des épreuves d'examen.

**La phase de centralisation et d'exploitation des résultats** : la DEEC réceptionne et centralise les résultats aux examens, les décisions et les PV d'admission après les délibérations effectuées par les IEB et les IEFA. L'exploitation des résultats se fera en collaboration avec les structures en charge de la qualité.

▪ **Pour les examens et concours professionnels :**

**La phase préparatoire** : Elle consiste en l'élaboration de l'arrêté fixant les dates des examens et concours de l'année en cours et l'envoi des correspondances aux IEB, IEFA et DREBA.

**La phase d'organisation pratique** : Elle comprend : (i) l'étude des dossiers des candidatures et l'établissement des listes des candidats autorisés à concourir ; (ii) la production et mise en place des sujets des examens et concours et (iii) la supervision du déroulement et la correction.

**La phase de centralisation des résultats** : la DEEC réceptionne et centralise les PV d'examens et produit les arrêtés d'admission.

#### IV. Programmation physique des activités

Actions	Activités	Période		
		2008	2009	2010
Organisation du CFEPD et du CEPE/FA	Préparation des examens			
	Organisation des examens			
	Centralisation des résultats			
Organisation du concours d'entrée dans les ENI	Production de l'arrêté d'ouverture du concours			
	Organisation du concours			
	Correction et proclamation des résultats			
Organisation des examens du CAP et CEAP	Production de l'arrêté d'ouverture du concours			
	Organisation du concours			
	Correction et proclamation des résultats			
Organisation des examens du CFEEN	Production de l'arrêté d'ouverture du concours			
	Organisation du concours			
	Correction et proclamation des résultats			
Organisation de l'examen du CAP/SS	Production de l'arrêté d'ouverture du concours			
	Organisation du concours			
	Correction et proclamation des résultats			
Organisation du concours de recrutement des enseignants contractuels	Production de l'arrêté d'ouverture du concours			
	Organisation du concours			
	Correction et proclamation des résultats			

## **Volet 2 : Suivi et évaluation des acquis scolaires**

### **I. Contexte et problèmes**

Le Ministère de l'Education Nationale a mis en place un système de suivi des acquis scolaires lui permettant de mesurer l'impact des réformes introduites dans le cadre du PDDE, d'évaluer les progrès réalisés en matière d'apprentissage des élèves et de proposer des remédiations adéquates.

Durant la 1<sup>ère</sup> phase du programme, deux enquêtes de suivi des acquis scolaires ont été réalisées. Celles-ci ont permis de mesurer les progrès enregistrés en matière d'acquisitions scolaires notamment dans les domaines de langue, des mathématiques et des sciences. Elles ont aussi permis d'évaluer l'impact de certaines innovations expérimentées dans le cadre du programme (enseignement bilingue, école rurale alternative et tutorat).

Cependant, les résultats de ces enquêtes ont été très peu disséminés et leur exploitation aux fins d'améliorer les programmes de formation initiale et continue a été faible.

### **II. Objectif du volet**

L'objectif général est de mettre à la disposition du MEN les informations sur l'évolution des différents indicateurs afin de faciliter la prise de décision.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Réaliser une enquête nationale de suivi des acquis scolaires ;
- Mettre en place le dispositif de suivi de cohorte ;
- Evaluer les innovations expérimentées dans le cadre du PDDE.

### **III. Stratégies opérationnelles**

Afin d'améliorer le système d'évaluation mis en place les stratégies suivantes seront développées :

- l'amélioration des outils de collecte des données et l'identification de variable pertinente dont l'exploitation pourrait permettre une prise de décisions en matière de formation des enseignants et d'apprentissage des élèves ;

- la responsabilisation des Cellules Régionales d'Evaluation et de Suivi des Acquis Scolaires (CRESAS) dans l'échantillonnage afin de prendre en compte les spécificités régionales et sous régionales et dans l'exploitation des résultats pour leur utilisation à des fins de remédiation au niveau local.

#### **IV. Contenu du volet**

##### **Action 1 : Organisation d'une enquête nationale de suivi des acquis scolaires**

L'enquête portera sur un échantillon de 1100 écoles réparties sur les huit régions du pays et concernera les classes de CP, CE2 et CM2. Elle portera sur le Français, les Mathématiques pour les trois niveaux et les sciences au CM2. Des items spécifiques seront élaborés pour prendre en compte les différentes composantes du cycle de base 1 (bilingues, franco arabe, etc).

La division de l'évaluation et du suivi des acquis scolaires sera chargée de la réalisation de l'enquête. Elle devra en particulier : (i) élaborer, prétester et valider les outils, (ii) analyser et traiter les données et (iii) rédiger et vulgariser les résultats. L'enquête sera réalisée en mai 2010.

##### **Action 2 : Suivi des cohortes**

Le suivi s'étalera sur une période de six ans. L'évaluation interviendra chaque année et comprendra un test à la fin de l'année scolaire. Pour l'année 2008 le suivi concernera essentiellement 100 classes de CP situées à proximité des ENI. Les disciplines concernées par le suivi sont le Français et les Mathématiques. La division de l'évaluation et du suivi des acquis scolaires produira les instruments de suivi de la cohorte et procèdera ensuite à l'analyse et au traitement des données et à la vulgarisation des résultats.

##### **Action 3 : Acquisition du matériel de bureau.**

L'appui institutionnel à la DESAS consistera à la dotation en mobilier et à la mise en place de moyens de fonctionnement.

##### **Action 4 : Appui au fonctionnement de la Division de l'Evaluation et du Suivi des Acquis Scolaires.**

Le matériel informatique reste très insuffisant et commence à donner des signes de faiblesse. Le renouvellement du parc informatique reste une priorité.

##### **Action 5 : Renforcement des capacités des cadres des cellules régionales (CRESAS).**

Les membres des cellules régionales ont déjà reçu une formation en méthodologie du testing. Face à une demande croissante relative à la mise en

place d'épreuves standardisées et de procédures de rémédiations au niveau des régions, le besoin de renforcer les capacités des membres des cellules régionales s'impose. Aussi, la DESAS se propose d'assurer la formation des membres des CRESAS. Deux formations seront planifiées ; la première en Mars et la seconde en Mai 2008.

### **Action 6 : Elaboration des instruments de mesure en français, Mathématiques, SVT, Géographie et histoire (TESTS).**

Il s'agit d'enrichir les banques de données existantes et d'élaborer les instruments de contrôle des différentes disciplines. Cette activité s'étalera sur toute l'année et il sera procédé régulièrement à la validation des instruments (pré test des tests sur un échantillon donné).

## **V. Attributions et obligations des acteurs**

<b>Acteurs</b>	<b>Attributions</b>	<b>Responsabilités</b>
<b>Organisation d'une enquête nationale de suivi des acquis scolaires</b>		
DEEC	Organisation des évaluations et des examens et concours	-élaboration, prétest, et validation les outils ; - analyse et traitement des données ; - rédaction du rapport et vulgarisation des résultats.
<b>Suivi des cohortes</b>		
DEEC	Organisation des évaluations et des examens et concours	- production des instruments de suivi ; - analyse et traitement des données ; - vulgarisation des résultats.
<b>Acquisition du matériel de bureau et Appui au fonctionnement de la Division de l'Evaluation et du Suivi des Acquis Scolaires.</b>		
DEEC	Organisation des évaluations et des examens et concours	-Elaboration des spécifications techniques du matériel ;
DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN	-Elaboration des DAO ; -Acquisition et mise en place du matériel.
<b>Renforcement des capacités des cadres des cellules régionales (CRESAS)</b>		
DEEC	Organisation des évaluations et des examens et concours	- élaboration des TDR des formations ; - élaboration des modules ; - formation des membres des <b>CRESAS</b> .
<b>Elaboration des instruments de mesure en français, Mathématiques, SVT, Géographie et histoire (TESTS).</b>		
DEEC	Organisation des évaluations et des examens et concours	-élaboration et validation des instruments (pré test).



## VI. Programmation physique des activités

Actions	Activités	Période		
		2008	2009	2010
Organisation d'une enquête nationale de suivi des acquis scolaires	Mission d'identification et choix des écoles			
	Elaboration des instruments de l'enquête			
	Pré test, validation et reproduction des instruments			
	Réalisation de l'enquête			
	Correction des tests			
	Atelier national de vulgarisation			
	Ateliers régionaux de vulgarisation			
Suivi des cohortes	Elaboration des instruments			
	Validation des instruments			
	Reproduction des instruments			
	Passation des épreuves			
	Correction et saisie des données			
	Traitement et analyse des données			
	Rédaction des rapports			
Acquisition du matériel de bureau et Appui au fonctionnement de la Division de l'Evaluation et du Suivi des Acquis Scolaires.	Elaboration des spécifications techniques			
	Préparation des DAO			
	Acquisition et mise en place du matériel.			
Renforcement des capacités des cadres des cellules régionales (CRESAS)	Identification des besoins de formation			
	Elaboration des modules de formation			
	Formation des 60 membres des CRESAS			
Elaboration des instruments de mesure en français, Mathématiques, SVT, Géographie et histoire (TESTS).	Elaboration des instruments de mesure			
	Validation des instruments			

## VII. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions	Activités	Unité	Qté /Nb	Coût unitaire	Coût total	Période		
						2008	2009	2010
Organisation des examens et concours								
Recrutement des éducateurs du préscolaire et des centres Comm	Organisation des tests de recrutement	1	9 000	2,5	22 500	7 500	7 500	7 500
Recrutement des enseignants contractuels au cycle de base1	Organisation des tests de recrutement	Cand	14 092	3	42 276	12 774	14 049	15 453
Recrutement enseignants titulaires pour postes de directeurs d'école	Organisation des tests de recrutement	Cand	9 000	9	81 000	27 000	27 000	27 000
Organisation du CFEPD - CEPE FA	Organisation des tests	Cand	546 150	3	1 638 450	495 000	544 500	598 950
Organisation du concours d'entrée dans les ENI	Organisation des tests de recrutement	Cand	13 200	3	39 600	12 000	13 200	14 400
Organisation du CEAP et du CAP	Organisation des tests	Cand	4 500	3	13 500	3 000	4 500	6 000
Organisation du CEFEEEN et du CAP/SS	Organisation des tests de recrutement	Cand	13 200	3	39 600	12 000	13 200	14 400
organisation test ENS	Organisation des tests d	Cand	16 500	3	49 500	15 000	16 500	18 000
Sous total 1					1 872 426	584 274	640 449	701 703
Evaluation et suivi des acquis scolaires								
Suivi de cohorte	Enquête	enq	3	31 865	95 595	29 995	32 800	32 800
Acquisition du mobilier de bureau	Achat	kit	3	8 100	24 300	8 100	8 100	8 100
Acquisition du matériel info	achat	kit	2	7 500	15 000	7 500		7 500
Formation des membres CRESAS	Formation	particip	64	266	17 024	8 512		8 512
Elaboration instruments	atelier	atelier	3	5 000	15 000	5 000	5 000	5 000
Suivi des acquis scolaires	enquête	enquête	1	80 000	80 000			80 000
Sous total 2					246 919	59 107	45 900	141 912
TOTAL GENERAL					1 926 426	643 381	686 349	843 615

## Sous composante 4 : Innovation Pédagogique

### Volet 1 : Ecoles Rurales Alternative

#### I. Contexte et problèmes

La stratégie consistant à expérimenter un modèle de scolarisation offrant un cycle complet du primaire pour favoriser l'accès aux services éducatifs aux enfants des zones rurales à habitats dispersés a été expérimentée dans vingt établissements des départements de Ouallam et Filingué. Malgré le retard enregistré dans l'implantation de l'innovation, les résultats enregistrés sont encourageants en terme de recrutement et de résultats des apprentissages des élèves.

Les principales contraintes relevées sont relatives à la mobilité des encadreurs formés pour accompagner la mise en œuvre de l'innovation et l'insuffisance observée dans le suivi de proximité.

#### II. Objectifs du volet

Les principaux objectifs visés sont les suivants :

- Etendre l'innovation ERA à 175 nouvelles écoles à l'horizon 2010 ;
- Préparer la généralisation de la stratégie ERA à l'ensemble du sous-système ;
- Assurer le suivi évaluation des innovations pédagogiques exécutées par les partenaires du MEN.

#### III. Contenu du volet

##### **Action 1. Organisation des activités de supervision dans les 75 ERA existantes.**

Des guides et grilles de supervision ont été élaborés par l'équipe nationale de pilotage et validés par les équipes sous régionales. Il est prévu 3 niveaux de supervision. Les activités de supervision seront menées par le Comité national de Pilotage (1 mission par trimestre), les IEB (1 visite par école et par trimestre) et les Conseillers Pédagogiques (1 visite par école et par mois).

## **Action 2. Formation en cours d'emploi des encadreurs et enseignants expérimentateurs**

La formation en cours d'emploi des enseignants expérimentateurs interviendra sous forme de réunions annuelles (une réunion par an) de bilan. Sur la base des observations réalisées lors des missions de supervision et des besoins exprimés par les enseignants, des modules de formation seront élaborés pour renforcer les compétences des enseignants et encadreurs à la gestion des classes ERA. Ces rencontres seront aussi des occasions d'échanges d'expériences sur les bonnes pratiques.

## **Action 3. Correction des outils après l'expérimentation**

Sur la base des indicateurs retenus dans le protocole, une évaluation interne portant sur l'ensemble des composantes de l'innovation est en cours de réalisation par la DEEC en collaboration avec la DCIP. Au terme de cette évaluation, un atelier sera organisé avec les acteurs pour la correction des outils et des stratégies de mise en œuvre.

Une évaluation externe de l'innovation est prévue avant sa généralisation.

## **Action 4. Identification des écoles et sensibilisation des acteurs concernés par l'extension des ERA à 175 nouvelles écoles.**

L'extension de l'innovation concernera 175 écoles de 14 inspections de l'enseignement de base. Le choix des écoles se fera en fonction des critères retenus pour la mise en place des ERA et les enseignants choisis sur la base du volontariat.

Le Comité National de Pilotage aura en charge la révision du document support pour la sensibilisation des acteurs. Des missions d'identification des écoles et de sensibilisation des différents acteurs seront organisées

## **Action 5. Formation des encadreurs et enseignants.**

Quatorze (14) inspecteurs, 70 conseillers pédagogiques et 200 enseignants seront formés pour la phase de l'extension. Cette formation portera sur toutes les composantes de l'innovation : gestion participative de l'école, mise en œuvre des techniques d'enseignement-apprentissage spécifiques aux ERA, exploitation des UA et des coins apprentissage, etc.

Le Comité National de Pilotage aura en charge la révision des modules et la formation des encadreurs qui à leur tour formeront les enseignants.

## **Action 6. Formation des membres des COGES**

La formation prévue concerne 3 membres de COGES par école (soit 525). Elle sera réalisée par les conseillers pédagogiques responsables des secteurs et portera sur la stratégie des ERA et les procédures de gestion des manuels et

fournitures scolaires. Les Directeurs régionaux seront chargés de la supervision de ces formations.

**Action 7. Dotation des établissements en manuels scolaires, ouvrages de références et Unités d'Apprentissage**

Les établissements concernés par l'extension et la généralisation seront dotés de manuels scolaires selon l'option retenue d'un manuel par discipline et par élève, d'ouvrages de référence pour les bibliothèques de classe et les coins apprentissage et d'unités d'auto apprentissage.

**Action 8. Formation des encadreurs pédagogiques à la stratégie des ERA**

Pour préparer la généralisation de l'innovation, une formation sera dispensée à l'ensemble des IEB et CP non encore concernés par la stratégie des ERA. Il s'agira de créer les conditions de généralisation de l'innovation dans toutes les zones présentant les caractéristiques retenues pour l'implantation des ERA.

**Action 9. Formation des enseignants à la stratégie des ERA**

Les encadreurs pédagogiques formés dans le cadre de la généralisation de l'innovation, assureront à leur tour la formation des enseignants à travers les CAPED.

Des modules de formation seront mis à la disposition des encadreurs des écoles normales pour initier les élèves maîtres à la gestion des classes multigrades.

**Action 10. Elaboration d'un plan de suivi et des outils d'évaluation des innovations expérimentées par d'autres acteurs.**

La DCIP, en concertation avec les acteurs concernés, élaborera un plan spécifique de suivi et des outils d'évaluation de ces innovations. Dans le respect du plan de suivi élaboré de commun accord avec les acteurs, la DCIP organisera des missions de suivi-évaluation. Les résultats de ces missions devront faire l'objet de partage.

**Action 11. Organisation d'un atelier annuel de bilan de suivi et évaluation des innovations.**

Au terme de chaque année scolaire, la DCIP organisera un atelier national de partage des résultats des différentes missions de suivi évaluation des innovations. Les recommandations issues de l'atelier feront l'objet d'un suivi par la DCIP.

## IV. Attributions et obligations des acteurs

Acteurs	Attributions	Responsabilités
<b>Organisation des activités de supervision dans les 75 ERA existantes</b>		
Equipe Nationale de Pilotage	Pilotage de l'innovation	- élaboration des grilles et guide de supervision ; - supervision des écoles.
Conseillers pédagogiques	Suivi de l'innovation au niveau local	supervision des écoles.
<b>Formation en cours d'emploi des encadreurs et enseignants expérimentateurs</b>		
DCIP	Mise en œuvre et suivi évaluation des innovations	- élaboration des modules ; - formation des enseignants et encadreurs.
<b>Correction des outils après l'expérimentation</b>		
DCIP	Mise en œuvre et suivi évaluation des innovations	- organisation des ateliers de correction des outils ; - recrutement d'un consultant pour l'évaluation externe de l'innovation
<b>Identification des écoles et sensibilisation des acteurs concernés par l'extension des ERA à 175 nouvelles écoles</b>		
Equipe Nationale de Pilotage	Pilotage de l'innovation	révision du document support de sensibilisation.
IEB	Suivi de l'innovation au niveau local	identification des écoles et sensibilisation des acteurs.
<b>Formation des encadreurs et enseignants</b>		
Comité National de Pilotage	Pilotage de l'innovation	- révision des modules ; - formation des encadreurs.
Conseillers pédagogiques	Suivi de l'innovation au niveau local	Formation de enseignants
<b>Formation des membres des COGES</b>		
DREN	Suivi de l'innovation au niveau régional	Supervision des formations
Conseillers pédagogiques	Suivi de l'innovation au niveau local	Formation des membres des COGES.
<b>Dotation des établissements en manuels scolaires, ouvrages de références et Unités d'Apprentissage</b>		
DCIP	Mise en œuvre et suivi évaluation des innovations	- identification des besoins ; - élaboration des spécifications techniques des manuels et ouvrages à acquérir
DRFM	Gestion des Ressources Financières et Matérielles	- élaboration du DAO ; - acquisition et mise en place des fournitures
<b>Formation des encadreurs pédagogiques à la stratégie des ERA</b>		
Comité National de Pilotage	Pilotage de l'innovation	- révision des modules ; - formation des encadreurs.
<b>Formation des enseignants à la stratégie des ERA</b>		
IEB	Suivi de l'innovation au niveau local	Supervision de la formation.
Conseillers pédagogiques	Suivi de l'innovation au niveau local	Formation de enseignants
<b>Elaboration d'un plan de suivi et des outils d'évaluation des innovations expérimentées par d'autres acteurs</b>		
DCIP	Mise en œuvre et suivi évaluation des innovations	- élaboration des outils et du plan de suivi ; - organisation des missions d'évaluation
<b>Organisation d'un atelier annuel de bilan de suivi et évaluation des innovations.</b>		
DCIP	Mise en œuvre et suivi évaluation des innovations	- organisation des ateliers de bilan ; - suivi des recommandations des ateliers.

## V. Programmation physique des activités

Actions	Activités	Période		
		2008	2009	2010
Organisation des activités de supervision dans les 75 ERA existantes	Elaboration des grilles et guides de supervision			
	Supervision par le CNP			
	Supervision par les CP			
Formation en cours d'emploi des encadreurs et enseignants expérimentateurs	Elaboration des modules			
	Formation des enseignants et encadreurs			
Correction des outils après l'expérimentation	Organisation de l'atelier de correction des outils			
	Recrutement de consultants pour l'évaluation externe			
Identification des écoles et sensibilisation des acteurs concernés par l'extension des ERA à 175 nouvelles écoles	Révision du document support pour la sensibilisation des acteurs			
	Identification des écoles pour l'extension			
	Sensibilisation des acteurs			
Formation des encadreurs et enseignants	Révision des modules de formation			
	Formation des encadreurs			
	Formation des enseignants			
Formation des membres des COGES	Elaboration des modules			
	Formation des membres des COGES			
Dotation des établissements en manuels scolaires, ouvrages de références et Unités d'Apprentissage	Identification des besoins			
	Elaboration des spécifications techniques			
	Elaboration des DAO			
	Acquisition et mise en place des manuels et ouvrages			
Formation des encadreurs pédagogiques à la stratégie des ERA	Formation de tous les encadreurs pour la préparation de la généralisation			
Formation des enseignants à la stratégie des ERA	Formation des enseignants à travers les CAPED			
	Formation des élèves-maîtres des ENI			
Elaboration d'un plan de suivi et des outils d'évaluation des innovations expérimentées par d'autres acteurs	Elaboration du plan de suivi et des outils d'évaluation			
	Organisation des missions de suivi-évaluation			
Organisation d'un atelier annuel de bilan de suivi et évaluation des innovations.	Organisation des ateliers de partage			

## VI. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Innovations Pédagogiques								
Activités	Eléments constitutifs de l'activité	Unité	Qté	C.U	Coût Total	Répartition des coûts par an		
						2008	2009	2010
Organisation des activités de supervision dans les 75 ERA existantes	Organisation des activités de supervision au niveau national (CNP)	1	9	2500	22 500	22 500		
	Organisation des activités de supervision au niveau sous régional	1	18	288	5 184	5 184		
	Organisation des activités de supervision au niveau des secteurs pédagogiques	1	108	78	8 424	8 424		
Formation en cours d'emploi des encadreurs et enseignants expérimentateurs	Elaboration des modules de formation	H/J	60	20	1 200	1 200		
	Reproduction des modules	1	200	2	400	400		
	Prise en charge des formateurs pour 2 missions	H/J	126	20	2 520	2 520		
	Transport formateur	1	2	720,5	1 441	1 441		
	Fournitures et pause café	1	2	738	1 476	1 476		
	Prise en charge des participants	H/J	1190	10	11 900	11 900		
	Transport des participants	1	119	15	1 785	1 785		
Evaluation externe de l'expérimentation	Prise en charge du consultant	1	1	11000	11 000	11 000		
Identification des écoles et imprégnation des acteurs concernés par l'extension.	Organisation de missions d'identification de 175 nouvelles écoles et sensibilisation des acteurs	1	25	2000	50 000	22 000	28 000	
Formation des encadreurs et enseignants	Organisation d'ateliers de formation	1	305	203	61 915	-	35 214	26 411
Formation des membres des COGES	Prise en charge des formateurs	H/J	225	10	2 250		990	1 260
	Prise en charge membres COGES	H/J	525	25	13 125		7 350	5 775
	Acquisition des ouvrages de référence	1	175	400	70 000		40 000	30 000
	Acquisition de matériel didactique	1	175	400	70 000		40 000	30 000



	Acquisition des UA	38	5250	1,25	249 375		142 500	106 875
	Transport du matériel	1	14	200	2 800		1 400	1 400
Supervision des ERA	Organisation des activités de supervision au niveau national (CNP)	1	28	2500	70 000		30 000	40 000
	Organisation des activités de supervision dans les 14 IEB	1	75	250	18 750		8 250	10 500
	Organisation des activités de supervision au niveau des secteurs pédagogiques dans 14IEB	1	675	75	50 625		22 275	28 350
Formation des encadreurs pédagogiques à la stratégie des ERA	Prise en charge des encadreurs	H/J	6000	12,5	75 000			75 000
	Prise en charge des formateurs	H/J	231	50	11 550			11 550
Reproduction des supports	Reproduction des UA pour 485 établissements	38	14550	0,75	414 675			414 675
<b>Total 1</b>					<b>1 227 895</b>	<b>89 830</b>	<b>355 979</b>	<b>781 796</b>
<b>"Suivi des innovations pédagogiques</b>								
1. Elaboration d'un plan de suivi et des outils d'évaluation de ces innovations.	Prise en charge des rédacteurs	H/J	100	10	1 000	1 000		
	Organisation d'un atelier de validation des outils de suivi	H/J	60	10	600	600		
Organisation de missions terrain de suivi et évaluation des innovations.	Organisation d'une mission trimestrielle de suivi du tutorat (Tahoua)	1	9	1500	13 500	4 500	4 500	4 500
	Organisation d'une mission trimestrielle de suivi des classes bilingues (Boboye)	1	9	1250	11 250	3 750	3 750	3 750
	Organisation d'une mission trimestrielle de suivi du Projet Ecole et santé (Dosso)	1	9	1350	12 150	4 050	4 050	4 050
	Organisation de 3 ateliers bilan	1	3	2000	6 000	2 000	2 000	2 000
<b>Total 2</b>					<b>44 500</b>	<b>15 900</b>	<b>14 300</b>	<b>14 300</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>1 272 395</b>	<b>105 730</b>	<b>370 279</b>	<b>796 096</b>

## Volet 2 : Amélioration des apprentissages instrumentaux de base

### I. Contexte et problèmes

Le rapport d'exécution de la première phase du PDDE (2003-2007) a mis en évidence la faiblesse des performances du programme en matière de qualité. Ainsi, sur la période 2003-2006 :

- le taux d'achèvement du cycle de base1 est passé de 32,2% en 2004 à 39,8% en 2006 alors que la programmation initiale était de 59% ;
- Le coefficient d'efficacité du système mesuré au Cours Moyen 2<sup>ème</sup> année (CM2) reste faible. Ce coefficient est estimé à 49% en 2006, ce qui suggère que pour produire un diplômé du cycle de base1, il faudra recruter un peu plus de 2 élèves au Cours d'Initiation (CI) et;
- Sur 1000 élèves inscrits au CI, 360 obtiennent le CFEPD (36%) et seulement 241 (24%) sans redoublement.

L'évaluation du niveau des apprentissages des élèves réalisée en 2005 met en évidence une stagnation voire une régression de ces performances lorsqu'elles sont comparées aux résultats des évaluations réalisées en 2000 (SEDEP, MLA). La proportion des élèves ayant des difficultés en français demeure encore très préoccupante (46% en 2005 au CP). Au CM2, La proportion d'élèves en difficulté est encore plus préoccupante (68%).

En mathématiques, quelque soit le niveau, plus de la moitié des élèves sont en situation d'échec avec plus de 70% au CM.

Les évaluations ci-dessus mentionnées mettent aussi en évidence l'influence de la non maîtrise de la langue d'enseignement sur la faiblesse des performances observées.

Bien plus, l'évaluation des acquis des élèves du cycle de base 2 (collège) révèle que de nombreux collégiens ne maîtrisent pas les compétences de base dans le domaine de la langue (en fait la majorité d'entre eux ne maîtrisent pas la lecture courante). Cette situation est d'autant plus préoccupante que la maîtrise de la langue d'enseignement est un des principaux déterminants des acquisitions ultérieures, notamment en mathématiques et en sciences (l'échec en mathématiques est en grande partie lié à la non compréhension des énoncés et à la non maîtrise des quatre opérations).

Pour faire face à ces problèmes, le Ministère de l'Education Nationale a fait de la qualité une des principales options pour la mise en œuvre de la deuxième phase du PDDE. **L'initiative pour relever le défi de la qualité** s'inscrit dans ce cadre et se fonde sur les hypothèses suivantes :

- l'amélioration des apprentissages dans les domaines de la lecture et des mathématiques contribue de manière significative à améliorer l'efficacité interne du cycle de base1 ;
- la mobilisation et la responsabilisation des acteurs que sont les enseignants, les directeurs et les COGES à l'échelle de l'école permettent d'obtenir de meilleurs résultats.

La mise en œuvre de l'initiative se fonde sur une démarche pragmatique et vise à fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un projet commun : celui de l'amélioration des apprentissages instrumentaux de base dans les domaines de la langue et des mathématiques.

## **II. Objectifs de l'Initiative**

L'objectif général de l'Initiative « relever le défi de la qualité » est de contribuer à l'amélioration de l'efficacité interne de l'enseignement du cycle de base 1.

De manière spécifique, il s'agira à l'horizon 2010 (fin de la deuxième phase du PDDE), de favoriser la maîtrise des compétences de base dans les domaines de la lecture et des mathématiques à au moins 80% des élèves du cycle de base1.

## **III. Stratégies de mise en œuvre.**

- **La responsabilisation des équipes pédagogiques de l'école dans la réussite scolaire des élèves** : Cette responsabilisation suppose l'organisation des enseignants autour d'un projet commun et le renforcement du leadership du directeur d'école en tant que premier responsable de l'encadrement de proximité des enseignants et comptable des résultats de son école ;
- **L'implication des communautés à la base à travers leurs structures représentatives (COGES) dans la mise en œuvre de l'Initiative** : Cette implication se fera par l'information des communautés au début et à la fin de chaque année scolaire des résultats des élèves aux tests organisés dans le cadre de cette initiative. Elle consistera aussi en la mobilisation des COGES pour l'appui aux activités de soutien à organiser en dehors des heures de classe. Les ONG locales seront également sollicitées.

- **La fédération de toutes les structures du MEN en charge de la qualité autour du projet** : Ces structures seront en particulier chargées de l'élaboration des outils d'évaluation et des supports pédagogiques d'accompagnement ainsi que de la formation des acteurs. Le suivi-évaluation de la mise en œuvre de l'Initiative sera aussi assuré par ces structures.

#### **IV. Contenu du volet.**

Pour l'atteinte des objectifs ci-dessus énoncés les actions suivantes seront mises en œuvre :

##### **Action 1 : Le réaménagement des emplois de temps du cycle de base 1 :**

Les différentes évaluations ayant révélé la faible performance des élèves dans le domaine de la langue et des compétences de base en mathématiques, le réaménagement consistera à **mettre l'accent sur l'essentiel en renforçant le temps imparti à ces disciplines dans le régime pédagogique**. Il ne s'agira nullement de dévaloriser les autres disciplines mais de renforcer les apprentissages instrumentaux de base indispensables pour leur acquisition.

Le réaménagement des emplois de temps sera réalisé par une cellule technique nationale comprenant les cadres de l'INDRAP, de la DGEB et des personnes ressources ayant des compétences avérées dans le domaine. Un arrêté du Ministre de l'Education Nationale sera pris pour l'application de ces emplois de temps réaménagés.

##### **Action 2. Evaluation du niveau des élèves dans les domaines de la langue et en mathématiques :**

Au début de chaque année scolaire, l'équipe pédagogique de l'école réalisera un diagnostic du niveau des acquis des élèves. Ce diagnostic doit utiliser des outils simples permettant de situer les élèves sur l'échelle des compétences dans le domaine de la langue et en mathématiques. Il sera réalisé par les enseignants de l'école sous la supervision du directeur. Les résultats de l'évaluation seront communiqués au Comité de Gestion de l'Etablissement (COGES) et un rapport sera transmis aux responsables hiérarchiques (Chef de secteur pédagogique et Inspecteur).

Pour la réalisation du diagnostic du niveau des élèves, la cellule technique nationale élaborera, sur la base de référentiels de compétences à définir, des instruments simples d'évaluation pour les 3 sous-cycles de l'enseignement primaire. Ces instruments seront mis à la disposition des écoles avant le début de l'année scolaire.

### **Action 3. Elaboration du plan d'actions de l'école :**

Sur la base du diagnostic établi, chaque école devra élaborer un projet visant à apporter des remédiations aux problèmes identifiés. Le plan d'actions de l'école doit comporter:

- (i) les objectifs visés en termes de résultats des élèves en mathématiques et en langue pour l'année ;
- (ii) les activités à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs visés et.
- (iii) les moyens nécessaires à la réalisation de ces activités.

Il doit comprendre des activités à réaliser en classe et des activités de remédiations en dehors de la classe.

Ce plan d'action sera validé en présence des membres des COGES et des partenaires de l'école. Les COGES appuieront l'école dans la mise en œuvre du plan d'actions. Les activités de remédiations en dehors des heures de classe seront encadrées ou par les enseignants ou par des personnes ressources identifiées par les COGES.

Une évaluation bilan du niveau des élèves sera réalisée à la fin de l'année scolaire et communiquée aux parents et à la hiérarchie. Le Directeur est imputable de la mise en œuvre du plan d'action et chaque enseignant est comptable des résultats de sa classe. Le plan d'action de chaque établissement est transmis au chef secteur pédagogique et à l'inspection.

### **Action 4. Elaboration des documents pédagogiques d'accompagnement :**

Des documents pédagogiques d'accompagnement pour les cours et les activités de soutien seront conçus par la cellule technique nationale dans le double objectif d'accompagner les activités d'enseignement/apprentissages en classe et les activités de remédiation organisées en dehors des heures de classe.

Ces documents variés seront conçus par sous cycle. Ils permettront ainsi aux élèves de disposer de supports d'apprentissages autres que ceux utilisés traditionnellement en classe.

Des guides pédagogiques seront également élaborés et mis à la disposition des enseignants.

### **Action 5. Formation des acteurs de terrain :**

L'option retenue est celle d'une formation à effets démultiplicateurs. La cellule technique nationale aura en charge la sensibilisation et la formation des directeurs régionaux, des inspecteurs et conseillers pédagogiques à toutes les composantes de l'Initiative. Les conseillers responsables de secteur pédagogique assureront la sensibilisation et la formation des directeurs d'écoles qui à leur tour seront chargés de l'encadrement de leurs équipes pédagogiques.

### **Action 6. Mécanisme de coordination et de suivi**

Le lancement de l'initiative, qui sera placée sous la présidence du Ministre de l'Education Nationale, regroupera l'ensemble des DREN et Inspecteurs Chefs de services.

La coordination de l'Initiative sera assurée par la Cellule Technique Nationale composée des directions en charge de la qualité.

Le suivi de l'initiative au niveau local sera assuré par le chef de l'établissement.

Le chef de secteur pédagogique effectuera un suivi périodique et devra à la fin de chaque trimestre élaborer un rapport de mise en œuvre de l'initiative dans les écoles relevant de sa compétence.

A la fin de chaque année scolaire une évaluation des acquis des élèves en maths et langue sera réalisée sur un échantillon représentatif des élèves de chaque IEB par les cellules régionales de suivi des acquis scolaires. Les résultats régionaux seront transmis à l'équipe technique nationale pour exploitation et diffusion.

## **V. Attributions et obligations des acteurs**

Acteurs	Attributions	Responsabilités
Réaménagement des emplois de temps du cycle de base 1		
CTN	Coordination nationale de l'Initiative	-réaménagement des emplois de temps ; -élaboration du projet d'arrêté.
Evaluation du niveau des élèves dans les domaines de la langue et en mathématiques		
Equipe pédagogique de l'école	Mise en œuvre de l'initiative au niveau de l'école	-Evaluation du niveau des élèves en mathématiques et en langues (en début et en fin d'année); -communication des résultats de l'évaluation aux COGES et à l'échelon supérieur.
CTN	Coordination nationale de l'Initiative	Elaboration des instruments d'évaluation
Elaboration du plan d'actions de l'école		
Equipe pédagogique de l'école	Mise en œuvre de l'initiative au niveau de l'école	-Identification des difficultés d'apprentissage des élèves ; -Elaboration d'un plan d'actions pour remédier aux difficultés observées.
Elaboration des documents pédagogiques d'accompagnement		

CTN	Coordination nationale de l'Initiative	Elaboration des documents pédagogiques d'accompagnement.
Formation des acteurs de terrain		
CTN	Coordination nationale de l'Initiative	Formation de l'encadrement pédagogique aux différentes composantes de l'initiative.
Chefs SP	Coordination de l'Initiative au niveau local	Formation des directeurs d'écoles
Directeur d'école	Mise en œuvre de l'initiative au niveau de l'école.	Encadrement des enseignants.
Mécanisme de coordination et de suivi		
Directeur d'école	Mise en œuvre de l'initiative au niveau de l'école.	Suivi de l'initiative au niveau de l'école
Chefs SP	Coordination de l'Initiative au niveau local	-Suivi périodique de l'initiative dans sa circonscription -Production et transmission d'un rapport de suivi.
CRESAS	Suivi des acquis scolaires au niveau de la région.	Evaluation annuelle des acquis en maths et en français au niveau de chaque IEB.
CTN	Coordination nationale de l'Initiative	Suivi de l'initiative au niveau national.

## VI. Programmation physique des activités

Actions	Activités	Période		
		2008	2009	2010
Réaménagement des emplois de temps du cycle de base 1	Réaménagement des emplois du temps du primaire			
	Elaboration de l'arrêté portant réaménagement des emplois de temps			
	Adoption de l'arrêté			
Evaluation du niveau des élèves dans les domaines de la langue et en mathématiques	Conception des outils d'évaluation			
	Organisation des tests			
	Analyse et diffusion des résultats			
Elaboration du plan d'actions de l'école	Elaboration du plan d'actions de l'école			
	Mise en œuvre du plan d'actions			
Elaboration des documents pédagogiques d'accompagnement	Conception des documents pédagogiques			
	Reproduction des documents			
Formation des acteurs de terrain	Formation de l'encadrement pédagogique			
	Formation des chefs d'établissements			
	Formation des enseignants			
Mécanisme de coordination et de suivi évaluation	Suivi de l'initiative au niveau national			
	Suivi de l'initiative au niveau local			
	Suivi de l'initiative au niveau de l'école			
	Evaluation annuelle de l'initiative.			

## VII. Programmation financière (en milliers de F CFA)

Actions	Activités	Unité	Qté/ Nbre	Coût unitaire	Coût total	Répartition des coûts par année:		
						2008	2009	2010
Réaménagement des emplois de temps du cycle de base 1	Appui à la CTN chargée du réaménagement des emplois du temps du primaire	atelier	1	300	300	300		
Evaluation du niveau des élèves dans les domaines de la langue et en mathématiques	Conception des outils d'évaluation	atelier	1	300	300	300		
Elaboration des documents pédagogiques d'accompagnement	Prise en charge du CTN pour la conception des documents pédagogiques	pers	20	100	2000	2000		
	Reproduction des documents	doc	3600000	0,5	1 800 000	1 800 000		
Formation des acteurs de terrain	Formation de l'encadrement pédagogique	atelier	1	31550	31 550	31 550		
	Formation des directeurs	atelier	1	287 250	326 420	287 250	26 114	13 057
Mécanisme de coordination et de suivi évaluation	Suivi de l'initiative au niveau local	mission	500	50	25 000		12 500	12 500
	Evaluation annuelle de l'initiative.	étude	92	1 000	92 000		46 000	46 000
<b>Total</b>					<b>2 277 570</b>	<b>2 121 400</b>	<b>84 614</b>	<b>71 557</b>



## **Volet 3 : Education en matière d'Environnement et de Population (EmEP)**

### **I. Contexte**

L'EmEP est partie intégrante d'une éducation de base. Interdisciplinaire par nature, elle sous tend les aspects de chacune des disciplines qui contribuent à la perception de base, à la compréhension et à l'intérêt pour les interactions fondamentales entre l'Homme et son environnement.

### **II. Objectif du volet**

L'objectif général visé par l'EmEP est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des individus et de la collectivité par une meilleure maîtrise des questions de populations en rapport avec l'environnement et le développement.

De manière spécifique, il s'agira de :

- préparer les conditions d'intégration des contenus de l'Education en matière d'Environnement et de Population (EmEP) dans la réforme en cours ;
- poursuivre les activités d'EmEP dans le cycle de base 1, l'étendre au préscolaire et au non formel ;
- poursuivre l'expérimentation de l'Education Relative à l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène Basée sur les valeurs (EREAH BV) et le programme GLOBE ;
- suivre et évaluer les activités programmées.

### **III. Contenu du volet**

**Action 1 : Préparation des conditions d'intégration des contenus de l'Education en matière d'Environnement et de Population (EmEP) dans la réforme en cours**

Le Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE) spécifie clairement que « la composante qualité a pour noyau fédérateur la réforme des curricula. Elle couvre tous les processus intervenant dans l'amélioration de l'efficacité du système éducatif et la qualité des apprentissages : formation initiale et continue des enseignants des cycles de base 1 et 2 et des instructeurs

du non formel, mise à la disposition des apprenants et des enseignants de manuels scolaires et d'outils pédagogiques, élaboration des curricula, suivi des acquis scolaires, innovations éducatives et santé/Nutrition /SIDA. » La prise en compte des acquis de L'EE et l'EmEP s'articule adéquatement avec ces orientations stratégiques.

Cela se traduira par : la formation des équipes techniques d'élaboration du curriculum, la dotation des équipes en fonds documentaire, la conception de support pédagogiques et de sensibilisation, l'élaboration d'un référentiel de compétences à développer par sous cycle (constitution d'un corps de connaissance) en collaboration avec la DCIP.

### **Action 2 : Formation des formateurs**

Il s'agit, outre les activités des programmes en expérimentation (EREAH BV, GLOBE), de continuer les activités d'EE à travers des sessions de formation en attendant la mise en œuvre des nouveaux programmes. Ces sessions de formation concerneront les encadreurs de formation initiale et continue ainsi que les directeurs d'écoles et les responsables des cellules d'animation pédagogique (CAPED).

Un appui conséquent aux encadreurs sera envisagé en vue d'une participation plus soutenue de leur part dans les activités des CAPED.

Un module de formation en EE, contenant les thèmes suivants : **Environnement et Développement durable, Education environnementale, Eau, Assainissement et Hygiène, Eco tourisme, Dégradation des sols, Sécheresse et Désertification**, sera intégré dans le programme de formation des contractuels de l'éducatifs.

Toutefois, en plus de la formation théorique, le programme mettra l'accent non seulement sur la **formation pratique en techniques de préservation et de restauration de l'environnement** mais aussi sur **les jardins scolaires**.

Les responsables régionaux et locaux de l'alphabétisation seront intégrés au sein des équipes pédagogiques locales de terrain.

Des stratégies d'échanges d'expériences seront développées entre les différentes structures en vue de renforcer les compétences des acteurs, recenser les difficultés rencontrées et faire des propositions de remédiation.

### **Action 3 : Sensibilisation**

Dans le souci d'amener les populations (jeunes et adultes) à une prise de conscience majeure leur permettant d'adopter des comportements idoines pour la sauvegarde de notre écosystème fragile, des actions de sensibilisation seront poursuivies à travers :

- des émissions radiotélévisées, radio nationale et privées ;
- de la production et de la diffusion de support de sensibilisation ;
- des concours régionaux nationaux.

La sensibilisation doit donc devenir permanente et entretenue par toutes les structures nationales de décision et d'intervention, en particulier le CNEDD et ses démembrements régionaux et locaux ; les responsables politiques, administratifs, traditionnels, les équipes pédagogiques locales ; en profitant des contacts directs avec les populations ou les acteurs.

Des ateliers régionaux de sensibilisation seront organisés à l'endroit des leaders d'opinion.

La "voix de l'enseignement" pourrait programmer une émission sur des thèmes relatifs à la préservation de l'environnement.

#### **Action 4 : Révision et/ou conception et diffusion d'outils pédagogiques et de supports de sensibilisation spécifiques à l'EE**

L'option prise par le PFIE-NIGER dès le démarrage de sa 2<sup>ème</sup> phase en 1996 d'insérer les contenus de l'EE dans les manuels ordinaires en usage dans les écoles s'inscrit toujours dans l'optique de la généralisation/ pérennisation. Il en résulte que les contenus des outils PFIE peuvent être utilisés pour compléter et illustrer ceux des manuels scolaires "classiques". Le guide pratique du formateur et le recueil des techniques de la pédagogie active (édition PFIE) seront reproduits et seront mis à la disposition des équipes pédagogiques locales et des responsables des CAPED. De nouveaux guides pratiques seront conçus à l'intention des encadreurs du préscolaire et du non formel.

En outre, des éditions restreintes permettront d'assurer la documentation des Inspections, CAPED, Unité Pédagogique (UP) et l'information du grand public.

La conception, l'élaboration et la validation des outils pédagogiques se feront en collaboration avec la DCIP et la DFIC

#### **Action 5 : Appui aux écoles pour la réalisation d'activités pratiques d'EE**

L'appui nécessaire est relatif à la dotation des écoles en petits matériels indispensable à la réalisation des APP qui appliquent les données théoriques de l'EE. Ces activités concrètes de protection et de restauration du milieu, et de gestion rationnelle des ressources naturelles qui seront réalisées à travers des projets d'écoles selon les spécificités des régions sont, entre autres :

- la réalisation de mini adductions d'eau potable ;
- expérimentation du système d'irrigation goûte à goûte;
- la re dynamisation des coopératives scolaires ;
- le jardinage, la pêche, l'élevage ;
- la création de pépinières ;

- l'aménagement de jardin botanique dans les écoles ;
- la clôture des écoles avec des haies vives ;
- le reboisement ;
- la construction de foyers améliorés, de latrines, de demi-lunes, de diguettes
- entretien des latrines scolaires ;
- la fabrication et l'utilisation de compost;
- la fabrication et utilisation de canaris filtrants ;
- la gestion des ordures ;
- le traitement des ordures à la base ;
- etc.

Le matériel nécessaire à la réalisation de ces activités sera mis en place par la CGPE et la DRFM.

### **Action 6 : Poursuite de l'expérimentation de l'Education Relative à l'Eau Basée sur les valeurs (EREAH BV) au niveau de la communauté urbaine de Niamey et de Dosso**

Le projet « Education Relative à l'Eau, l'assainissement et l'Hygiène Basée sur les Valeurs (EREAH BV) est un volet du Programme « De l'Eau pour les Villes Africaines », une initiative de ONU-HABITAT qui vient en appui aux villes africaines dans la recherche de solutions aux problèmes liés à l'eau, l'environnement, l'assainissement et l'hygiène en milieu urbain. Il est mis en œuvre depuis 1999 dans sept (7) villes africaines dont Dosso et Niamey.

Plusieurs activités sont programmées dans le cadre de l'expérimentation notamment la formation des encadreurs, des enseignants des écoles pilotes, la construction de latrines et lave mains, dotation des écoles en poubelles, l'extension du projet aux communautés locales,...

### **Action 7 : Poursuite de l'expérimentation du programme Globe**

Le Programme GLOBE est un Programme international, scientifique et éducatif dans le domaine de l'environnement, rassemblant (les élèves, les enseignants et les scientifiques en vue d'étudier l'environnement mondial.

Les objectifs généraux poursuivis à travers ce programme sont :

- développer la prise de conscience des élèves du monde entier concernant l'environnement mondial ;
- contribuer à une meilleure compréhension scientifique de la planète, et à l'amélioration des résultats scolaires en science et en mathématiques.

L'expérience a démarré en octobre 2006 et les établissements pilotes concernés sont notamment : les primaires Amitié, Diori et Lamordé, le CEG 10 et le CES Saga à Niamey.

Dans le cadre de la mise en œuvre au Niger du programme mondial d'étude et de d'observation au bénéfice de l'environnement (GLOBE), plusieurs activités ont été programmées notamment la formation des encadreurs et des enseignants, la dotation des établissements pilotes en matériels de mesures GLOBE, l'extension du programme aux écoles situées dans 17 sites du Corps de la Paix à partir de la rentrée 2007-2008.

Les contenus de l'EREAH BV et du Programme GLOBE seront pris en compte dans les nouveaux programmes.

### **Action 8 : Suivi/ évaluation des activités entreprises**

Le transfert de la responsabilité de la formation aux équipes pédagogiques rapprochées leur confère en même temps l'initiative d'assurer les actions de suivi et d'évaluation. Il conviendra d'une part, de mettre à leur disposition les instruments pour les activités identifiées et planifiées, et d'autre part, d'étudier avec elles les modalités de prise en compte des acquis des élèves en EE dans la certification officielle des études en vue de l'institutionnalisation de cette mesure.

En attendant la mise à la disposition du système éducatif des outils fiables nécessaires à une évaluation conséquente, la CGPE mettra en place un mécanisme efficace de suivi et évaluation en s'appropriant et en diffusant les banques de données d'items en vue d'apprécier les actions des différents intervenants.

L'évaluation de la mise en œuvre du projet dans les 160 villages interviendra au bout de deux années de mise en œuvre (juin 2009).

## IV. Attributions et obligations des acteurs.

Acteurs	Attributions	Responsabilités
<b>Préparation des conditions d'intégration des contenus de l'Education en matière d'Environnement et de Population (EmEP) dans la réforme en cours</b>		
CGPE	Coordination des activités relatives à l'EE dans le système éducatif	Elaboration d'un document de stratégies pour l'intégration de l' EmEP dans les curricula en développement.
<b>Formation des formateurs</b>		
CGPE	Coordination des activités relatives à l'EE dans le système éducatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un module de formation en EE à l'intention des encadreurs pédagogiques, des responsables des COGES et des directeurs d'écoles ;</li> <li>- Organisation des sessions de formation des encadreurs pédagogiques, des responsables des COGES et des directeurs d'écoles ;</li> <li>- intégration de la dimension EE dans la formation avant emploi des contractuels.</li> </ul>
<b>Sensibilisation</b>		
CGPE	Coordination des activités relatives à l'EE dans le système éducatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- conception des outils et supports de sensibilisation ;</li> <li>- organisation des activités de sensibilisation</li> </ul>
<b>Révision et/ou conception et diffusion d'outils pédagogiques et de supports de sensibilisation spécifiques à l'EE</b>		
CGPE	Coordination des activités relatives à l'EE dans le système éducatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- reproduction du guide pratique du formateur et du recueil des techniques de pédagogie active à mettre à la disposition des IEB et CAPED.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception de nouveaux guides pratiques à l'intention des encadreurs du préscolaire et du non formel.</li> </ul>
<b>Appui aux écoles pour la réalisation d'activités pratiques d'EE</b>		
CGPE	Coordination des activités relatives à l'EE dans le système éducatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dotation des écoles en petits matériels pour la réalisation des APP.</li> </ul>
<b>Poursuite de l'expérimentation de l'Education Relative à l'Eau Basée sur les valeurs (EREAH BV) au niveau de la communauté urbaine de Niamey et de Dosso</b>		
CGPE	Coordination des activités relatives à l'EE dans le système éducatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des encadreurs et enseignants des écoles pilotes ;</li> <li>- Dotation des écoles pilotes en latrines, lave mains et poubelles.</li> </ul>
<b>Poursuite de l'expérimentation du programme Globe</b>		
CGPE	Coordination des activités relatives à l'EE dans le système éducatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des encadreurs et enseignants des écoles pilotes du programme globe ;</li> <li>- Dotation des écoles pilotes en matériels de mesures Globe.</li> </ul>
<b>Suivi/ évaluation des activités entreprises</b>		
CGPE	Coordination des activités relatives à l'EE dans le système éducatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des TDR pour l'évaluation du projet Globe dans les 160 villages</li> </ul>

## V. Programmation physique des activités

Actions	Activités	Période		
		2008	2009	2010
Validation et mise en œuvre du PA prioritaire de la Stratégie Nationale d'Education en matière d'Environnement et de Population (SN/EmEP)	Validation de la Stratégie Nationale d'Education en matière d'Environnement et de Population (SN/EmEP)			
	Finalisation et Mise en forme du document validé			
	Reproduction et vulgarisation du document			
	Capitalisation des expériences des acteurs			
	Prise d'un acte officiel de création d'un cadre de concertation et d'interventions			
	Elaboration d'un référentiel commun d'orientation et d'actions en EmEP			
	Etablissement d'une carte institutionnelle des différents acteurs			
	Conception et reproduction d'outils de sensibilisation			
	Validation des supports produits			
	Information et sensibilisation des leaders d'opinion (chefs traditionnels, chefs religieux, COGES, APE.)			
	Renforcement des équipes techniques d'élaboration du curriculum par des personnes ressources qualifiées en EmEP			
	Formation des équipes techniques d'élaboration du curriculum en EmEP			
	Dotation des équipes en charge du développement curriculaire en fonds documentaire			
	Dotation de la Cellule de moyens logistiques nécessaires à la mise en œuvre de l'EmEP			
formation des formateurs	Voyages d'études			
	Evaluation des expériences d'EE en vue de déterminer des interventions ultérieures			
	Révision des modules de formation			
	Formation des IECB et CP en concepts et contenus de l'EE et à l'élaboration d'un PAE			
	Formation des enseignants des écoles des centres FEM DU PAC et celles de la périphérie du Parc W à l'élaboration d'un PAE et la réalisation d'activités pratiques en EE			
	Appui aux CAPED pour la formation des enseignants			
	Formation des encadreurs et professeurs du CFCA en concepts et contenus de l'EE			
	Formations d'animateurs des centres d'Alphabétisation et maîtres d'écoles coraniques en concepts et contenus de l'EE et aux techniques de résolution des problèmes environnementaux			
Sensibilisation	Elaboration d'un plan de communication			
	Sensibilisation des leaders d'opinion			
	Production et diffusion de messages et spots publicitaires à travers les presses nationales et les radios rurales			
	Bulletins d'éducation environnementale			
	Documentaires à la TV nationale			
Révision et/ou conception et diffusion d'outils pédagogiques et de supports de sensibilisation spécifiques à l'EmEP ;	Manifestations culturelles			
	Reproduction du guide pour l'enseignement de l'hygiène à l'école			
	Reproduction du livre de référence et du guide méthodologique			
	Production et diffusion d'outils pédagogiques du préscolaire			
	Production et multiplication des livrets de			

	préapprentissage			
	Edition et réédition des outils pédagogiques du non formelle			
Appui aux écoles pour la réalisation d'activités pratiques d'EE ;	Mise à disposition des écoles de base 1 et écoles coraniques du petit matériel			
	Appui financier aux COGES			
	Appui aux écoles des centres FEM du PAC en petit matériel			
	appui aux écoles de la périphérie immédiate du Parc W en petit matériel			
Poursuite de l'expérimentation de l'Education Relative à l'Eau Basée sur les valeurs (EREAH BV) au niveau de la communauté urbaine de Niamey et de Dosso	Poursuite des activités du projet			
	Evaluation de l'EREAH BV			
Poursuite de l'expérimentation du programme Globe ;	Poursuite des activités du programme GLOBE			
	Extension aux sites du Corps de la Paix			
	Evaluation du programme GLOBE			
Intégration de l'EREAH BV dans les nouveaux programmes	Renforcement des équipes techniques d'élaboration du curriculum par des personnes ressources qualifiées en EREAH BV			
	Formation des équipes techniques d'élaboration du curriculum en EREAH BV			
	Dotation des équipes en charge du développement curriculaire en fonds documentaire			
Suivi/ évaluation des actions entreprises	Mission équipe nationale/ DREN/DRESS			



## VI. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions/Activités	Éléments constitutifs de l'activité	Unité	Quantité	CU	Coût	Répartition des coûts par année		
					total	2008	2009	2010
<b>ALIDATION ET MISE EN ŒUVRE DU PA PRIORITAIRE DE LA STRATEGIE NATIONALE D'EDUCATION EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT ET DE POPULATION (SN/EMEP)</b>	<b>a. Validation</b>							
	Reproduction du document provisoire	Exemplaires	250	1,5	<b>375</b>	375		
	Pause café + déjeuner	Unité	5500	0,2	<b>1 100</b>	1 100		
	Frais d'organisation	Unité	3	100	<b>300</b>	300		
	Location salle	Salle	2	357	<b>714</b>	714		
	Perdiem non résidents	Unité	300	10	<b>3 000</b>	3 000		
	Perdiem résidents	Unité	200	5	<b>1 000</b>	1 000		
	consultants	Forfait	15	50	<b>750</b>	750		
	Kits participants	Kits	200	4,215	<b>843</b>	843		
	Carburant course interne	Litres	100	0,55	<b>55</b>	55		
	Couverture médiatique (radios & télé nationales et privées)	Unité	2	600	<b>1 200</b>	1 200		
	Transport des non résidents	unité	100	18,768	<b>1 877</b>	1 877		
	Finalisation et Mise en forme du document validé	Unité	1	150	<b>150</b>	150		
	Reproduction	Exemplaire	3000	2	<b>6 000</b>	6 000		
<b>Sous- total validation</b>					<b>17 364</b>	<b>17 364</b>	0	0
<b>b. Conception des Supports de sensibilisation</b>	Prise en charge des participants	Unité	300	20	<b>6 000</b>	6 000		
	Saisie et mise en forme	Unité	1	<b>200</b>	<b>200</b>	200		
	Reproduction et reliure	Exemplaire	100	2	<b>200</b>	200		

<b>Sous- total support sensibilisation</b>					<b>6 400</b>	<b>6 400</b>	0	0
<b>c. Validation des supports produits</b>	Perdiem des participants	Unité	1	450	<b>450</b>	450		
	Perdiem des facilitateurs	Unité	90	20	<b>1 800</b>	1 800		
	Pause café et déjeuner	Unité	90	6,05	<b>545</b>	545		
	Organisation	Unité	1	100	<b>100</b>	100		
	Location salle	Unité	3	50	<b>150</b>	150		
	Kits participants	kit	3	4,215	<b>13</b>	13		
<b>Sous- total validation support</b>					<b>3 057</b>	<b>3 057</b>	0	0
<b>d. Elaboration d'un référentiel commun d'orientation et d'actions en EmEP</b>	Prise en charge des participants	Unité	300	20	<b>6 000</b>	6 000		
	Saisie et mise en forme	Unité	1	200	<b>200</b>	200		
	Reproduction et relier	Exemplaire	100	2	<b>200</b>	200		
<b>Sous- total élaboration référentiel</b>					<b>6 400</b>	<b>6 400</b>	0	0
<b>2. Capitalisation des expériences</b>	<b>a. Elaboration des outils de collecte des données</b>							
	Frais pédagogiques	Unité	90	30	<b>2 700</b>	2 700		
	Saisie & reproduction	exemplaire	3000	1	<b>3 000</b>	3 000		
	<b>b. Mission de collecte de données</b>							
	Frais de mission (hébergement, restauration, perdiem)	Unité	180	35	<b>6 300</b>	6 300		
	Prise en charge des chauffeurs	Unité	90	10	<b>900</b>	900		
	Carburant	Litres	1	1500	<b>1 500</b>	1 500		
	Entretien véhicules	Unité	3	200	<b>600</b>	600		

	<b>c. Dépouillement et synthèse</b>				<b>0</b>	0		
	Perdiems et restauration	Unité	100	12	<b>1 200</b>	1 200		
	Saisie et reproduction	Unité	1	250	<b>250</b>	250		
<b>Sous- total capitalisation</b>					<b>16 450</b>	<b>16 450</b>	0	0
<b>3. Missions d'internalisation et de sensibilisation</b>	<b>a. Organisation des missions d'internalisation de la SN/ EmEP dans les 8 régions du pays</b>							
	Honoraires + frais d'hôtel des facilitateurs	Unité	45	70	<b>3 150</b>	3 150		
	Pause café + déjeuner	Unité	600	5,5	<b>0</b>	0		
	Frais d'organisation	Unité	8	100	<b>3 300</b>	3 300		
	Location salle	Unité	8	100	<b>800</b>	800		
	Transport non résidents	Unité	345	5,5	<b>800</b>	800		
	Perdiem participants	Unité	1200	10	<b>1 898</b>	1 898		
	Kits participants	Unité	600	4,215	<b>12 000</b>	12 000		
	Carburant course interne	Litres	1000	0,556	<b>2 529</b>	2 529		
	Perdiem chauffeur	Unité	16	7	<b>556</b>	556		
	Couverture médiatique (radios & télé nationales et privées)	unité	8	500	<b>112</b>	112		
<b>Sous- total mission internalisation</b>					<b>25 145</b>	<b>25 145</b>	0	0
	<b>b. Information et sensibilisation des leaders d'opinion (chefs traditionnels, chefs religieux.)</b>							
	Prise en charge des participants	Unité	800	10	<b>8000</b>	8000		

	Honoraires des animateurs régionaux	unité	48	20	<b>960</b>	960		
	Honoraires des superviseurs	Unité	48	30	<b>1440</b>	1440		
	Carburant	Litres	1000	0,556	<b>556</b>	556		
	Entretien véhicule	Unité	3	50	<b>150</b>	150		
	Perdiem chauffeur	Unité	16	7	<b>112</b>	112		
<b>Sous- total sensibilisation leaders opinion</b>					<b>11 218</b>	11218	0	0
<b>4. Formation des formateurs</b>	<b>a. Dotation des équipes en charge du développement curriculaire en fonds documentaire (ouvrage de référence)</b>							
	Mise à disposition des équipes d'un fonds documentaire	Unité	1	3000	<b>3 000</b>	1500	1 500	
	<b>b. Formation les équipes techniques d'élaboration du curriculum en EmEP</b>							
	Recrutement de 2 consultants	Unité	90	80	<b>7 200</b>	7 200		
	- Perdiem des participants	Unité	450	10	<b>4 500</b>	4 500		
	- Matériel	Unité	30	4,215	<b>126</b>	126		
	- pause café + déjeuner	Unité	450	5,5	<b>2 475</b>	2 475		
	- Organisation	Forfait	1	300	<b>300</b>	300		
	- couverture médiatique	Unité	2	500	<b>1 000</b>	1 000		
	- location salle	Jour	15	50	<b>750</b>	750		
- Reproduction des supports	unité	1	500	<b>500</b>	500			
<b>Sous- total formation formateurs EmEP</b>					<b>19 851</b>	<b>18 351</b>	<b>1 500</b>	<b>0</b>

<b>II. FORMATION DES FORMATEURS</b>	<b>1. Elaboration des modules de formation</b>							
	Prise en charge des rédacteurs	Rédacteur	240	20	<b>4800</b>	4800		
	Reproduction des documents	doc	1 000	2	<b>2000</b>	2000		
	<b>3. Identification des écoles pilotes</b>	PM						
	<b>4. Formation de 24 encadreurs aux concepts, contenus et méthodologie de l'EE et à la conception et à la mise en œuvre d'un PAE</b>							
	Prise en charge des formateurs	Formateur	20	30	<b>600</b>	600		
	Prise en charge participants non résident	participat	105	10	<b>1050</b>	1050		
					<b>0</b>	0		
	Transport non résident	participat	21	15	<b>315</b>	315		
	Prise en charge résident	participat	15	5	<b>75</b>	75		
	Pause café	participat	150	1	<b>150</b>	150		
	Location salle	salle	5	60	<b>300</b>	300		
	Couverture médiatique	méd	1	500	<b>500</b>	500		
	organisation	Organisat	1	300	<b>300</b>	300		
	<b>5. Formation des encadreurs, enseignants et alphabétiseurs des sites FEM du PAC</b>							
						<b>PM</b>	PM	
<b>Sous total formation encadreurs</b>			<b>10090</b>	<b>10090</b>	10090			

	<b>6. Formation des acteurs du non formel (12 encadreur, 40 alphabétiseurs)</b>								
	<b>Sous total formation acteurs ENF</b>			12697	12697	12697			
	<b>7. Formation de 160 directeurs d'écoles et 320 membres de COGES aux activités pratiques d'EE et à la conception et à la mise en œuvre des PAE</b>								
	Prise en charge des formateurs	Formateur	240	20	4800	4800			
	Prise en charge participants non résident	participat	4620	10	46 200	46200			
	Transport non résident	participat	420	5	2 100	2100			
	Prise en charge résident	participat	600	5	3 000	3000			
	Pause café	participat	5000	1	5 000	5000			
	<b>Sous total formation direct &amp; COGES</b>		1	61100	61100	61100			
	Appui aux CAPED pour la formation des enseignants	CAPED	160	50	8000	8000			
	<b>Sous total appui CAPED</b>			24000					
			1		24000	8000	8000	8000	
<b>TOTAL Formation</b>					<b>187077</b>	<b>171077</b>	<b>8000</b>	<b>8000</b>	

<b>III. SENSIBILISATION DES POPULATIONS AUX QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES</b>	2. Production et diffusion de messages et spots publicitaires à travers les presses nationales et les radios rurales	mess	9	500	<b>4500</b>	1500	1500
	3. Sensibilisation leaders d'opinion	participat	400	10	<b>4000</b>	4000	
	4. Sensibilisation des populations des zones cibles	mission	1	23100	<b>23100</b>	7700	7700
	5. production et diffusion d'émissions à travers la Voix de l'enseignement	emiss	18	50	<b>900</b>	300	300
	6. Participation à la journée de l'environnement	journée	3	500	<b>1500</b>	500	500
<b>TOTAL Sensibilisation</b>					<b>34000</b>	<b>14000</b>	<b>10000</b>
<b>IV. PRODUCTION ET REPRODUCTION D'OUTILS PEDAGOGIQUES</b>	<b>1. Révision et reproduction des manuels de lecture, du livre de référence et du guide des travaux pratiques en EE</b>						
	Prise en charge des rédacteurs	Rédacteur	300	20	<b>6000</b>	6000	
	Reproduction des documents	doc	1000	2	<b>2000</b>	2000	
<b>TOTAL révision- reproduction</b>					<b>8000</b>	8000	
<b>V. APPUI AUX ACTIVITES PRATIQUES D'EE DANS LES ECOLES ET CENTRES D'ALPHABETISATION</b>	2. Acquisition et mise en place des intrants	intrans	400	500	<b>200000</b>	100000	100000
<b>TOTAL Matériel</b>					<b>200000</b>	<b>100000</b>	<b>100000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>534 962</b>	<b>397 462</b>	<b>119 500</b>

## **Volet 4 : Santé/nutrition/sida**

### **I. Contexte**

Le volet Santé-nutrition-sida a pour objectif général l'amélioration de l'état sanitaire des élèves et des enseignants à travers surtout le renforcement des capacités.

En passant en revue ces activités un constat est sans conteste, la mise en œuvre n'a pas été effective pour presque la quasi-totalité de nombre d'entre elles.

Dans le meilleur des cas, ces activités ont connu l'élaboration des Termes de Référence (TDR) qui ne s'est pas traduite en action.

Aussi, pour la deuxième phase du PDDE, le plan d'action connaîtra très peu de modification. Les activités non réalisées seront reconduites pour la majorité et se verront adjoindre certaines susceptibles d'être exécutées.

### **II. Objectifs du volet**

- Renforcer les capacités des cadres du Bureau Santé Scolaire et des points focaux Santé scolaire des DREN et des IEB;
- Renforcer les capacités des encadreurs pédagogiques et des enseignants
- Sensibiliser et former les chefs d'établissement, les parents d'élèves à la stratégie et à la planification des actions d'hygiène et santé en milieu scolaire ;
- Sensibiliser les enseignants, élèves et parents d'élèves sur les notions d'hygiène et d'assainissement et sur les IST/VIH/SIDA
- Améliorer la santé des élèves et des enseignants.
- Améliorer l'environnement de l'école

### **III. Contenu du volet**

**Action 1 : Formation de 3500 chefs d'établissement sur la stratégie et planification des actions d'hygiène et santé en milieu scolaire.**

Au terme de l'enquête sur les problèmes d'hygiène et de santé en milieu scolaire et sur la base des recommandations formulées, des contenus de formation seront élaborés pour renforcer les compétences des directeurs d'écoles en planification des actions d'hygiène et santé en milieu scolaire.



Un consultant sera recruté pour l'élaboration des modules et la formation des chefs d'établissements.

**Action 2 : Formation de 3500 représentants des APE sur la stratégie d'amélioration de santé scolaire et planification des actions d'hygiène et santé en milieu scolaire.**

De même que les chefs d'établissement, les représentants de l'APE seront formés en vue de renforcer leur compétence en planification des actions d'hygiène et santé scolaire.

Un consultant sera recruté pour l'élaboration des modules et la formation.

**Action 3 : Organisation de 24 émissions radiophoniques de sensibilisation et d'information sur la santé et l'hygiène dans le milieu scolaire.**

Ces émissions ont pour objectif de sensibiliser et d'informer les enseignants, les élèves et les parents d'élèves sur la santé et l'hygiène en milieu scolaire. Ces émissions seront organisées tous les deux mois dans quatre langues nationales.

Un consultant sera recruté pour la conception du plan de communication. La diffusion sera assurée par l'ORTN.

**Action 4 : Organisation de 24 émissions TV de sensibilisation et d'information sur la santé et l'hygiène dans le milieu scolaire**

Les émissions à la télévision viendront renforcer celles déjà diffusées à travers la radio. Elles seront également organisées tous les deux mois concerneront quatre langues nationales.

Le plan de communication sera élaboré par un consultant et la diffusion assurée par l'ORTN.

**Action 5 : Approvisionnement en eau potable des écoles**

Il s'agit de procéder au branchement au réseau de la SEEN de 240 écoles de centres urbains et équiper 480 écoles des zones rurales de forage.

**Action 6 : Equipement des écoles en latrines**

Il s'agit de doter 480 écoles de blocs de latrines scolaires sexo-spécifiques et leur équipement en dispositifs de lavage des mains (480)

**Action 7: Dotation en matériel d'assainissement de l'environnement de l'école**

Fournir à 3000 écoles des Kits d'assainissement de l'environnement de l'école.

**Action 8 : Formation ou recyclage des Encadreurs pédagogiques sur les IST/VIH/SIDA**

Former ou recycler 250 Encadreurs pédagogiques sur les IST/VIH/SIDA

**Action 9 : Réalisation d'activités en matière d'IEC**

Il s'agira de réaliser des activités de mobilisation sociale dans le cadre de la lutte contre les IST/VIH/SIDA à travers des campagnes de dépistage volontaire et don de sang.

**Action 10 .Formation des cadres du BSS et des points focaux des DREN et des IEB en concepts de santé scolaire et administration, gestion et planification de l'éducation**

Cette action consiste à renforcer les capacités de ses membres dans le domaine de santé scolaire ainsi qu'en administration, gestion et planification de l'éducation. Ces formations se dérouleront à Niamey et trois chefs-lieux de région, en session d'une dizaine de jours.

**Action 11 : Amélioration de la santé nutritionnelle des élèves.**

Cette action consiste à doter les élèves en micronutriments, vitamines et aliments et à assurer la formation des enseignants en déparasitage, supplémentation et soins nutritionnels. Cette formation couvrira aussi les aspects relatifs aux soins d'urgence et aux IST/VIH/SIDA.

## IV. Attributions et obligations des acteurs

Acteurs	Attributions	Responsabilités
<b>Formation de 3500 chefs d'établissement sur la stratégie et planification des actions d'hygiène et santé en milieu scolaire</b>		
BSS	Définition et mise en œuvre de la politique de santé scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des TDR pour le recrutement du consultant chargé de l'élaboration des modules et de la formation des chefs d'établissements ;</li> <li>- Organisation des ateliers de formation.</li> </ul>
<b>Formation de 3500 représentants des APE sur la stratégie d'amélioration de santé scolaire et planification des actions d'hygiène et santé en milieu scolaire</b>		
BSS	Définition et mise en œuvre de la politique de santé scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des TDR pour le recrutement du consultant chargé de l'élaboration des modules et de la formation des APE ;</li> <li>- Organisation des ateliers de formation.</li> </ul>
<b>Organisation de 24 émissions radiophoniques de sensibilisation et d'information sur la santé et l'hygiène dans le milieu scolaire</b>		
BSS	Définition et mise en œuvre de la politique de santé scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des TDR pour le recrutement du consultant chargé de l'élaboration du plan de communication ;</li> <li>- Organisation de la diffusion des émissions par l'ORTN.</li> </ul>
<b>Organisation de 24 émissions TV de sensibilisation et d'information sur la santé et l'hygiène dans le milieu scolaire</b>		
BSS	Définition et mise en œuvre de la politique de santé scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des TDR pour le recrutement du consultant chargé de l'élaboration du plan de communication ;</li> <li>- Organisation de la diffusion des émissions par l'ORTN.</li> </ul>
<b>Approvisionnement en eau potable des écoles</b>		
BSS	Définition et mise en œuvre de la politique de santé scolaire.	Identification des écoles à brancher au réseau SEEN et à doter de forage.
DIES	Gestion des infrastructures et équipements scolaires.	Elaboration des DAO et supervision des travaux.
<b>Equipement des écoles en latrines</b>		
BSS	Définition et mise en œuvre de la politique de santé scolaire.	-identification des écoles à doter de latrines et de dispositifs de lavage de main.
DIES	Gestion des infrastructures et équipements scolaires.	Elaboration des DAO et supervision des travaux.
<b>Dotation en matériel d'assainissement de l'environnement de l'école</b>		
BSS	Définition et mise en œuvre de la politique de santé scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des écoles à doter en kits d'assainissement ;</li> <li>- Elaboration des spécifications techniques des kits à acquérir.</li> </ul>

DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN.	Elaboration des DAO et acquisition et mise en place du matériel.
<b>Formation ou recyclage des Encadreurs pédagogiques sur les IST/VIH/SIDA</b>		
BSS	Définition et mise en œuvre de la politique de santé scolaire.	Elaboration des modules de formation des encadreurs.
<b>Réalisation d'activités en matière d'IEC</b>		
BSS	Définition et mise en œuvre de la politique de santé scolaire.	Organisation des campagnes de sensibilisation
<b>Formation des cadres du BSS et des points focaux des DREN et des IEB en concepts de santé scolaire et administration, gestion et planification de l'éducation</b>		
BSS	Définition et mise en œuvre de la politique de santé scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration des TDR pour le recrutement d'un consultant ;</li> <li>- organisation des ateliers de formation.</li> </ul>
<b>- Amélioration de la santé nutritionnelle des élèves</b>		
BSS	Définition et mise en œuvre de la politique de santé scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition des besoins ;</li> <li>- Elaboration des modules de formation ;</li> <li>- Formation des enseignants et encadreurs.</li> </ul>
DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des DAO pour l'acquisition des vitamines, des micronutriments et des aliments ;</li> <li>- Acquisition et mise en place des vitamines, des micronutriments et des aliments</li> </ul>

## V. Programmation physique des activités

Actions	activités	Période		
		2008	2009	2010
Formation de 3500 chefs d'établissement sur la stratégie et planification des actions d'hygiène et santé en milieu scolaire	Elaboration des TDR pour le recrutement du consultant			
	Organisation des ateliers de formation			
Formation de 3500 représentants des APE sur la stratégie d'amélioration de santé scolaire et planification des actions d'hygiène et santé en milieu scolaire	Elaboration des TDR pour le recrutement du consultant			
	Organisation des ateliers de formation			
Organisation de 24 émissions radiophoniques de sensibilisation et d'information sur la santé et l'hygiène dans le milieu scolaire	Elaboration des TDR pour le recrutement du consultant			
	Organisation des émissions radiophoniques			
Organisation de 24 émissions TV de sensibilisation et d'information sur la santé et l'hygiène dans le milieu scolaire	Elaboration des TDR pour le recrutement du consultant			
	Organisation des émissions radiophoniques			
Approvisionnement en eau potable des écoles	Identification des écoles			
	Elaboration des DAO			

Equipement des écoles en latrines	Identification des écoles			
	Elaboration des DAO			
Dotation en matériel d'assainissement de l'environnement de l'école	Identification des écoles			
	Elaboration des spécifications techniques des kits			
	Elaboration des DAO			
	Acquisition et mise en place des kits			
Formation ou recyclage des Encadreurs pédagogiques sur les IST/VIH/SIDA	Elaboration des modules de formation			
	Organisation de l'atelier de formation			
Réalisation d'activités en matière d'IEC	Organisation des campagnes de sensibilisation			
Formation des cadres du BSS et des points focaux des DREN et des IEB en concepts de santé scolaire et administration, gestion et planification de l'éducation	Elaboration des TDR pour le recrutement d'un consultant			
	organisation des ateliers de formation			
Amélioration de la santé nutritionnelle des élèves	Elaboration des DAO pour l'acquisition des vitamines, des micronutriments et des aliments			
	Acquisition et mise en place des vitamines, des micronutriments et des aliments			
	Elaboration des modules de formation			
	Formation des enseignants du cycle de base 1 et du préscolaire en déparasitage, supplémentation et soins nutritionnels			
	Elaboration des fiches techniques d'information sur les pathologies liées à l'eau			
	Formation des enseignants du cycle de base 1 et du préscolaire en soins d'urgence			

## VI. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions	Activités	Unité	Qté/Nbre	Coût unitaire	Coût total	Répartition des coûts par année:		
						2008	2009	2010
Formation de 3500 chefs d'établissement sur la stratégie et planification des actions d'hygiène et santé en milieu scolaire	Organisation des ateliers de formation	atelier	4	29750	119 000	119 000		
Formation de 3500 représentants des APE sur la stratégie d'amélioration de santé scolaire et planification des actions d'hygiène et santé en milieu scolaire	Organisation des ateliers de formation	atelier	4	29750	119 000	119 000		
Organisation de 24 émissions radiophoniques de sensibilisation et d'information sur la santé et l'hygiène dans le milieu scolaire	Conception et diffusion des émissions	émission	24	1000	24 000	8 000	8 000	8 000
Organisation de 24 émissions TV de sensibilisation et d'information sur la santé et l'hygiène dans le milieu scolaire	Conception et diffusion des émissions	émission	24	2000	48 000	16 000	16 000	16 000
Approvisionnement en eau potable des écoles	Branchements SEEN	école	240	150	36 000	12 000	12 000	12 000
	Forages	école	40	10000	400 000	100 000	200 000	100 000
Equipement des écoles en dispositifs de lavage des mains	Mise en place des dispositifs de lavage des mains	latrine	3835	50	191 750	63 900	63 900	63 950
	Acquisition Kits entretien latrines	kit	3835	50	191 750	63 900	63 900	63 950
Dotation en matériel d'assainissement de l'environnement de l'école	Acquisition des Kits d'assainissement de l'environnement de l'école	kit	3000	52	156 000	52 000	52 000	52 000

Formation ou recyclage des Encadreurs pédagogiques sur les IST/VIH/SIDA	Organisation de l'atelier de formation	atelier	9	3 000	27 000	9 000	9 000	9 000
Réalisation d'activités en matière d'IEC	Organisation des campagnes de sensibilisation				-	-	-	-
Formation des cadres du BSS et des points focaux des DREN et des IEB en concepts de santé scolaire et administration, gestion et planification de l'éducation	organisation des ateliers de formation	atelier	10	3000	30 000	10 000	10 000	10 000
Amélioration de la santé nutritionnelle des élèves	Acquisition des vitamines A	vitamine	3000	5	15 000	5 000	5 000	5 000
	Acquisition de lait et biscuits	kit	6000	3	18 000	6 000	6 000	6 000
	Formation des enseignants du cycle de base 1 et du préscolaire en déparasitage, soins nutritionnels	atelier	3	2000	6 000	2 000	2 000	2 000
	Elaboration des fiches techniques d'information sur les pathologies liées à l'eau	fiche	10000	2	20 000	7 000	7 000	6 000
	Formation des enseignants du cycle de base 1 et du préscolaire à l'utilisation des fiches	atelier	8	2000	16 000	6 000	5 000	5 000
	Formation des enseignants du cycle de base 1 et du préscolaire en soins d'urgence	atelier	3	5000	15 000	5 000	5 000	5 000
Suivi des activités	mission de supervision	mission	6	500	3 000	1 000	1 000	1 000
Total Général					1 435 500	604 800	465 800	364 900

## **Sous composante 5 : Matériels pédagogiques**

### **I. Contexte et problèmes**

Le Ministère de l'Education Nationale avait retenu comme option de doter chaque élève d'un manuel dans les disciplines fondamentales (maths, français, sciences) et un livre pour deux dans les autres disciplines. En 2005, 2 725 705 manuels et 85 280 guides ont été mis à la disposition des enseignants et élèves.

L'exécution du programme de dotation en manuels scolaires a été entravée par certaines contraintes notamment la lourdeur des procédures de passation de marché et les dysfonctionnements dans la chaîne de gestion.

Les acquisitions complémentaires programmées chaque année n'ont pas suivi, ce qui a entraîné la dégradation du ratio manuels/élève.

### **II. Objectif de la sous composante**

Les objectifs visés par le volet :

- Doter les élèves et enseignants en manuels et guides du maître selon les ratios retenus par le MEN ;
- Elaborer les textes d'application de la Politique Nationale du Livre Scolaire (PNLS) ;
- Renforcer les capacités des membres du Comité National d'Approbaton du Livre Scolaire (CNALS) et des cadres des Ministères en charge du livre scolaire.

### **III. Stratégies opérationnelles**

La stratégie retenue est la responsabilisation des COGES dans la chaîne de gestion des manuels scolaires.

### **IV. Contenu de la sous composante**

#### **Action 1. Adoption de la Politique Nationale du Livre Scolaire et Elaboration des textes d'application**

Le document de politique nationale du livre scolaire sera soumis aux autorités compétentes pour adoption. Il s'agira de préparer le texte, portant son adoption par l'Assemblée Nationale comme loi de l'Etat. Des décrets d'application de ladite loi seront ensuite élaborés en collaboration avec la DLC.



## **Action 2. Formation des membres du CNALS et des cadres des Ministères en charge des manuels scolaires en évaluation**

Il s'agit de former sept (7) membres du CNALS chargés d'évaluer les manuels scolaires. La formation se fera dans un institut spécialisé à identifier.

## **Action 3. Formation des acteurs en charge du livre scolaire**

Les membres du CNALS ainsi formés animeront à leur tour des ateliers de partage de leur expérience au bénéfice des autres acteurs (CNALS, rédacteurs privés, éditeurs, cadres des ministères) en charge du livre scolaire.

## **Action 4. Sensibilisation des rédacteurs privés de manuels scolaires à l'APC**

L'option retenue pour l'élaboration du curriculum étant l'entrée par les compétences, les nouveaux manuels scolaires seront rédigés selon cette nouvelle approche. Il s'agira alors de sensibiliser périodiquement les futurs rédacteurs privés à l'APC.

## **Action 5. Dotation des élèves et enseignants en manuels scolaires et guides du maître complémentaires**

Dans le cadre du PDDE, le Niger a opté pour la gratuité des manuels scolaires.

Pour mettre en œuvre cette mesure, il est prévu un manuel par élève dans les disciplines fondamentales (mathématiques, français) et un manuel pour deux dans les autres disciplines.

Une première dotation a été effectuée et a concerné toutes les écoles. Les nouvelles dotations devront permettre de couvrir les besoins induits par les nouvelles inscriptions et les besoins non couverts par la première dotation.

## **Action 6. Dotation de 26 classes intégratrices en matériel didactique spécifique**

Il s'agira de doter les classes intégratrices en matériels didactiques spécifiques (machines Perkins, papier braille, mètres pliants, cannes blanches etc.). La DEB1 sera chargée de la définition des spécifications techniques du matériel à acquérir et de l'identification des besoins. La DRFM sera chargée de l'élaboration des DAO, de l'acquisition et de la mise en place du matériel.

### **Action 7. Dotation des écoles de sourds en matériel didactique spécifique**

Il s'agira de doter les écoles pour sourds de guide de langue de signes et de grands miroirs. ). La DEB1 sera chargée de la définition des spécifications techniques du matériel à acquérir et de l'identification des besoins. La DRFM sera chargée de l'élaboration des DAO, de l'acquisition et de la mise en place du matériel.

### **Action 8. Acquisition du matériel didactique pour la généralisation des curricula du premier sous-cycle (CI-CP).**

Il s'agira de doter les élèves du CI-CP de manuels scolaires conformes au nouveau programme. A cet effet, un appel d'offre sera lancé par les directions en charge des curricula en collaboration avec la direction des ressources financières et du matériel.

### **Action 9. Reprographie de 450 exemplaires du guide d'éducation parentale et de 450 exemplaires du recueil de fiches techniques d'activités des centres d'éveil élaboré par la Division Education de la Petite Enfance**

La reprographie de ces guides et recueil permettra de doter les éducateurs du préscolaire de supports pédagogiques leur permettant d'améliorer leurs prestations à l'endroit des enfants et des parents. La DRFM procédera à l'élaboration du DAO et procédera à l'acquisition du matériel. La mise en place sera assurée par la DRFM en collaboration avec la DEB1.

### **Action 10. Achat de 2060 livres de référence pour les éducatrices**

L'achat de ces livres permettra de doter les établissements du préscolaire de manuels pédagogiques de référence leur permettant d'améliorer leurs prestations. La DRFM procédera à l'élaboration du DAO et procédera à l'acquisition du matériel. La mise en place sera assurée par la DRFM en collaboration avec la DEB1.

### **Action 11. Elaboration et reprographie de 2060 exemplaires d'un guide de confection de matériels ludiques (jouets), de 2060 exemplaires d'un guide de langage observation et de 2060 exemplaires d'un guide de pré mathématique.**

L'élaboration et la reprographie de ces guides permettront de doter les éducateurs du préscolaire de supports pédagogiques leur permettant d'améliorer leurs prestations. Les TDR, l'élaboration et la reprographie seront assurés par la DEB1

**Action 12. . Mise à la disposition des établissements du préscolaire de 472 728 livrets**

La DEB1 identifiera les besoins et élaborera les TDR. La DRFM procédera à l'élaboration du DAO et procédera à l'acquisition du matériel. La mise en place sera assurée par la DRFM en collaboration avec la DEB1.

**Action 13. Dotation des 7000 élèves et 300 enseignants des écoles bilingues en manuels scolaires**

Le MEN acquerra en vue d'une réimpression les manuels scolaires en langues nationales produits par le projet SOUTEBA.

La division de l'enseignement se chargera de l'identification des besoins et la DRFM de l'acquisition des manuels

**Action 14. Formation à la gestion des livres**

Cette formation a pour objet de sensibiliser les communautés à la gestion et à la conservation des livres. Elle concernera les points focaux des COGES et leurs relais au niveau des IEB qui à leur tour répercuteront la formation aux membres des COGES à l'occasion de leur déplacement sur le terrain. Les sessions de formation à la gestion des livres se feront en deux ateliers : un à Zinder regroupant les participants de Diffa, Agadez, Maradi et Zinder ; un autre atelier à Dosso regroupant les participants de Tahoua, Tillabéri, Niamey et Dosso.

**Action 15. Organisation des missions de suivi de la gestion des livres.**

Le comité de suivi et de gestion du livre scolaire, chargé du contrôle et des placements des livres mis à la disposition des écoles, organisera deux missions par an sur le terrain.

## V. Tableau des responsabilités et obligations

Acteurs	Attributions	Responsabilités
<b>Adoption de la Politique Nationale du Livre Scolaire et Elaboration des textes d'application</b>		
CNALS	Evaluation et approbation des manuels scolaires de l' Education de Base	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation du projet de loi sur la Politique Nationale du Livre Scolaire</li> <li>- Préparation des décrets d'application de la loi portant Politique Nationale du Livre Scolaire</li> </ul>
<b>Formation des membres du CNALS et des cadres des Ministères en charge des manuels scolaires en évaluation</b>		
CNALS	Evaluation et approbation des manuels scolaires de l' Education de Base	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des TDR de la formation ;</li> <li>- Identification d'une institution spécialisée pour assurer la formation</li> </ul>
<b>Formation des acteurs en charge du livre scolaire</b>		
CNALS	Evaluation et approbation des manuels scolaires de l' Education de Base	Formation des acteurs en charge du livre scolaire
<b>Sensibilisation des rédacteurs privés de manuels scolaires à l'APC</b>		
CNALS	Evaluation et approbation des manuels scolaires de l' Education de Base	Organisation des ateliers de sensibilisation des rédacteurs privés à l'approche par les compétences
<b>Dotation des élèves et enseignants en manuels scolaires et guides du maître complémentaires</b>		
DCIP	Définition et mise en œuvre de la politique de matériels pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des besoins</li> <li>- Elaboration des spécifications techniques des manuels à acquérir</li> </ul>
DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des DAO</li> <li>- Acquisition et mise en place des manuels et guides</li> </ul>
<b>Dotation de 26 classes intégratrices en matériel didactique spécifique</b>		
DEB1	Gestion de l'enseignement spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des besoins</li> <li>- Définition des spécifications techniques du matériel à acquérir</li> </ul>
DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des DAO</li> <li>- Acquisition et mise en place du matériel</li> </ul>
<b>Dotation des écoles de sourds en matériel didactique spécifique</b>		
DEB1	Gestion de l'enseignement spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des besoins</li> <li>- Définition des spécifications techniques du matériel à acquérir</li> </ul>
DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des DAO</li> <li>- Acquisition et mise en place du matériel</li> </ul>
<b>Acquisition du matériel didactique pour la généralisation des curricula du premier sous-cycle (CI-CP).</b>		
DCIP	Définition et mise en œuvre de la politique de matériels pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des besoins</li> <li>- Elaboration des spécifications techniques des manuels à acquérir</li> </ul>

DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des DAO</li> <li>- Acquisition et mise en place des manuels et guides</li> </ul>
<b>Reprographie de 450 exemplaires du guide d'éducation parentale et de 450 exemplaires du recueil de fiches techniques d'activités des centres d'éveil élaboré par la Division Education de la Petite Enfance</b>		
DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des DAO</li> <li>- Acquisition et mise en place des manuels et guides</li> </ul>
<b>Achat de 2060 livres de référence pour les éducatrices</b>		
DEB1	Gestion de l'enseignement pré scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des besoins</li> <li>- Définition des spécifications techniques du matériel à acquérir</li> </ul>
DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des DAO</li> <li>- Acquisition et mise en place du matériel</li> </ul>
<b>Elaboration et reprographie de 2060 exemplaires d'un guide de confection de matériels ludiques (jouets), de 2060 exemplaires d'un guide de langage observation et de 2060 exemplaires d'un guide de pré mathématique.</b>		
DEB1	Gestion de l'enseignement pré scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des besoins</li> <li>- Définition des spécifications techniques du matériel à acquérir</li> </ul>
DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des DAO</li> <li>- Acquisition et mise en place du matériel</li> </ul>
<b>Dotation des 7000 élèves et 300 enseignants des écoles bilingues en manuels scolaires</b>		
DEB1	Gestion de l'enseignement bilingue	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des besoins</li> <li>- Définition des spécifications techniques du matériel à acquérir</li> </ul>
DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des DAO</li> <li>- Acquisition et mise en place du matériel</li> </ul>
<b>Mise à la disposition des établissements du préscolaire de 472 728 livrets</b>		
DEB1	Gestion de l'enseignement pré scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des besoins</li> <li>- Définition des spécifications techniques du matériel à acquérir</li> </ul>
DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des DAO</li> <li>- Acquisition et mise en place du matériel</li> </ul>
<b>Formation à la gestion des livres</b>		
CSGLS	Suivi de la gestion des manuels scolaires	Organisation de la formation des points focaux des COGES et des membres des COGES
<b>Organisation des missions de suivi de la gestion des livres</b>		
CSGLS	Suivi de la gestion des manuels scolaires	Supervision de la gestion des manuels scolaires

## VI. Programmation physique des activités

Action	Activités	Période		
		2008	2009	2010
Adoption de la Politique Nationale du Livre Scolaire et Elaboration des textes d'application	Préparation du projet de loi sur la Politique Nationale du Livre Scolaire			
	Préparation des décrets d'application de la loi portant Politique Nationale du Livre Scolaire			
Formation des membres du CNALS et des cadres des Ministères en charge des manuels scolaires en évaluation	Elaboration des TDR de la formation			
	Identification d'une institution spécialisée pour assurer la formation			
	Organisation de la formation			
Formation des acteurs en charge du livre scolaire	Formation des acteurs en charge du livre scolaire			
Sensibilisation des rédacteurs privés de manuels scolaires à l'APC	Organisation des ateliers de sensibilisation des rédacteurs privés à l'approche par les compétences			
Dotation des élèves et enseignants en manuels scolaires et guides du maître complémentaires	Identification des besoins			
	Elaboration des spécifications techniques des manuels à acquérir			
	Elaboration des DAO			
	Acquisition et mise en place des manuels et guides			
Dotation de 26 classes intégratrices en matériel didactique spécifique	Identification des besoins			
	Définition des spécifications techniques du matériel à acquérir			
	Elaboration des DAO			
	Acquisition et mise en place du matériel			
Dotation des écoles de sourds en matériel didactique spécifique	Identification des besoins			
	Elaboration des spécifications techniques des manuels à acquérir			
	Elaboration des DAO			
	Acquisition et mise en place des manuels et guides			
Acquisition du matériel didactique pour la généralisation des curricula du premier sous-cycle (CI-CP).	Identification des besoins			
	Elaboration des spécifications techniques des manuels à acquérir			
	Elaboration des DAO			
	Acquisition et mise en place des manuels et guides			
Reprographie de 450 exemplaires du guide d'éducation parentale et de 450 exemplaires du recueil de fiches techniques d'activités des centres d'éveil élaboré par la Division Education de la Petite Enfance	Elaboration des DAO			
	Acquisition et mise en place des manuels et guides			

<b>Achat de 2060 livres de référence pour les éducatrices</b>	Identification des besoins			
	Définition des spécifications techniques du matériel à acquérir			
	Elaboration des DAO			
	Acquisition et mise en place du matériel			
<b>Elaboration et reprographie de 2060 exemplaires d'un guide de confection de matériels ludiques (jouets), de 2060 exemplaires d'un guide de langage observation et de 2060 exemplaires d'un guide de pré mathématique.</b>	Identification des besoins			
	Définition des spécifications techniques du matériel à acquérir			
	Elaboration des DAO			
	Acquisition et mise en place du matériel			
<b>Dotation des 7000 élèves et 300 enseignants des écoles bilingues en manuels scolaires</b>	Identification des besoins			
	Définition des spécifications techniques du matériel à acquérir			
	Elaboration des DAO			
	Acquisition et mise en place du matériel			
<b>Mise à la disposition des établissements du préscolaire de 472 728 livrets</b>	Acquisition et mise en place du matériel			
	Identification des besoins			
	Définition des spécifications techniques du matériel à acquérir			
	Elaboration des DAO			
	Acquisition et mise en place du matériel			
<b>Formation à la gestion des livres</b>	Organisation de la formation des points focaux des COGES et des membres des COGES			
<b>Organisation des missions de suivi de la gestion des livres</b>	Supervision de la gestion des manuels scolaires			

## VI. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions	Activités	Unité	Qté/ Nbre	Coût unitaire	Coût total	Répartition des coûts par année:		
						2008	2009	2010
Elaboration des textes d'application de la politique nationale du livre scolaire	Prise en charge des rédacteurs	rédact	50	10	500	500		
	Reproduction des documents	doc	1	50	50	50		
	Validation documents	atelier	10	10	100	100		
Formation des membres du CNALS et des cadres des Ministères en charge des manuels scolaires en évaluation	Prise en charge de la formation	atelier	270	121	32 670	32 670		
Formation des acteurs en charge du livre scolaire	Atelier formation membres CNALS	atelier	1	3250	3 250	3 250		
	atelier formation membres ETEC	atelier	1	3426	3 426	3 426		
	Formation rédacteurs et éditeurs privés	atelier	1	1481	1 481	1 481		
Sensibilisation des rédacteurs privés de manuels scolaires à l'APC	atelier de sensibilisation	atelier	80	10	800	800		
Dotation des élèves et enseignants en manuels scolaires et guides du maître complémentaires	Acquisition des manuels et guides	manuel	5981928	0,6	3 589 157	1 196 386	1 196 386	1 196 385
	Acquisition des manuels de civisme	manuel	349000	0,7	244 300	244 300		
Dotation de 26 classes intégratrices en matériel didactique spécifique	Dotation perkins	perkin	52	253	13 156		13 156	
	Acquisition papier braille	papier	2600	6	15 600		15 600	



	Acquisition kits élèves	kit	260	45	11 700		11 700	
	Dotation mètres pliants	metre	26	15	390		390	
	dotation cannes blanches	canne	260	4	1 040		1 040	
Dotation des écoles de sourds en matériel didactique spécifique	Reproduction guides des signes	doc	60	100	6 000		6 000	
	Achat grands miroirs	miroir	50	60	3 000		3 000	
Acquisition du matériel didactique pour la généralisation des curricula du premier sous-cycle (CI-CP).	Acquisition matériels didactiques CI-CP	mat	2353608	2	4 707 216			4 707 216
Reprographie de 450 exemplaires du guide d'éducation parentale et de 450 exemplaires du recueil de fiches techniques d'activités des centres d'éveil élaboré par la Division Education de la Petite Enfance	Reproduction Guide	guide	450	30	13 500	3 000	4 500	6 000
	Reproduction Fiches	fiche	450	30	13 500	3 000	4 500	6 000
Achat de 2060 livres de référence pour les éducatrices	Acquisition livres de référence	live	2400	15	36 000	8 400	12 600	15 000
Elaboration et reprographie de 2060 exemplaires d'un guide de confection de matériels ludiques (jouets), de 2060 exemplaires d'un guide de langage observation et de 2060 exemplaires d'un guide de pré mathématique.	Elaboration des guides	atelier		3	2000	6 000	2 000	2 000
	Reproduction des guides (enfants)	guide	2400	4	9 600	2 240	3 360	4 000

Dotation des 7000 élèves et 300 enseignants des écoles bilingues en manuels scolaires	Acquisition des manuels	manuel	60000	3	180 000	60 000	60 000	60 000	
Mise à la disposition des établissements du préscolaire de 472 728 livrets	Acquisition livrets préscolaires	livret	472728	2	945 456	229 152	313 152	403 152	
Formation à la gestion des livres	Organisation de la formation des points focaux des COGES et des membres des COGES	atelier	2	4350	8 700	8 700			
Organisation des missions de suivi de la gestion des livres	Supervision de la gestion des manuels scolaires	mission	6	5200	31 200	10 400	10 400	10 400	
Total						9 877 792	1 809 855	1 657 784	6 410 153

**SOUS PROGRAMME II : EDUCATION NON FORMELLE**

## Sous-composante 1 : Formation et Suivi Evaluation

### I. Contexte et problèmes

Les principales contraintes observées dans la mise en œuvre de la sous composante formation et suivi évaluation sont relatives à :

- l'insuffisance des moyens mis à la disposition des structures centrales et déconcentrées pour assurer le suivi évaluation des interventions ;
- la faiblesse des capacités des opérateurs privés et des structures du MEN dans le domaine de la formation, du suivi et de l'évaluation ;
- l'inadaptation des outils de suivi et d'évaluation, etc.

### II. Objectif de la sous-composante

Les objectifs visés pour cette période sont les suivants :

- Renforcer les capacités des cadres de la DGENF et des opérateurs ;
- Produire des évaluations sur l'ENF ;
- Effectuer des missions de suivis et supervisions ;
- Mettre en œuvre les activités du Programme Enfants en Situation Difficile (ESD) ;
- Mettre en œuvre les activités du Programme d'Evaluation et de Suivi de l'Analphabétisme (LAMP) ;
- Mettre en place un Système d'Information pour le Management de l'Education Non Formelle (SIM- ENF).

De manières spécifiques il s'agira de:

- Former les cadres et les opérateurs de l'ENF notamment en suivi et évaluation ;
- Mettre en place une base de données sur l'alphabétisation ;
- Elaborer des rapports de missions de suivis et supervisions ;
- Poursuivre les activités du Programme ESD ;
- Finaliser les outils et démarrer les enquêtes du Programme LAMP ;
- Réaliser les activités entrant dans le cadre du SIM- ENF.

### **III. Contenu de la sous composante**

#### **Action 1. Renforcement des capacités des cadres de la DGENF et des Opérateurs**

L'action vise à renforcer les capacités des cadres des structures centrales et déconcentrés ainsi que les opérateurs privés dans les domaines de la planification, de la formation des formateurs et du suivi évaluation. La direction de la formation du suivi et de l'évaluation (DFSE) aura en charge, l'identification des besoins et l'élaboration des termes de références des formations. Celles-ci seront assurées par le CFCA à travers trois modules. Une centaine de cadres de l'éducation non formelle seront formés en une année sur une durée d'un mois. Les opérateurs privés pourraient éventuellement participer à ces formations à leurs frais.

#### **Action 2. Evaluation de la stratégie du faire-faire**

Le MEN a retenu le faire-faire comme option stratégique pour l'exécution des programmes d'alphabétisation et de formation des adultes. La réussite de cette option suppose des opérateurs privés ayant des compétences avérées en matière de planification, de formation et de suivi-évaluation et des cadres du MEN ayant des compétences dans le domaine du contrôle de qualité. Après quatre années de mise en œuvre de cette option et dans la perspective de son maintien pour la seconde phase du PDDE, une évaluation s'impose en vue d'identifier les forces et les faiblesses de cette stratégie et de proposer les remédiations nécessaires.

Un consultant sera recruté à cet effet et la DFSE sera chargée de l'élaboration des termes de référence et de l'organisation de l'atelier de validation.

#### **Action 3. Etude sur les déterminants des abandons et de la réussite dans les centres d'alphabétisation**

Malgré les progrès observés ces quatre dernières années en matière d'alphabétisation, les taux d'abandon et les échecs au terme de la campagne d'alphabétisation ne sont pas à la hauteur des attentes. Pour améliorer les performances dans le domaine, une étude est programmée pour identifier les principaux déterminants des abandons et des réussites dans les centres d'alphabétisation et de proposer des mesures correctives.

Un consultant sera recruté à cet effet et la DFSE sera chargée de l'élaboration des termes de référence et de l'organisation de l'atelier de validation.

#### **Action 4. Mise en œuvre des activités du Programme Enfants en Situation Difficile (ESD)**

Ce programme vise à renforcer les capacités des Opérateurs en alphabétisation fonctionnelle. La DFSE a élaboré de nouveaux supports pédagogiques qui ont été validés par les acteurs. Ces supports seront traduits en langues nationales pour la formation des alphabétiseurs chargés d'expérimenter le programme. Cette expérimentation sera conduite par deux ONG. La DFSE assurera la supervision de l'expérimentation et des outils seront conçus dans ce cadre.

Un consultant sera recruté pour l'évaluation du programme et la DFSE sera chargée de l'élaboration des termes de référence et de l'organisation de l'atelier de validation.

#### **Action 5. Mise en œuvre du Programme LAMP**

Le Niger s'est engagé avec 5 autres pays pilotes à mener une enquête d'envergure nationale à travers le Programme LAMP. L'objectif de cette enquête est de mesurer les niveaux d'alphabétisme des personnes âgées de 15 ans et plus. Les TDR de l'enquête ont été élaborés par la DFSE. L'équipe LAMP/ NIGER est au stade de correction des items du questionnaire d'évaluation (dans les 5 Langues Nationales) et d'élaboration des outils. L'Institut National de la Statistique (INS) est chargé de la réalisation de l'enquête.

#### **Action 6. Mise en place du Système d'Information pour le Management de l'Education Non Formelle (SIM- ENF)**

Le volet ENF du PDDE prévoit une amélioration quantitative et qualitative de l'offre éducative et un renforcement des capacités de gestion et de suivi-évaluation, notamment l'élaboration d'un système d'information fiable et intégral. En effet, le diagnostic préliminaire effectué depuis 2004 sur le système de suivi-évaluation a fait ressortir des faiblesses.

Il s'agira par conséquent pour cette période d'assurer la formation des cadres de l'ENF à la réalisation d'études diagnostiques approfondies, la finalisation du cadre conceptuel de base et la contextualisation des questionnaires pour la mise en place d'un système d'information statistique fiable.

Le projet de document de plan d'actions a été finalisé, validé et adopté. L'application informatique du Système a été élaborée par l'UNESCO. Un consultant sera recruté pour la formation des cadres du niveau central à

l'utilisation des outils de collecte de données. Ceux-ci démultiplieront cette formation aux structures déconcentrées.

### **Action 7. Suivis et supervisions des centres d'alphabétisation et de post alphabétisation**

Les activités de suivi- évaluation se déroulent à deux niveaux :

- Au niveau déconcentré s'effectuent les suivis pédagogiques et l'évaluation des activités des centres d'alphabétisation ;
- Au niveau central, ce sont des missions de suivis et de supervisions dans les centres et les structures déconcentrées.

## **IV. Attributions et obligations des acteurs**

<b>Acteurs</b>	<b>Attributions</b>	<b>Responsabilités</b>
<b>Renforcement des capacités des cadres de la DGENF et des Opérateurs</b>		
DFSE	Organisation des activités de formation et de suivi-évaluation	- identification des besoins de formation ; - élaboration des TDR de la formation.
CFCA	Formation des cadres de l'alphabétisation	- élaboration des modules de formation ; - animation des formations.
<b>Evaluation de la stratégie du faire-faire</b>		
DFSE	Organisation des activités de formation et de suivi-évaluation	- élaboration des TDR pour le recrutement du consultant ; - organisation de l'atelier de validation.
<b>Etude sur les déterminants des abandons et de la réussite dans les centres d'alphabétisation</b>		
DFSE	Organisation des activités de formation et de suivi-évaluation	- élaboration des TDR pour le recrutement du consultant ; - organisation de l'atelier de validation.
<b>Mise en œuvre des activités du Programme Enfants en Situation Difficile (ESD)</b>		
DFSE	Organisation des activités de formation et de suivi-évaluation	- traduction des supports pédagogiques en langues nationales ; - supervision de l'expérimentation ; - élaboration des TDR pour le recrutement du consultant chargé de l'évaluation du programme ; - organisation de l'atelier de validation.
ONG/Partenaires	Mise en œuvre des activités	- expérimentation du programme.
<b>Mise en œuvre du Programme LAMP</b>		
DFSE	Organisation des activités de formation et de suivi-évaluation	- correction des items ; - élaboration des outils ;
INS	Production des données statistiques	- réalisation de l'enquête.
<b>Mise en place du Système d'Information pour le Management de l'Education Non Formelle (SIM- ENF)</b>		

DFSE	Organisation des activités de formation et de suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- formation des cadres à la réalisation d'études diagnostiques ;</li> <li>- finalisation du cadre de référence conceptuel ;</li> <li>- élaboration des TDR pour le recrutement d'un consultant chargé de la formation ;</li> <li>- formation des cadres des structures déconcentrées.</li> </ul>
UNESCO	Accompagnement technique et financier	- réalisation d'une application informatique ;
<b>Suivis et supervisions des centres d'alphabétisation et de post alphabétisation</b>		
DFSE	Organisation des activités de formation et de suivi-évaluation	- supervision des activités.
IDENF/ICENF	Suivi-évaluation des programmes d'EnF	- suivi pédagogique et évaluation des centres
DGENF	Coordination des activités du sous programme EnF	- organisation des rencontres annuelles bilan



## V. Programmation physique des recrutements

Actions	Activités	Périodes		
		2008	2009	2010
Renforcement des capacités des cadres de la DGENF et des Opérateurs	Identification des besoins			
	Elaboration des TDR des formations			
	Formation des cadres en planification et suivi-évaluation	100	100	100
	- Elaboration des modules de formation	2		
	- Reproduction des modules	100	100	100
	- Prise en charge des formateurs			
	- Prise en charge des cadres non résidents			
	- Transport des cadres non résidents			
	- Frais de transport des cadres résidents			
	- Kits des participants			
- Pause café				
Evaluation de la stratégie du faire-faire	Elaboration des TDR			
	Recrutement du consultant			
	Coût de la consultation			
	Atelier de validation de l'étude			
Etude sur les déterminants des abandons et de la réussite dans les centres d'alphabétisation	Elaboration des TDR			
	Recrutement du consultant			
	Coût de la consultation			
	Atelier de validation de l'étude			
Mise en œuvre des activités du Programme Enfants en Situation Difficile (ESD)	Traduction des supports pédagogiques en langue nationale			
	Recrutement et formation des alphabétiseurs			
	Expérimentation du programme			
	Evaluation du programme			
	Supervision de l'expérimentation			

Mise en œuvre du Programme LAMP	Correction des items et élaboration des guides			
	Réalisation de l'enquête			
Mise en place du Système d'Information pour le Management de l'Education Non Formelle (SIM- ENF)	Finalisation du cadre conceptuel de base			
	Réalisation des études diagnostiques			
	Application informatique du système			
	Formation des cadres du niveau central à l'utilisation des outils			
	Formation des cadres des services déconcentrés à l'utilisation des outils			
	Evaluation de la phase pilote et généralisation			
Organisation des réunions annuelles de bilan				

## VI. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions	Activités	Unité	Qté / Coût		Coût total	Période		
			Nb	unitaire		2008	2009	2010
Formation des cadres en planification et suivi évaluation	élaboration des modules	mod	2	500	1 000	1 000		
	Reproduction des modules	mod	600	2,5	1 500	500	500	500
	Formation des cadres	atelier	3	25050	75 150	25 050	25 050	25 050
<b>Sous total 1</b>					<b>77 650</b>	<b>26 550</b>	<b>25 550</b>	<b>25 550</b>
Evaluation de la stratégie du faire faire	Honoraires du consultant	cons	60	95	5 700	5 700		
	Atelier de validation	atelier	1	2425	2 425	2 425		
<b>Sous total 2</b>					<b>8 125</b>	<b>8 125</b>	-	-
Etude sur les déterminants des abandons et de la réussite dans les centres d'alphabétisation	Honoraires consultant	cons	50	95	4 750	4 750		
	Atelier de validation	atelier	1	1328	1 328	1 328		
<b>Sous total 3</b>					<b>6 078</b>	<b>6 078</b>	-	-
Mise en œuvre des activités du programme Enfants en situation difficile	Traduction des outils				2 550	2 550	-	-
	Prise en charge traducteur	trad	400	5	2 000	2 000		
	Reproduction des supports	supp	1	550	550	550		
	Formation des acteurs				5 790	1 930	1 930	1 930
	Prise en charge des formateurs	form	252	10	2 520	840	840	840
	Prise en charge alphabétiseurs	alph	1260	2,5	3 150	1 050	1 050	1 050
	Transport alphabétiseurs	alph	60	2	120	40	40	40

	Expérimentation du programme				<b>43 860</b>	<b>14 620</b>	<b>14 620</b>	<b>14 620</b>
	Fonctionnement des centres	centre	60	600	36 000	12 000	12 000	12 000
	supervision de l'expérimentation	sup	3	2620	7 860	2 620	2 620	2 620
	Evaluation du programme				<b>5 126</b>	<b>5 126</b>		
	Honoraires du consultant	cons	40	95	3 800	3 800		
	Atelier de validation	atelier	1	1326	1 326	1 326		
<b>Sous total 4</b>					<b>57 326</b>	<b>24 226</b>	<b>16 550</b>	<b>16 550</b>
Mise en œuvre du programme LAMP	correction des items et élaboration des guides (enquête pilote)	doc	1	10060	10 060	10 060		
	Réalisation de l'enquête				<b>284 538</b>	<b>284 538</b>		
	Pré test		1	3197	3 197	3 197		
	Enquête pilote sur le terrain	enq	1	13333	13 333	13 333		
	Fonctionnement équipe LAMP	fonct	1	8402	8 402	8 402		
	Elaboration instruments enquête principale	inst	1	82040	82 040	82 040		
	Réalisation enquête principale	enq	1	177566	177 566	177 566		
<b>Sous total 5</b>					<b>294 598</b>	<b>294 598</b>		
Mise en place du système d'information pour le management de l'EnF	Finalisation du cadre conceptuel de base	cadre	1	1095	1 095	1 095		
	Réalisation des études diagnostiques	etude	1	7300	7 300	7 300		
	Réalisation applications informatiques	appl	2	3488	6 976	3 488	3 488	

	Formation cadres centraux à l'utilisation des outils	atelier	3	3088	9 264	3 088	3 088	3 088
	Formation cadres déconcentrés à l'utilisation des outils	atelier	3	3350	10 050	3 350	3 350	3 350
	Collecte, saisie et traitement des données	trt	3	6488	19 464	6 488	6 488	6 488
	Evaluation du programme et généralisation	atelier	1	2988	2 988	2 988		
	Evaluation phase pilote et plan de généralisation	atelier	1	2488	2 488	2 488		
	Généralisation du système	sys	2	48690	97 380		48 690	48 690
<b>Sous total 6</b>					<b>157 005</b>	<b>30 285</b>	<b>65 104</b>	<b>61 616</b>
Organisation des réunions annuelles bilan	Validation résultats campagnes	atelier	3	5658	16 974	5 658	5 658	5 658
<b>Sous total 7</b>					<b>16 974</b>	<b>5 658</b>	<b>5 658</b>	<b>5 658</b>
<b>Total DFSE</b>					<b>617 756</b>	<b>395 520</b>	<b>112 862</b>	<b>109 374</b>

## **Sous-composante 2 : Documentation et Matériel Pédagogique**

### **I. Contexte et problèmes**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du PDDE, les constats suivants ont été établis quant à l'environnement pédagogique des programmes d'alphabétisation :

- vétusté des équipements d'imprimerie ;
- faiblesse de l'environnement lettré en langues nationales ;
- absence de centres de ressources, etc.

### **II. Objectif de la sous-composante**

L'objectif général visé est l'amélioration de l'environnement lettré et de la communication entre intervenants dans le sous secteur.

De manière plus spécifique, il s'agira de :

- Finaliser la politique nationale du livre en éducation non formelle ;
- Améliorer l'environnement pédagogique des centres d'alphabétisation de post alphabétisation et des systèmes alternatifs ;
- Renforcer les capacités nationales de production de supports pédagogiques ;

### **III. Contenu de la sous composante**

#### **Action 1. La finalisation de la politique nationale du livre en éducation non formelle**

Il s'agira au cours de l'année 2008 de finaliser la politique du livre en éducation non formelle et de le soumettre pour adoption. L'objectif visé étant de créer les conditions d'accès des communautés à divers types de supports pédagogiques et didactiques.

#### **Action 2. La mise en place d'un comité national d'approbation des guides et manuels du non formel.**

Cette activité se déroulera au cours de l'année 2008 et un acte administratif sera pris pour désigner les membres dudit comité. Un guide et une grille

d'évaluation des manuels seront produits par la DDMP et serviront de base pour la formation des membres du comité.

**Action 3. La formation en édition de douze cadres au niveau central et déconcentré.**

Des cadres de la DDMP et des éditeurs privés seront formés en édition dans le dessein d'améliorer qualitativement les productions nationales. Un atelier de formation d'une durée de 10 jours sera organisé en 2008. Un consultant sera recruté pour l'organisation de la formation et la DDMP sera chargée de l'élaboration des TDR.

**Action 4. La formation des auteurs en langues nationales.**

Cette formation rentre dans le cadre du renforcement des capacités des opérateurs et des services déconcentrés de l'EnF sur l'orthographe et la transcription des langues nationales. Cette formation d'une durée de 15 jours sera programmée chaque année. La DDMP assurera la formation.

**Action 5. La production des supports pédagogiques pour les centres d'alphabétisation, de post alphabétisation et les structures de formation alternatives.**

Outre la production du Journal Ganga qui paraît quatre fois par an, la DDMP assurera la production de 50 000 ouvrages de post alphabétisation par an dans toutes les langues d'enseignement afin d'améliorer l'environnement pédagogique des centres. La conception des ouvrages sera faite par des auteurs privés ou les structures de l'EnF.

**Action 6. L'acquisition des ouvrages de référence pour les centres d'alphabétisation, de post alphabétisation, la DGENF et le CFCA.**

L'identification des besoins en ouvrages de référence sera effectuée chaque année pendant trois ans par la DDMP. Les besoins centralisés au niveau de la DDMP permettront d'acquérir les ouvrages de références identifiés.

**Action 7. La réhabilitation de trois imprimeries dont une à Niamey**

Pour appuyer le développement d'un environnement lettré, l'imprimerie de la DDMP et celles de deux régions seront dotées de programmes assistés par

ordinateur (PAO). Il s'agira pour y arriver d'acquérir du matériel d'imprimerie haut de gamme et du matériel fongible. Cette activité s'étalera sur trois ans.

### **Action 8. La formation du personnel de la DDMP en CPD.**

La communication pour le développement est devenu une nécessité pour la DDMP qui a en charge la mobilisation sociale et le plaidoyer. Trois formations d'une durée de 15 jours chacune seront programmées sur la période 2008-2010. Un consultant sera recruté pour réaliser les formations et la DDMP élaborera les TDR pour son recrutement.

### **Action 9. La formation du personnel de la DDMP en documentation.**

Le renforcement des capacités des cadres en techniques documentaires est devenue un besoin pressant. Une formation d'une durée de 15 jours sera organisée et assurée par la DDMP.

### **Action 10. La finalisation de la politique nationale de l'éducation non formelle.**

Le projet de document de politique nationale d'EnF a été élaboré et soumis aux autorités pour adoption. Un document de stratégie sera élaboré par le comité technique chargé de l'élaboration du document de politique.

## **IV. Attributions et obligations des acteurs**

Acteurs	Attributions	Responsabilités
La finalisation de la politique nationale du livre en éducation non formelle		
DDMP	Production et gestion des ressources documentaires	- Organisation de l'atelier de validation de la politique nationale du livre en éducation non formelle
La mise en place d'un comité national d'approbation des guides et manuels du non formel		
DGENF	Coordination des activités d'EnF	- Elaboration du projet d'arrêté désignant les membres du comité
DDMP	Production et gestion des ressources documentaires	- Elaboration de la grille et du guide d'évaluation des manuels ; - Formation des membres du comité national.
La formation en édition de douze cadres au niveau central et déconcentré		
DDMP	Production et gestion des ressources documentaires	- Elaboration des TDR pour le recrutement du consultant ; - Organisation de la formation.
La formation des auteurs en langues nationales		
DDMP	Production et gestion des ressources documentaires	- Elaboration des TDR et organisation de la formation.



La production des supports pédagogiques pour les centres d'alphabétisation, de post alphabétisation et les structures de formation alternatives		
DDMP	Production et gestion des ressources documentaires	- Identification des besoins ; - Centralisation des tapuscrit ; - Production des ouvrages.
L'acquisition des ouvrages de référence pour les centres d'alphabétisation, de post alphabétisation, la DGENF et le CFCA		
DDMP	Production et gestion des ressources documentaires	- Identification et centralisation des besoins.
DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN	- Acquisition et mise en place des ouvrages.
La réhabilitation de trois imprimeries dont une à Niamey		
DDMP	Production et gestion des ressources documentaires	- Identification des besoins ; - Elaboration des spécifications techniques du matériel à acquérir.
DRFM	Gestion des ressources financières et matérielles du MEN	- Elaboration du DAO ; - Acquisition et mise en place du matériel..
- La formation du personnel de la DDMP en CPD		
DDMP	Production et gestion des ressources documentaires	- Elaboration des TDR pour le recrutement du consultant ; - Organisation des formations.
- La formation du personnel de la DDMP en documentation		
DDMP	Production et gestion des ressources documentaires	- Elaboration des TDR et organisation de la formation.
- La finalisation de la politique nationale de l'éducation non formelle		
DGENF	Coordination des activités d'EnF	- Validation du document de politique ; - Elaboration du document de stratégie ; - Organisation de la table ronde des bailleurs..

## VI. Programmation physique des activités

Actions	Activités	Période		
		2008	2009	2010
<b>La finalisation de la politique nationale du livre en éducation non formelle</b>	Finalisation et adoption de la politique nationale du livre			
<b>La mise en place d'un comité national d'approbation des guides et manuels du non formel</b>	Elaboration des textes portant création, attributions et fonctionnement du comité			
	Désignation des membres du comité			
	Elaboration d'un guide et d'une grille d'évaluation des manuels			
	Formation des membres du comité			
<b>La formation des auteurs en langues nationales</b>	Elaboration des TDR			
	Identification des auteurs			

	Organisation de la formation			
<b>La production des supports pédagogiques pour les centres d'alphabétisation, de post alphabétisation et les structures de formation alternatives</b>	Identification des besoins			
	Collecte des tapuscrits			
	Edition et reproduction des ouvrages			
<b>L'acquisition des ouvrages de référence pour les centres d'alphabétisation, de post alphabétisation, la DGENF et le CFCA</b>	Identification des besoins			
	Elaboration des spécifications techniques			
	Elaboration du DAO			
	Acquisition des ouvrages			
<b>La réhabilitation de trois imprimeries dont une à Niamey</b>	Elaboration des spécifications techniques			
	Elaboration du DAO			
	Acquisition des équipements			
<b>La formation du personnel de la DDMP en CPD</b>	Elaboration des TDR de la formation			
	Recrutement du consultant			
	Organisation des formations			
<b>La formation du personnel de la DDMP en documentation</b>	Elaboration des TDR de la formation			
	Organisation des formations			
<b>La formation en édition de douze cadres au niveau central et déconcentré</b>	Elaboration des TDR de la formation			
	Recrutement du consultant			
	Organisation des formations			
<b>La finalisation de la politique nationale de l'éducation non formelle</b>	Validation de la politique d'EnF			
	Elaboration du document de stratégies			
	Organisation de la table ronde des bailleurs..			

## VII. Programmation financière (en milliers de FCFA)

Actions	Activités	Unité	Qté Nbre	Coût unitaire	Coût total	Répartition des coûts par année:		
						2008	2009	2010
La finalisation de la politique nationale du livre en éducation non formelle	<b>Finalisation et adoption de la politique nationale du livre</b>							
	Reproduction des textes réglementaires (draft)	doc	60	2,5	150	150		
	Prise en charge des participants non résidents	part	50	20	1000	1000		
	Transport participants non résidents	part	24	30	720	720		
	Prise en charge participants résidents	part	80	5	400	400		
	Pause café	part	300	1	300	300		
	Location salle	salle	2	100	200	200		
	Reproduction des documents validés	doc	100	3	300	300		
	<b>Sous total 1</b>					<b>3070</b>	<b>3070</b>	
La mise en place d'un comité national d'approbation des guides et manuels du non formel	<b>Formation des membres du comité</b>							
	Prise en charge des participants	part	125	20	2500	2500		
	Prise en charge des formateurs	form	10	30	300	300		
	Pause café	part	270	1	270	270		
	Matériel de formation	Kit	27	2	54	54		
<b>Sous total 2</b>					<b>3124</b>	<b>3124</b>		
La formation des auteurs en langues nationales	<b>Organisation de la formation</b>							
	Prise en charge des participants non résidents	part	450	15	6750	2250	2250	2250

	Transport participants non résidents	part	30	30	900	300	300	300	
	Prise en charge participants résidents	part	450	5	2250	750	750	750	
	Prise en charge des formateurs	form	180	25	4500	1500	1500	1500	
	Pause café	part	1020	1	1020	340	340	340	
	Location salle	salle	45	100	4500	1500	1500	1500	
	<b>Sous total 3</b>				<b>19920</b>	<b>6640</b>	<b>6640</b>	<b>6640</b>	
<b>La production des supports pédagogiques pour les centres d'alphabétisation, de post alphabétisation et les structures de formation alternatives</b>	<b>Production du journal Ganga</b>								
	Tirage du journal	journal	1500		17100	5700	5700	5700	
	<b>Edition et reproduction des ouvrages</b>								
	matériel de production	livret	50000	1	50000	10000	15000	25000	
	<b>Sous total 4</b>				<b>67100</b>	<b>15700</b>	<b>20700</b>	<b>30700</b>	
<b>L'acquisition des ouvrages de référence pour les centres d'alphabétisation, de post alphabétisation, la DGENF et le CFCA</b>	<b>Acquisition des ouvrages</b>								
	Acquisition des ouvrages	ouvrage	45000	8	360000	80000	120000	160000	
	<b>Sous total 5</b>				<b>360000</b>	<b>80000</b>	<b>120000</b>	<b>160000</b>	
	Acquisitions des équipements	équip	3	144600	433800	144600	144600	144600	
	<b>Sous total 6</b>				<b>433800</b>	<b>144600</b>	<b>144600</b>	<b>144600</b>	
<b>La formation du personnel de la DDMP en CPD</b>	<b>Organisation des formations</b>								
	Prise en charge consultant	consult	15	95	1425	1425			
	Prise en charge participants	part	450	15	6750	2250	2250	2250	
	Pause café	part	990	1	990	330	330	330	
	Location salle	salle	45	100	4500	1500	1500	1500	
	<b>Sous total 7</b>				<b>13665</b>	<b>5505</b>	<b>4080</b>	<b>4080</b>	
<b>La formation du</b>	<b>Organisation de la formation</b>								

personnel de la DDMP en documentation	Prise en charge participants	part	150	15	2250		2250	
	Prise en charge formateur	form	15	35	525		525	
	Pause café	part	165	1	165		165	
	Location salle	salle	15	100	1500		1500	
	<b>Sous total 8</b>					<b>4440</b>		<b>4440</b>
La formation en édition de douze cadres au niveau central et déconcentré	<b>Organisation de la formation</b>							
	Prise en charge consultant	consult	10	95	950		950	
	Prise en charge participants non résidents	part	80	15	1200		1200	
	Prise en charge participants résidents	part	40	10	4000		4000	
	Transport participants non résidents	part	8	30	240		240	
	Pause café	part	130	1	130		130	
	Location salle	salle	10	100	1000		1000	
	<b>Sous total 9</b>					<b>7520</b>		<b>7520</b>
La finalisation de la politique nationale de l'éducation non formelle	<b>Organisation atelier de validation politique</b>							
	Prise en charge consultant	consult	1	4200	4200	4200		
	Prise en charge des participants non résidents	part	200	30	6000	6000		
	Transport participant non résident	part	100	15	1500	1500		
	Transport des participants résidents	part	50	20	1000	1000		
	Location salle	salle	2	200	400	400		
	Reproduction du document validé	doc	500	2,5	1250	1250		
	<b>Sous total 10</b>					<b>14350</b>	<b>14350</b>	
<b>Organisation table ronde des bailleurs</b>								

Prise en charge des participants extérieurs	part	7	1000	7000	7000		
Prise en charge participants non résident	part	80	30	2400	2400		
Transport participants résidents	part	55	20	1100	1100		
Médiatisation		2	250	500	500		
Pause déjeuner	part	200	8	1600	1600		
Pause café	part	600	2,5	1500	1500		
Réception clôture	part	100	5	500	500		
Location salle	salle	2	200	400	400		
<b>Sous total 11</b>				<b>15000</b>	<b>15000</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>941 989</b>	<b>287 989</b>	<b>307 980</b>	<b>346 020</b>

## Budget total composante Qualité (en milliers de FCFA)

Sous programmes	sous composantes	Volets	2008	2009	2010	Total	
<b>Enseignement de Base 1</b>	Refondation des curricula		1 307 313	2 218 969	1 428 700	<b>4 954 982</b>	
	Formation initiale et continue des enseignants et encadreurs	Formation initiale	73 030	32 684	13 264	<b>118 978</b>	
		Formation Continue	305 415	888 629	882 029	<b>2 076 073</b>	
	Evaluation, Examens et Concours	Examens et Concours	584 274	640 449	701 703	<b>1 926 426</b>	
		Suivi des acquis scolaires	59 107	45 900	141 912	<b>246 919</b>	
	Innovations Pédagogiques	Ecoles Rurales Alternatives		105 730	370 279	796 096	<b>1 272 105</b>
		Amélioration des apprentissages instrumentaux de base		2 121 400	84 614	71 557	<b>2 277 571</b>
		Education en matière d'Environnement et de Population (EmEP)		397 462	119 500	18 000	<b>534 962</b>
		Santé, Nutrition, SIDA		604 800	465 800	364 900	<b>1 435 500</b>
		Matériels pédagogiques		1 809 855	1 657 784	6 410 153	<b>9 877 792</b>
Education Non formelle	Formation et Suivi Evaluation		395 520	112 862	109 374	<b>617 756</b>	
	Documentation et Matériels Pédagogiques		287 989	307 980	346 020	<b>941 989</b>	
<b>Total Composante</b>			<b>8 053 903</b>	<b>6 947 459</b>	<b>11 285 718</b>	<b>26 287 080</b>	